

Université de Lausanne

Rapport de gestion 2020



Laurent Dubois © BCU Lausanne

- > enseignement
- > recherche
- > liens à la société
- > politique institutionnelle

Table des matières

Abréviations	9
Préambule.....	13
Le mot du Président du Conseil	15
2020 : malgré tout.....	17
1. Axe 1 : L'enseignement.....	25
1.1 Assurer l'excellence de l'enseignement universitaire et les conditions de réussite	25
1.1.1 Répondre à l'évolution démographique tout en veillant à l'encadrement des étudiant·e·s.....	25
1.1.2 Développer les modes d'enseignement centrés sur l'étudiant·e	28
1.1.3 Encourager l'acquisition des compétences transverses nécessaires à la transition numérique	29
1.1.4 Promouvoir la qualité des évaluations (examens et validations)	31
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.1	31
1.2 Faciliter l'accès aux études.....	34
1.2.1 Encourager l'accès aux études à des populations peu représentées.....	34
1.2.2 Poursuivre la mise en œuvre de la valorisation des acquis d'expérience (VAE)	36
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.2	37
1.3 Valoriser les acquis d'un parcours universitaire pour le monde du travail	38
1.3.1 Promouvoir les formations universitaires auprès des employeur·e·s.....	38
1.3.2 Valoriser les acquis d'un parcours universitaire auprès des étudiant·e·s	39
1.3.3 Favoriser les contacts entre les étudiant·e·s et le réseau des anciens étudiant·e·s (ALUMNIL)	40
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.3	41
2. Axe 2 : La recherche	43
2.1 Valoriser une recherche de haute qualité	43
2.1.1 Garantir la transparence de la recherche ainsi que l'accès sécurisé aux données et aux résultats	43
2.1.2 Garantir une éthique de la recherche.....	46
2.1.3 Intensifier la valorisation et la communication des résultats de la recherche au sein et hors de la communauté scientifique.....	47
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.1	51
2.2 Soutenir le développement de la recherche dans tous les domaines....	54

2.2.1	Renforcer les mesures de soutien aux activités de recherche dans les facultés.....	54
2.2.2	Promouvoir la culture et la pratique de l'interdisciplinarité.....	58
2.2.3	Encourager la recherche sur la transition numérique.....	59
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.2.....	59
3.	Axe 3 : Les liens à la société	63
3.1	Poser l'UNIL en pionnière de la durabilité.....	63
3.1.1	Créer des dispositifs permettant au plus grand nombre d'acquérir une culture de base de la durabilité dans tous les cursus.....	63
3.1.2	Fixer des objectifs chiffrés de réduction des impacts directs et indirects de l'UNIL sur la biosphère	65
3.1.3	Renforcer la place de l'UNIL en tant qu'experte et actrice de la durabilité.....	68
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.1.....	75
3.2	Renforcer l'engagement de l'UNIL pour un apprentissage tout au long de la vie active.....	77
3.2.1	Optimiser l'adéquation de l'offre en formation continue aux nouveaux besoins, notamment en matière de numérique, en coordination avec les autres Hautes écoles vaudoises	77
3.2.2	Favoriser l'innovation pédagogique en matière de formation d'adultes, notamment en vue de réorientations et de requalifications.....	78
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.2.....	78
3.3	Renforcer l'UNIL dans son rôle d'acteur et partenaire de la société	80
3.3.1	Poursuivre le développement de la médiation scientifique	80
3.3.2	Encourager la recherche et l'innovation responsable en partenariat avec des groupes constitués de la société civile et des collectivités publiques.....	83
3.3.3	Positionner l'UNIL comme un partenaire de la vie culturelle et sportive, notamment en collaboration avec les institutions cantonales.....	84
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.3.....	90
3.4	Contribuer au renforcement du pôle vaudois de formation et de recherche dans la santé	92
3.4.1	Contribuer à répondre aux besoins de formation en santé, en collaboration avec les autres acteur·trice·s de la formation.....	92
3.4.2	Renforcer les partenariats stratégiques au sein de la place académique vaudoise dans le domaine de la santé	93
	Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.4.....	95

4. Axe 4 : La politique institutionnelle.....	97
4.1 Favoriser la créativité et l'esprit d'entreprendre	97
4.1.1 Encourager la créativité et l'esprit d'entreprendre chez les étudiant·e·s et le personnel d'enseignement.....	97
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.1	100
4.2 Développer la politique de relève scientifique	101
4.2.1 Renforcer la qualité de l'encadrement scientifique des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s.....	101
4.2.2 Poursuivre l'accompagnement des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s dans le choix et le développement de leur carrière	102
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.2	103
4.3 Consolider la politique d'égalité	104
4.3.1 Renforcer la représentation des femmes dans le corps professoral et dans les fonctions de conduite	104
4.3.2 Développer des formations spécifiques pour toute personne ayant des fonctions de conduite.....	107
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.3	108
4.4 Gérer la croissance et la transformation des sites du Campus	110
4.4.1 Accompagner les développements immobiliers en préservant la qualité de vie sur les sites.....	110
4.4.2 Planifier et mettre en œuvre la transition du site de Dorigny vers un fonctionnement 24/7	111
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.4	112
4.5 Favoriser les collaborations interinstitutionnelles.....	113
4.5.1 Renforcer les liens avec les Hautes écoles suisses	113
4.5.2 Encourager les échanges internationaux pour les étudiant·e·s et doctorant·e·s	115
4.5.3 Alimenter un réseau actif et vivant au niveau international.....	116
4.5.4 Développer l'attractivité de l'UNIL pour le recrutement des professeur·e·s	117
4.5.5 Développer des partenariats privilégiés avec des universités étrangères.....	118
Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.5	120
5. Rapport des facultés	121
5.1 Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)	121
5.2 Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA)	123

5.3	Faculté des lettres	126
5.4	Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)	129
5.5	Faculté des hautes études commerciales (HEC)	132
5.6	Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)	135
5.7	Faculté de biologie et médecine (FBM).....	138
6.	Chiffres et statistiques.....	145
6.1	Étudiant·e·s	145
6.1.1	Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2019 par cursus	145
6.1.2	Provenance des étudiant·e·s débutant au semestre d'automne 2020 en master.....	145
6.1.3	Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2020 par faculté.....	146
6.1.4	Effectifs des étudiant·e·s par cursus de bachelors inscrits au semestre d'automne 2020	146
6.1.5	Effectifs des étudiant·e·s par cursus de masters inscrits au semestre d'automne 2020	147
6.1.6	Effectifs des étudiant·e·s par cursus de Master of Advanced Studies (MAS) inscrits au semestre d'automne 2020	149
6.1.7	Provenance des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2020 (domicile légal lors de la première inscription à une HEU)*	150
6.1.8	Grades décernés	151
6.2	Personnel	152
6.2.1	Personnel rémunéré par l'enveloppe budgétaire de l'UNIL (en EPT) - sans la médecine clinique	152
6.2.2	Personnel toutes sources de financement confondues (en EPT)* ..	153
6.2.3	Professeur·e·s entrés en fonction entre le 1er août 2019 et le 31 juillet 2020 (nombre de personnes)	154
6.2.4	Assistant·e·s – doctorant·e·s (EPT).....	154
6.2.5	Effectif du personnel par faculté (en EPT).....	155
6.2.6	Direction et ses services (en EPT)	159
7.	Gestion financière.....	161
7.1	Budget 2020.....	161
7.2	Résultat de l'exercice et état du Fonds de réserve et d'innovation (FRI)	162
7.3	Exploitation du budget « État de Vaud » 2020	163

7.4	Statistique financière des dépenses de fonctionnement de l'UNIL comprenant toutes les sources de financement.....	164
7.5	Gestion des biens universitaires vaudois	165
7.6	Financement de la mise en œuvre du Plan stratégique de l'Université	167
8.	Organes de l'UNIL.....	169
8.1	La Direction	169
8.2	Le Conseil de l'UNIL	170
8.3	Les Doyen·ne·s	171

Abréviations

Ba	Bachelor (Baccalauréat universitaire)
BAC	Bureau des affaires culturelles
BCUL	Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
BEC	Bureau de l'égalité des chances
CAS	Certificate of Advanced Studies (Certificat de formation continue)
CHUV	Centre hospitalier universitaire vaudois
CRUS	Conférence des Recteurs des Universités suisse
CSE	Centre de soutien à l'enseignement
CUS	Conférence universitaire suisse
CUSO	Conférence universitaire de Suisse occidentale
DAS	Diploma of Advanced Studies (Diplôme de formation continue)
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
DGES	Direction générale de l'enseignement supérieur
ECTS	European Credit Transfer System
EMPD	Exposé des motifs et projet de décret
EPFL	École polytechnique fédérale de Lausanne
EPT	Equivalent plein-temps
ERASMUS	European Region Action Scheme for the Mobility of University Students
ERC	European Research Council
ESC	École des sciences criminelles
FBM	Faculté de biologie et de médecine
FCUE	Formation continue UNIL - EPFL
FDCA	Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique
FGSE	Faculté des géosciences et de l'environnement
FIP	Fonds d'innovation pédagogique
FNS	Fonds national suisse de la recherche scientifique

FORS	Fondation pour la recherche en sciences sociales
FP7	7e programme-cadre de recherche et développement de l'Union européenne
FTSR	Faculté de théologie et de sciences des religions
HEC	Faculté des hautes études commerciales
HEP	Haute école pédagogique
HES	Haute école spécialisée
HES-SO	Haute école spécialisées de Suisse occidentale
HETSR	Haute École de théâtre de Suisse romande
IDHEAP	Institut de hautes études en administration publique
IDYST	Institut des dynamiques de la surface terrestre
IGD	Institut de géographie et durabilité
ISSUL	Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne
IUKB	Institut universitaire Kurt Bösch
LAU	Loi fédérale du 8 octobre 1999 sur l'aide aux universités et la coopération dans le domaine des Hautes écoles (Loi sur l'aide aux universités)
LUL	Loi du 6 juillet 2004 sur l'Université de Lausanne
Ma	Master (Maîtrise universitaire)
MA	Maître assistant
MAS	Master of Advanced Studies (Maîtrise de formation continue)
MBA	Master of Business and Administration
MER	Maître d'enseignement et de recherche
MOOC	Massive Open Online Course
NQF	National Qualification Framework - Cadre national de qualifications pour le domaine des Hautes écoles suisses
PACTT	Powering Academia-industry Collaborations and Technology Transfer - Office de transfert de technologie UNIL-CHUV
PAS	Professeur associé
PAST/PTC	Professeur assistant en prétitularisation conditionnelle
PAT	Personnel administratif et technique

Abréviations

PO	Professeur ordinaire
RGE	Règlement général des études
RLUL	Règlement d'application de la loi sur l'Université de Lausanne
SSP	Faculté des sciences sociales et politiques
UNIBAT	Service des bâtiments et travaux de l'UNIL
UNIBE	Université de Berne
UNICA	Réseau des universités des capitales européennes
UNICOM	Service de communication et d'audiovisuel de l'UNIL
UNIGE	Université de Genève
UNIL	Université de Lausanne
UNINE	Université de Neuchâtel
UZH	Université de Zürich
VAE	Validation des acquis de l'expérience

Préambule

Objectif et cadre légal du Rapport de gestion

Parmi les attributions de la Direction, la LUL (art. 24, m) stipule celle d'« *émettre périodiquement un Rapport sur le suivi du plan stratégique pluriannuel à l'intention du Conseil d'État* ».

Parmi les attributions du Conseil de l'UNIL (art. 29, h) figure celle de « *se prononcer sur la gestion de la Direction et les comptes et [d'] adopter le Rapport annuel de suivi du plan stratégique pluriannuel de l'Université* ».

Le RLUL dans son art. 3 précise : « *Afin de permettre le contrôle des missions de l'Université, la Direction adresse chaque année au Département en charge des affaires universitaires un Rapport de gestion portant sur l'exercice écoulé. Ce rapport contient notamment des informations sur le suivi du plan stratégique pluriannuel.* »

Le présent rapport est rédigé par la Direction de l'UNIL et les Décanats de ses sept facultés pour répondre au plus près à ces exigences légales. Son objectif premier est de rapporter sur l'avancement du Plan stratégique de l'Université.

Pour ce faire, le rapport de la Direction (chapitres 1 à 4) se calque sur les objectifs et les mesures qui figurent dans le projet d'« EMPD sur le plan stratégique pluriannuel 2012-2022 de l'Université de Lausanne », approuvé par le Grand Conseil le 26 mars 2019.

Pour rappel, l'objectif 4.5 « Favoriser les collaborations » a été ajouté à l'EMPD sous forme d'un amendement du Grand Conseil, accompagné de la mesure 4.5.1 « Renforcer les liens avec les hautes écoles suisses » et 4.5.2 « Encourager les échanges internationaux pour les étudiant·e·s et les doctorant·e·s ». Le présent rapport y ajoute encore trois mesures complémentaires, liées à la dimension internationale de l'UNIL, vitales pour celle-ci et nécessaires à la réalisation de l'objectif 4.5: 4.5.3 « Alimenter un réseau actif et vivant au niveau international », 4.5.4 « Développer l'attractivité de l'UNIL pour le recrutement des professeur·e·s » et 4.5.5 « Développer des partenariats privilégiés avec des universités étrangères ».

Le rapport de chaque faculté (chapitre 5) est rédigé en regard de son plan d'action élaboré dans la procédure interne d'auto-évaluation.

Lors de sa séance ordinaire du 20 mai 2021, le Conseil de l'Université a :

- Approuvé les comptes 2020 de l'Université.
- Adopté le présent Rapport de gestion 2020 (selon la LUL, art. 29, al. h)

Le mot du Président du Conseil

L'année 2020 fut sans doute digne de tous les superlatifs tant elle marqua l'Université de Lausanne dans sa chair et dans son cœur, à l'instar du reste de la société. Face à la pandémie et à ses conséquences, l'UNIL a su se rassembler, se réinventer et s'améliorer pour relever ce qui fut l'un des plus grands défis de son histoire. Ces moments permettent de comprendre comment l'UNIL impacte la vie et l'avenir de milliers d'étudiants, de collaborateurs, de femmes et d'hommes. Rendons hommage donc dans cette préface à ces femmes et à ces hommes de la communauté universitaire qui ont permis de transformer, ensemble, les obstacles en opportunités.

Ainsi, 2020 n'aura pas empêché la nomination du futur Recteur par le Conseil de l'Université grâce à l'abnégation de l'ancienne présidente et du bureau du conseil, ainsi que de la commission de nomination formée à cet effet et, finalement, de tous les membres du conseil. Cette procédure exigeante n'aura pas limité le conseil dans ses tâches quotidiennes, et il aura su trouver l'énergie pour soutenir, guider, parfois critiquer, la Rectrice et son équipe de Direction lors de la mise en place, à marche forcée face à l'urgence, de la numérisation de l'UNIL; tour de force dont le crédit va à la Direction ayant fait très tôt le choix de voir les opportunités de la crise, autant qu'aux équipes administratives qui auront su montrer encore une fois leur investissement et leur générosité envers la communauté universitaire.

Enfin, saluons la communauté académique dans son ensemble, professeurs, corps intermédiaires et, bien sûr, étudiants par et pour qui tout arrive à l'UNIL. Chacun, par ses actes au quotidien, a su s'adapter et participer, loin des projecteurs, à une réalité inédite faite de distance, de visioconférences, d'examens en ligne et de normes contraignantes changeant au gré de l'évolution de la situation sanitaire. C'est bien grâce à eux que l'UNIL a pu jouer son rôle dans la société, rôle devenu aujourd'hui plus que jamais indispensable au bien-être de chacun.

Je vous invite donc à chasser autant que possible les nuages du passé pour vous souvenir de toutes les réalisations positives faites en 2020, encore impossibles il y a peu, et à souhaiter une année 2021 plus paisible quoique que tout aussi productive.

Marc-Olivier Boldi

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'MO Boldi', with a stylized flourish at the end.

Président du Conseil de l'UNIL

2020 : malgré tout

Le rapport précédent présentait l'année 2019 comme celle de l'entrée en production de nombreuses structures ou infrastructures créées en 2018, sur la base de besoins identifiés et analysés en 2017. La Direction était heureuse de voir le Plan stratégique en bonne voie de réalisation pour le terme de son mandat au 31 juillet 2021. 2020 devait donc s'inscrire dans cette série pour y figurer comme année de clôture des objectifs et mesures du plan stratégique, de manière à constituer un tremplin des nouveaux objectifs identifiés par la Direction 2021-2026. Le rapport de gestion 2020 étant appelé à faire figure de bilan quasi final du plan de la Direction, avant le terme du mandat de celle-ci au 31 juillet 2021.

Les choses ne se seront pas déroulées avec la linéarité attendue suite à l'irruption de la situation extraordinaire provoquée par la pandémie COVID dès le premier trimestre de l'année. N'en déduisons pas que celle-ci aura signé l'échec de la finition du plan stratégique de l'UNIL, loin de là ! Notre institution a fait montre d'une formidable capacité de réaction, d'anticipation puis, les mois passant, de résilience à cette nouvelle donne en perpétuelle mutation. La priorité immédiate est allée à la composante estudiantine de la communauté de l'UNIL dont la validation du semestre de printemps 2020 a été fixée comme l'objectif immédiat. Mais l'UNIL est en outre parvenue à se mettre progressivement en mode de continuité longue de manière à reprendre autant que possible la réalisation de ses tâches quotidiennes et de ses objectifs de développement.

Ce rapport fait constamment référence aux effets de cette situation sur la réalisation des objectifs et mesures du plan stratégique, souvent ralenties. Mais l'UNIL n'en est pas moins restée une institution qui suit la ligne de développement qu'elle s'est fixée, en ajoutant à ses objectifs stratégiques des initiatives prises au gré d'occasions à saisir ou de risques à prévenir : l'exemple le plus spectaculaire de 2020 aura été le passage à l'enseignement à distance, puis même "comodal", selon lequel un cours donné en auditoire est simultanément diffusé à destination de personnes qui le suivent à distance.

Mais il est à souligner encore une fois le fait que pour parvenir à ce résultat en dépit d'une évolution budgétaire restée au-dessous des besoins estimés dans le Plan Stratégique, l'UNIL devra puiser dans ses fonds propres, par définition non renouvelables. Une telle stratégie n'est évidemment pas viable plus de quelques années, et il pourrait s'ensuivre un ralentissement du développement, voire une régression de l'activité de l'UNIL, si une croissance budgétaire adaptée ne pouvait pas prendre la relève.

On trouve une description détaillée des réalisations au fil des chapitres du présent rapport ; cette introduction met en exergue les éléments les plus marquants au regard des enjeux institutionnels. Quant à la description de la gestion de la situation COVID, elle figure dans un document spécifiquement dédié en cours d'élaboration.

Sur la durée de son mandat la Direction a poursuivi sa politique d'ouverture à l'égard des **étudiant·e·s en situation particulière**, aboutissant notamment à l'introduction à la rentrée d'automne 2020 de la possibilité d'accomplir tous les cursus de bachelor à temps partiel. En outre le dispositif en faveur des étudiant·e·s issus de la migration semble répondre à leurs besoins, compte tenu des contacts réguliers avec les instances compétentes requises par les situations particulières et l'éventuelle évolution des demandes.

Depuis son entrée en fonction, la Direction s'est attelée à répondre au défi démographique, notamment par le développement **d'approches pédagogiques innovantes complémentaires** à la présence en auditoires ; or celles-ci ont été brusquement accélérées par la bascule en quelques jours vers un enseignement entièrement à distance. Il en est allé de même de la majorité des examens. L'élargissement requis du portefeuille d'outils numériques a été accompagné d'une intense activité de formation des enseignant·e·s et étudiant·e·s à la nouvelle pratique à distance (cf. 1.1.2 et 1.1.3). La croissance de la maturité de l'UNIL en matière d'éducation numérique est spectaculaire. Mais elle s'accompagne d'une prise de conscience que, si le renforcement de l'éducation numérique restera un enjeu important de ces prochaines années, l'enseignement à distance n'est pas l'avenir de la formation universitaire. L'UNIL aura encore besoin, à grande échelle, d'auditoires et de salles de cours ! Tant son corps étudiant que son corps enseignant font entendre la lassitude provoquée par le tout à distance et confirment que la nature fondamentale de l'enseignement universitaire repose sur l'interaction entre enseignant·e·s et élèves et les échanges entre pairs, réunis dans un même lieu. Au terme d'une année passée hors du campus, de nombreuses voix étudiantes font entendre la détresse et la démotivation nées de leur isolement et de journées passées en solitaire derrière un écran !

Dans le **domaine de la médecine**, la croissance des volées confirme qu'en 2021 le nombre d'étudiant·e·s en master atteindra l'objectif de 220, fixé pour répondre aux besoins, et qu'il sera même probablement de 245 dès 2024. Les initiatives prises ces dernières années pour répondre aux **besoins de formation en santé** par la création de nouveaux masters, confirment leurs effets avec une stabilisation ou croissance progressive des étudiant·e·s inscrits (cf. 3.4.1).

L'UNIL a beaucoup développé ses actions d'**accompagnement des étudiant·e·s vers le monde de l'emploi** (cf. 1.3) en réponse à une préoccupation exprimée par la Direction dans son Plan d'intentions et en écho à celle de plus en plus perceptible des enseignant·e·s et des étudiant·e·s. La fermeture puis la réouverture partielle du campus ainsi que les effets de la pandémie sur le monde du travail ont évidemment mis un frein à certaines initiatives ou demandé des adaptations de celles-ci. Mais certaines initiatives ont tout de même été réalisées pendant 2020 en matière d'accompagnement des étudiant·e·s vers le monde de l'emploi, dans la continuité des actions entreprises les années précédentes et en capitalisant sur l'expertise du Bureau des alumni (cf. 1.3.3) et du SOC (cf. 1.3.1 et 1.3.2). A cela s'ajoutent les initiatives du Graduate Campus au bénéfice de plusieurs centaines de post/doctorant·e·s (cf. 4.2). Finalement **le HUB Entrepreneuriat et Innovation**, né en 2019 avec mission de donner aux étudiant·e·s des compétences et attitudes

d'esprit d'initiative, d'autonomie, et de gestion de projets a maintenu, le plus souvent à distance, ses événements et ateliers. Au point que la communauté interdisciplinaire qu'il s'est fixé pour objectif de constituer compte déjà 2'000 étudiant·e·s, chercheur·e·s, professeur·e·s, PAT, alumni ou externes. La grande inconnue reste dorénavant l'impact pour les prochaines années des mesures sanitaires sur le monde de l'emploi et donc les débouchés qui s'offriront aux jeunes diplômé·e·s.

On peut sans fausse honte affirmer à quel point l'UNIL est extrêmement performante dans le domaine de la recherche ; les montants obtenus auprès des différentes instances de financement en sont un indicateur (cf. Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.1). La **politique de recherche** de l'actuelle Direction aura été en grande partie faite de projets de soutien en réponse au développement accéléré du numérique. Son engagement aura porté en particulier sur **l'Open Science** (cf. 2.1.1 et 2.1.3) ; le **calcul scientifique à haute performance**, le stockage sécurisé et l'exploitation de grandes masses de données, avec la création de la DCSR, du BICC (cf. 2.2.1) et **l'éthique de la recherche**, notamment dans l'usage et la protection de données numériques (cf. 2.1.2) et finalement la **valorisation** des grandes thématiques de recherche de l'UNIL avec la création des Vitrines de la recherche (cf. 2.1.3). C'est cette même ligne qu'ont suivi en 2020 les travaux de conception d'un **Service de soutien à la recherche**, qui entrera en fonction en 2021. Son rôle de coordination des ressources et d'accompagnement sera essentiel dans la complexité croissante des contraintes et des normes liées à la recherche dans tous les domaines.

Les exigences à la hausse du FNS et de l'UE en matière **d'Open Science** font de celle-ci un enjeu pour toutes les universités. L'adhésion des chercheur·e·s de l'UNIL a crû en 2020, probablement du fait des campagnes de l'UNIL en faveur de l'Open Science, des politiques incitatives du FNS et de swissuniversities ainsi que de l'intérêt accru pour les données et documents numérisés qui a découlé du confinement. L'**Open Research Data** (ORD) sera un enjeu organisationnel et financier majeur de la décennie ; la préservation et la réutilisation de masses considérables et sans cesse grandissantes de données numériques de recherche de tous formats demanderont des investissements colossaux à l'échelle institutionnelle et nationale. La stratégie ORD mise en consultation par swissuniversities esquisse ces défis sans pour autant apporter de solutions de coordination concrètes, qui restent à mettre en œuvre à tous les échelons.

Le Plan d'intentions de la Direction fixait comme enjeu pour la science du XXIème siècle que les savoirs se croisent pour répondre aux besoins de l'humanité. Les **cinq centres interdisciplinaires** mis sur pied dans cette perspective mènent une activité très dynamique et sont bien visibles sur www.unil.ch, aux côtés des sept facultés (cf. 2.2.2). La Direction a élaboré en 2020 un guide spécifiquement dédié à la procédure d'évaluation de ces centres – créés chacun avec un mandat initial de trois ou quatre ans – qui constituera un outil nécessaire pour statuer de façon méthodique sur l'opportunité de leur éventuelle reconduction.

Le Service de la **culture et de la médiation scientifique** (SCMS) et le ColLaboratoire / **unité de recherche-action** nés en 2018 d'une réorganisation qui visait à affiner leurs missions respectives et assurer le dynamisme de chacun dans son domaine d'action ont rencontré des difficultés à réaliser leurs programmes en 2020 au vu des contraintes imposées par la pandémie. Le bilan de fréquentation du

SCMS a été fortement impacté par la situation, mais la description des activités et surtout la liste des diverses collaborations et partenariats engagés (cf. 3.3.1, 2 et 3) en dépit des difficultés – Théâtre de Vidy, festival Visions du Réel à Nyon, Festival de la Cité à Lausanne, Numerik Games à Yverdon, Food Culture Days à Vevey – annoncent un développement très dynamique des activités de médiation et de la politique culturelle dans les années à venir. Le ColLaboratoire a réalisé ou développé une dizaine de projets dans le domaine de la santé, de la sécurité publique et de *l'empowerment* des parties-prenantes et des citoyen·ne·s, en partenariat avec des institutions ou organes tels que la Direction générale de la santé du Canton de Vaud, la Fondation Leenaards, ou UNISANTE.

L'UNIL tenait à valoriser et renforcer sa position de tête du réseau académique dans le domaine du sport à l'occasion des **Jeux Olympiques de la Jeunesse** – JOJ 2020, épargnés de peu par la pandémie. Ce qu'elle a fait, outre la mise à disposition des infrastructures du Campus, par son engagement avec ses partenaires de l'EPFL et du CHUV dans la réalisation du programme éducatif, au pavillon « Health for Performance » sur le site de Malley qui a reçu plus de 15'000 visiteur·euse·s. L'eSpace Arlaud, qui accueillait un festival des cultures numériques développé par le SCMS a reçu plus de 3'500 spectateur·trice·s (cf. 3.3.3). Plus d'une centaine de collaborateur·trice·s et chercheur·e·s de l'ISSUL, des Sports Universitaires, des services Unibat, UniSEP, Unicom, du ColLaboratoire et du SCMS se sont mobilisés pendant les JOJ mais aussi pendant toute l'année qui a précédé.

Dès le démarrage officiel de son activité en avril, le **Centre interdisciplinaire de durabilité** (CID) a rencontré au sein de l'UNIL un succès dépassant les attentes (cf. 3.1.1). On note sa notoriété grandissante auprès d'administrations publiques telles que l'État de Genève, la Ville de Lausanne ou le Canton du Valais, qui ont recouru par son biais à l'expertise des chercheur·e·s de l'UNIL dans l'élaboration de leurs plans Climat, alors que l'Office fédéral de l'environnement lui a confié son projet sur l'évaluation des services écosystémiques dans les parcs suisses d'importance nationale et que la DGE du Canton de Vaud le sollicitait pour une étude sur la mise en œuvre d'un observatoire sur la rénovation énergétique et le comportement des ménages (cf. 3.1.3). La nomination du Vice-recteur Durabilité & Campus à la présidence du nouveau réseau *sustainability at swissuniversities*, renforce le positionnement national de l'UNIL en la matière.

Ce positionnement implique également un fort **engagement de l'UNIL à réduire son propre impact écologique** (cf. 3.1.2). 2020 a eu cette particularité que la fermeture du campus de mi-mars à début juin a généré une baisse de consommation de ressources naturelles et énergétiques. Le déploiement consécutif d'outils de vidéoconférence et de travail à distance contribuera à la stratégie de réduction des émissions liées aux déplacements professionnels, tout en ayant des répercussions sur les gaz à effet de serre dont il faudra tenir compte. La publication de la « **Charte d'investissement responsable** » à fin 2019 a commencé à déployer ses effets sur les fonds placés sous la responsabilité de l'UNIL. Notons encore la participation de l'UNIL à la catégorie "Global Impact" du *Times for Higher Education (THE) Ranking*, créée en 2018 pour rendre compte de l'impact écologique des universités sur la base des objectifs du développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 de l'ONU.

Cette introduction ne serait pas complète sans qu'il y soit fait état des défis et des occasions qui ont surgi au cours des dernières années. Ils constituent aujourd'hui des éléments freins (qu'il faut gérer) ou moteurs (qu'il faut exploiter) du développement de l'institution.

Un défi constant – dont l'Office fédéral de la statistique annonce la persistance avec des projections qui s'avèrent chaque année sous-évaluées – relève de la **croissance continue des effectifs d'étudiant·e·s**. Or ce phénomène a été accru à la rentrée académique 2020 suite aux mesures dérogatoires "COVID" appliquées aux sessions de juin et d'août, qui en ont réduit l'effet sélectif, en particulier au terme de l'année propédeutique. On assiste à une hausse inédite du nombre d'étudiant·e·s immatriculés (16'919 étudiant·e·s en 2021, soit 1'051 de plus par rapport à l'année précédente, contre 534 en 2019 et 358 en 2018). L'impact de cette situation conjoncturelle se fera sentir pour les deux ou trois ans à venir sur les conditions en première année de bachelor, puis pour les années consécutives. L'UNIL est heureuse que la situation budgétaire cantonale ait tout de même permis une augmentation de son budget 2021 pour couvrir l'augmentation statutaire et d'autres frais automatiques.

La Direction a donc adopté dès 2019 une **stratégie d'ouverture de postes de professeur·e·s** finançables pour quelques années sur ses fonds propres, en doublons de postes de professeur·e·s dont la retraite est annoncée à moins de cinq ans. La Direction a également demandé à ses facultés souhaitant bénéficier de cette démarche de se focaliser sur des candidat·e·s ayant un **profil "numérique"** prononcé dans leur domaine scientifique, de manière à accélérer encore le virage de l'activité académique vers le domaine de la numérisation. Le pari qui sous-tend cette démarche est une anticipation d'un retour à la hausse du budget de l'UNIL qui permettra la pérennisation de ces nouveaux postes additionnels, faute de quoi leur financement devra être assuré par celui des professeur·e·s tenants d'un poste pérenne, au moment de leur départ à la retraite, assurant ainsi l'équilibre budgétaire, mais mettant en échec cette tentative de mise à niveau du taux d'encadrement.

La crise de la Covid-19 a eu un impact considérable sur les modalités de **formation continue**, qui a passé en ligne la quasi-totalité de ses formations certifiantes et a dû renoncer à quelques formations courtes (cf. 3.2). Elle capitalisera sur cette expérience pour favoriser à l'avenir les formats hybrides d'enseignements en présentiel et en ligne. A noter que malgré les conditions dégradées, la FCUE a élargi encore en 2020 le portefeuille de **formations liées à la thématique du numérique** : 18 nouveaux programmes, dont huit destinés plus particulièrement **aux enseignant·e·s scolaires** ont été mis sur pied sur les quatre dernières années, alors que le nombre de ses formations a crû de façon spectaculaire depuis 2015.

L'UNIL ne croît pas seulement par le nombre de ses étudiant·e·s, mais aussi par le **dynamisme de sa recherche** ; le montant des fonds obtenus auprès du FNS a plus que doublé en 10 ans, tout comme celui des fonds obtenus de l'UE. Nous avons mentionné ci-dessus le défi constitué par la nécessité pour toutes les universités de se doter de ressources numériques **de calcul à haute performance** et de stockage considérables pour développer leurs activités de recherche. L'UNIL a poursuivi en 2020 ses initiatives allant dans ce sens (cf. 2.2.1), par l'extension des services de formation et soutien aux chercheur·e·s en la matière et en mutualisant et régénérant

ses anciens clusters de calcul. Une convention signée avec l'EPFL a fait du **Centre de compétence en bioinformatique**, né en 2019, un centre interinstitutionnel réunissant une masse critique de compétences nécessaire aux besoins en analyses de données des sciences de la vie et biomédicales. Depuis le début de l'année 2020 l'UNIL héberge le **pôle de recherche national (NCCR) sur les Microbiomes**, dont les travaux bénéficieront de la complémentarité entre recherche fondamentale et ingénierie impliquant une douzaine de groupes de recherche côté lausannois entre l'UNIL, le CHUV et l'EPFL. La thématique des Microbiomes touche tant le domaine de la santé, que le monde végétal, animal et l'environnement, et apporte un fort potentiel en matière de bioinformatique. L'UNIL dotera le centre en 2021 des locaux requis pour tous les chercheur·e·s dont le projet assurera l'activité sur le campus.

Maintenir la capacité de l'UNIL à investir dans des partenariats dans des domaines stratégiques pour son développement et celui de **la place scientifique lausanno-lémannique** reste un enjeu constant. Les compétences de pointe de l'UNIL la mettent en position de jouer un rôle moteur dans des partenariats interinstitutionnels, comme cela a été le cas pour donner à Lausanne un rôle de premier plan sur la carte mondiale **de l'oncologie et de l'immunologie** (cf. 3.4.2). C'est dans cette même perspective que s'inscrit l'ambition du **Centre E4S**, lancé en 2019 par l'UNIL et sa Faculté des HEC, l'EPFL et l'IMD pour inspirer un système économique durable et inclusif et former les cadres de demain aux défis de la durabilité et de la responsabilité sociale, tout en tirant parti des opportunités de la numérisation (cf. 4.5.1). Dans cette même dynamique, l'UNIL et l'EPFL se sont associées dans le sillage du prix Nobel du prof. Dubochet pour monter **un centre en cryomicroscopie électronique** qui développera cette méthode et les révolutions qu'elle peut amener en science des matériaux, géologie, biologie ou médecine, tout particulièrement dans des domaines tels que le cancer ou les maladies neurodégénératives.

L'UNIL et l'EPFL ont lancé le **Centre CLIMACT** (cf. 3.1.3) qui vise à développer des solutions aux impacts environnementaux du changement climatique (air, eau et terre) et ses conséquences sociétales (approvisionnement alimentaire, santé et bien-être, systèmes de production et villes).

De tels projets sont ambitieux et ciblés sur des domaines de compétence propres à l'UNIL et nécessaires pour alimenter le dynamisme de la place lausannoise et lémanique, en confortant son positionnement croissant aux échelons national et international. Mais le succès de ces initiatives repose sur la capacité de l'UNIL et de ses partenaires à faire des investissements considérables et à obtenir les fonds de lancement. C'est donc un réel défi pour l'UNIL de maintenir sa capacité à fournir les ressources requises pour jouer le rôle d'acteur de premier rang auquel l'appellent les compétences intellectuelles et scientifiques qu'elle a développées, et garantir simultanément l'encadrement d'un nombre d'étudiant·e·s toujours croissant. Il s'agit d'éviter que les partenaires n'aient à se tourner vers d'autres institutions et se posent alors en concurrents dans des domaines clefs investis de longue date par l'UNIL.

Pour répondre à ce défi dans l'immédiat, l'UNIL a pris l'option de mettre à contribution les fonds propres dont elle dispose et de réduire fortement le fonds de recherche et innovation (FRI) que la LUL a établi pour lui permettre de constituer une réserve opérationnelle. Les premiers effets de cette politique, définie en 2019 déjà, seront perceptibles dans la comptabilité de l'UNIL dès 2021 et pour les années suivantes. Il est évident que cette stratégie n'a de valeur que dans la perspective d'une situation

budgétaire cantonale plus favorable que ces dernières années. Celle-ci devrait permettre au Conseil d'État et au Grand Conseil de réagir sans trop attendre pour compenser le décalage grandissant vécu par l'UNIL entre l'augmentation du nombre de ses étudiant·e·s et de son activité de recherche et l'augmentation limitée des ressources allouées, étant entendu que la situation budgétaire spécifique pour l'année 2021 s'annonce plus favorable que celle des années précédentes, suite à une augmentation de la subvention fédérale reçue à la fin de l'année 2020.

La bonne réalisation et le développement de projets de grande envergure, comme la présence de scientifiques de haut niveau à l'UNIL restent conditionnés à un accès aux réseaux internationaux de la recherche, tout particulièrement européens. Les craintes maintes fois répétées par les scientifiques suisses quant à **l'incertitude autour des négociations sur l'accord cadre Suisse-UE** vont en augmentant, alors que les parties semblent se préparer de manière de plus en plus explicite à l'abandon d'un tel accord. Or celui-ci semble constituer la clef d'accès des chercheur·e·s des universités suisses aux réseaux internationaux de recherche, au sein desquels l'UNIL a acquis un statut scientifique reconnu (cf. 2.2.1. g) ! On ne peut que répéter que la menace qui en découle, déjà expérimentée de 2014 à 2016, est celle d'une exclusion des chercheur·e·s des réseaux de l'UE ! L'opacité actuelle des négociations empêche toute anticipation sur la situation à venir. Le risque est que la Suisse, et avec elle l'UNIL, devienne plus isolée et moins attractive pour les chercheur·e·s suisses et internationaux les plus talentueux dont le pays et ses universités ont besoin !

Une partie du dynamisme actuel de l'UNIL et de la place lausannoise résulte de l'audacieux pari de concentrer ou répartir certains domaines scientifiques entre **l'UNIL** et sa voisine immédiate **l'EPFL** dans le cadre du projet Sciences Vie Société (SVS). Cette dynamique a été initiée il y a une vingtaine d'année ; il est probable que les relations entre l'UNIL et l'EPFL demanderont à être adaptées ou repensées dans un avenir proche. Cette tâche sera probablement un enjeu essentiel pour la nouvelle Direction.

Le présent rapport est le dernier rédigé par l'équipe de Direction du mandat 2016-2021. Il a ceci de satisfaisant qu'il fait état d'un niveau élevé de réalisation des objectifs et mesures fixés dans le plan d'intentions de l'UNIL et dans le plan stratégique du Conseil d'État (qui pour la plupart se recourent). La Rectrice pourra donc remettre à son successeur une institution en plein développement, tant dans le domaine de l'enseignement que celui de la recherche, ouverte à son environnement, et dont l'agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (aaq) vient d'effectuer la procédure d'accréditation institutionnelle, qu'elle conclut par la demande **d'accréditation sans conditions de l'UNIL** en tant que haute école universitaire par le Conseil suisse d'accréditation (cette décision devant être prononcée dans le courant de l'année 2021).

Tout ceci a été accompli en dépit d'une année difficile, au cours de laquelle l'UNIL a montré sa capacité de fonctionner en situation extraordinaire, dans des conditions très fortement dégradées par les mesures imposées par la lutte contre la pandémie de Coronavirus. La réactivité et la résilience dont l'institution et toute sa communauté ont ainsi fait preuve ne doivent pas masquer l'énergie immense qu'elles ont sollicité de la part de tous les corps de l'UNIL, et la fatigue, voire l'épuisement qui en découlent. Un nombre croissant de membres de la communauté estudiantine, tout

particulièrement, émet des signaux de détresse auxquels l'institution elle-même n'a pas toujours les moyens et ressources pour répondre. Il sera essentiel que les institutions universitaires et surtout la jeunesse qu'elles ont pour mission de former ne soient pas reléguées au dernier plan des préoccupations politiques au moment de l'assouplissement progressif des mesures vers un retour à la normalité.

Nouria Hernandez

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Hernandez'.

Rectrice de l'Université de Lausanne

1. Axe 1 : L'enseignement

Au cœur des missions de l'UNIL se trouve l'excellence de l'enseignement universitaire qui se caractérise par son lien étroit à la recherche et aux savoirs les plus pointus, ainsi que par son ouverture au monde à travers les collaborations internationales et les échanges de personnel et d'étudiant·e·s.

1.1 Assurer l'excellence de l'enseignement universitaire et les conditions de réussite

Introduction

Cet objectif poursuit l'adaptation aux besoins des capacités de former en garantissant la qualité de l'enseignement, que ce soit par la disponibilité du personnel d'enseignement, la mise à disposition des infrastructures nécessaires et le recours pertinent au potentiel offert par les outils numériques.

Mesures

1.1.1 Répondre à l'évolution démographique tout en veillant à l'encadrement des étudiant·e·s

Définition : Cette mesure vise à augmenter les capacités de former en réponse à l'évolution des demandes tout en assurant aux étudiant·e·s de bonnes conditions d'études. L'accent est mis en particulier sur la poursuite de l'amélioration du taux d'encadrement commencée durant la période précédente et sur l'implication systématique d'enseignant·e·s de très haut niveau pour les cours de première année déjà.

Réalisations : La description quantitative de l'encadrement pédagogique des étudiant·e·s ne peut se limiter à la mesure d'un taux pour les deux raisons suivantes :

- diviser des nombres d'étudiant·e·s par des nombres d'enseignant·e·s n'a pas beaucoup de sens, puisque chaque étudiant·e ne bénéficie que de l'encadrement donné par quelques enseignant·e·s et ne croise pas la plupart des autres enseignant·e·s de l'Université ;
- les calculs de « taux d'encadrement » ne tiennent compte ni des échanges d'enseignements ni du fait que les cahiers des charges des enseignant·e·s intègrent également d'autres formes d'enseignement, et des activités de recherche, de service à la cité et d'administration.

Il semble donc préférable de comparer l'évolution relative du nombre d'étudiant·e·s et du nombre d'enseignant·e·s. Le tableau suivant présente cette évolution à l'UNIL depuis 2010 ; il distingue le cas de la médecine de toutes les autres voies d'études, parce que le nombre de porteur·euse·s d'un titre d'enseignant·e en médecine clinique est relativement important par rapport à l'ensemble de l'UNIL.

En 2020 l'UNIL a changé de base de données pour tout ce qui concerne le personnel. La qualité des données et l'algorithme de calcul ont été améliorés. Par conséquent, les chiffres de ce tableau ont été recalculés pour le passé également. A l'heure de la publication de ce rapport, les données concernant les clinicien·ne·s avant 2017 n'ont pas été intégrées de manière exhaustive dans cette nouvelle base de données.

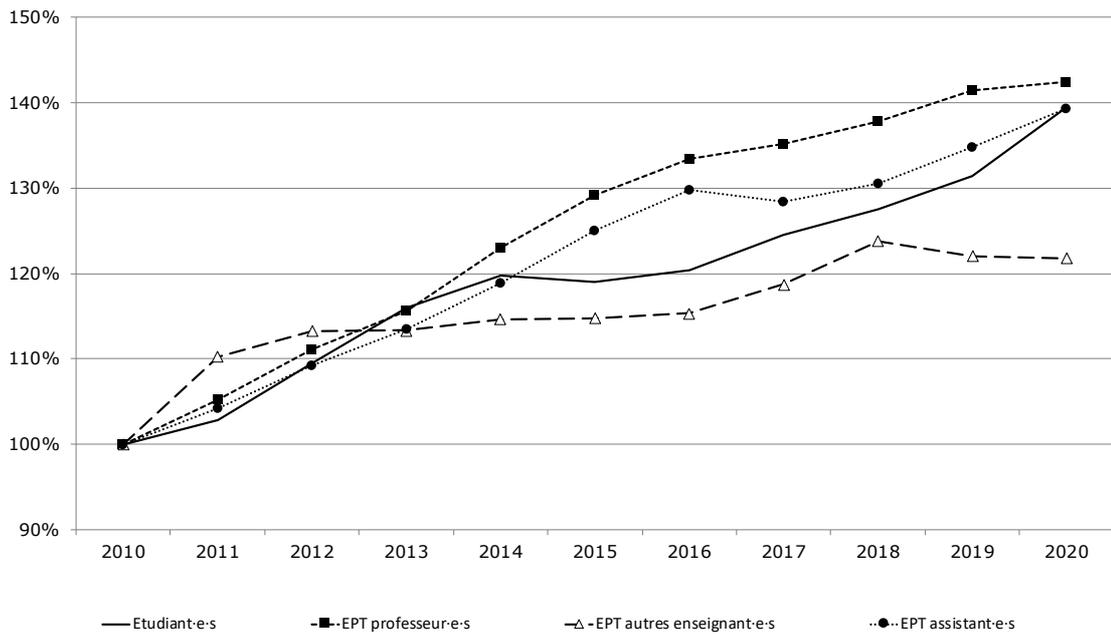
	2010	...	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'étudiant·e·s	12 091	...	14 165	14 189	14 475	14 976	15 334	15 868	16 919
Étudiant·e·s (sans médecine)	10 343	...	12 388	12 314	12 456	12 886	13 196	13 591	14 425
Étudiant·e·s en médecine	1 748	...	1 777	1 875	2 019	2 090	2 138	2 277	2 494
Nombre d'EPT de professeur·e·s		...					566,3	584,0	591,2
EPT professeur·e·s (sans clinique)	281,9	...	346,7	364,3	376,3	381,2	388,5	398,7	401,5
EPT professeur·e·s médecine clinique		...					177,8	185,3	189,7
Nombre d'EPT d'autres enseignant·e·s		...					459,2	460,4	474,6
EPT autres enseignant·e·s (sans clinique)	210,2	...	241,0	241,3	242,4	249,6	260,2	256,5	256,1
EPT autres enseignant·e·s médecine clinique		...					199,0	203,9	218,5
Nombre d'EPT d'assistant·e·s	937,0	...	1 113,6	1 171,6	1 215,9	1 203,6	1 223,4	1 263,3	1 306,0

En calculant la croissance relative (année de référence : 2018 pour les clinicien·ne·s et les étudiant·e·s en médecine et 2010 pour les autres), on obtient les tableaux et les graphiques suivants :

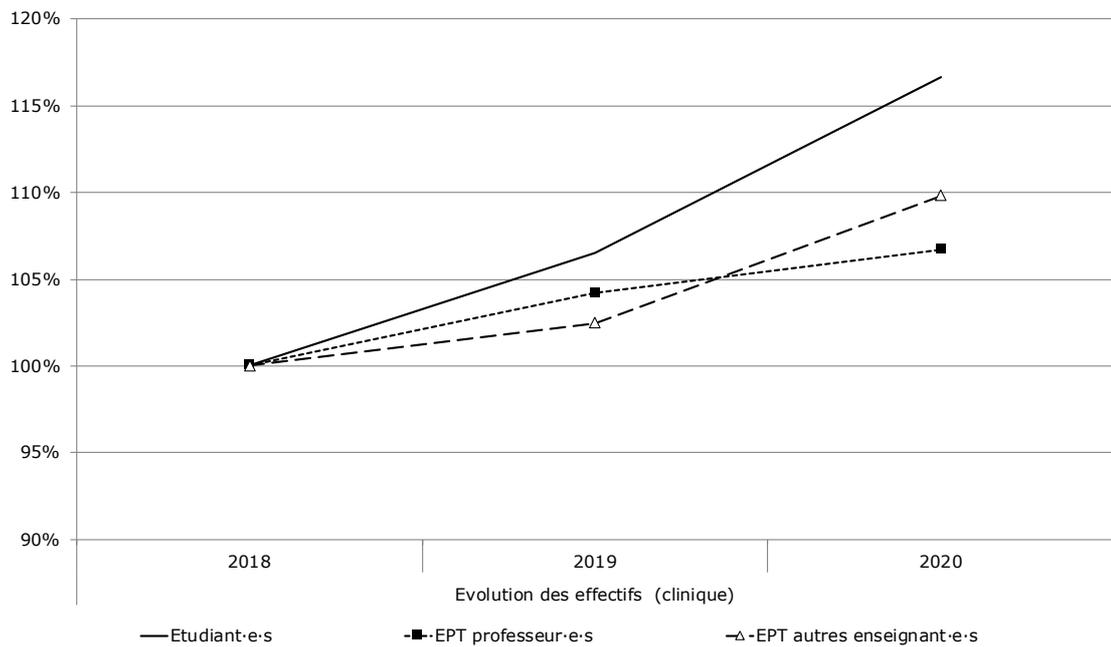
	2010	...	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Étudiant·e·s (sans médecine)	100%	...	120%	119%	120%	125%	128%	131%	139%
EPT professeur·e·s (sans clinique)	100%	...	123%	129%	133%	135%	138%	141%	142%
EPT autres enseignant·e·s (sans clinique)	100%	...	115%	115%	115%	119%	124%	122%	122%
EPT d'assistant·e·s	100%	...	119%	125%	130%	128%	131%	135%	139%

	2018	2019	2020
Étudiant·e·s en médecine	100%	107%	117%
EPT professeur·e·s médecine clinique	100%	104%	107%
EPT autres enseignant·e·s médecine clinique	100%	102%	110%

Évolution des effectifs (sans la clinique et sans les étudiant·e·s en médecine) :

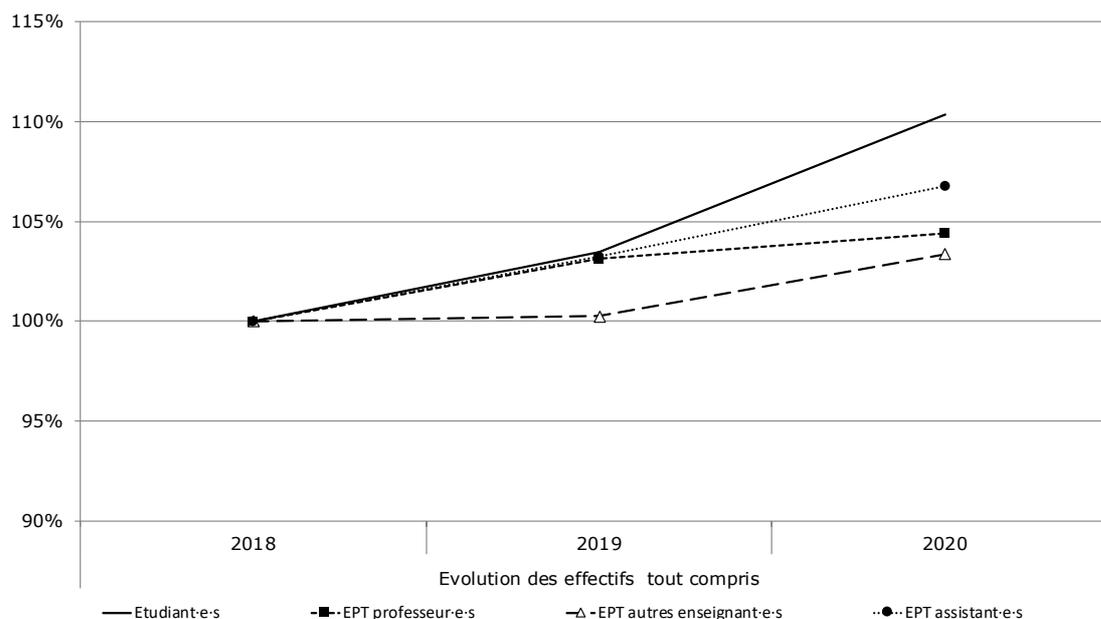


Évolution des effectifs (clinicien·ne·s et étudiant·e·s en médecine uniquement) :



Évolution des effectifs (toutes catégories confondues, depuis 2018) :

	2018	2019	2020
Étudiant·e·s	100%	103%	110%
EPT professeur·e·s	100%	103%	104%
EPT autres enseignant·e·s	100%	100%	103%
EPT d'assistant·e·s	100%	103%	107%



Dans l'ensemble, on constate que les effectifs d'étudiant·e·s et d'enseignant·e·s augmentent selon des pentes comparables au cours des années. Il faut cependant amener deux nuances à ce constat. D'une part, on note un décrochement en automne 2020 car l'augmentation du nombre d'étudiant·e·s a suivi une accélération jamais vue auparavant, principalement du fait des mesures exceptionnelles prises pour les examens de printemps et automne 2020 afin de tenir compte de la situation pandémique (non-comptabilisation des échecs et droit de retrait des examens sans justification). D'autre part, l'effectif des enseignant·e·s autres que professeur·e·s et assistant·e·s n'a pas progressé en 2019 et en 2020. Cette catégorie regroupe des statuts divers (privat-docents, chargé·e·s de cours, maîtres d'enseignement et de recherche, maîtres assistant·e·s, remplaçant·e·s du corps intermédiaire) et son évolution devra faire l'objet d'analyses détaillées dans les différentes facultés.

1.1.2 Développer les modes d'enseignement centrés sur l'étudiant·e

Définition : Cette mesure poursuit la dynamique d'innovation pédagogique lancée durant le dernier plan stratégique pour renforcer les modes d'enseignement centrés sur l'étudiant·e. Au travers de la participation, des interactions et des approches interdisciplinaires, la mesure vise à ce que les étudiant·e·s développent leur autonomie et une réflexivité sur leur apprentissage qui favorisent la curiosité, l'intégrité, l'acquisition d'un esprit critique et la capacité à appréhender des systèmes complexes.

Réalisations : Le Centre de soutien à l'enseignement (CSE) a développé un nouveau programme d'ateliers de formation aux modes d'enseignement centrés sur l'étudiant·e afin de répondre aux besoins générés par le passage en urgence à des cours en ligne dans le contexte pandémique. Ce programme de formation est destiné aux enseignant·e·s, et aux assistant·e·s. En 2020, 197 webinaires orientés autour des 6 axes ci-dessous ont été dispensés.

- Concevoir son enseignement (4 thématiques)
- Animer son enseignement (2 thématiques)
- Évaluer les apprentissages (4 thématiques)
- Renforcer la médiation de son enseignement (5 thématiques)
- Soutenir l'apprentissage de mes étudiant·e·s (3 thématiques)
- Valoriser son activité d'enseignement (4 thématiques)

Ces webinaires ont enregistré 1'467 inscriptions de 407 enseignant·e·s ou assistant·e·s différents. En outre, 1'140 enseignant·e·s ont bénéficié de conseils pédagogiques par le CSE pour développer des activités basées sur l'apprentissage actif des étudiant·e·s, avec ou sans l'utilisation d'outils numériques.

Par ailleurs, les approches centrées sur l'étudiant·e se développent par le biais d'enseignements innovants rendus possibles par le Fonds d'Innovation Pédagogique (FIP). En 2020 s'est achevé l'accompagnement des projets liés à la thématique « *La diversité au service de l'enseignement et de l'apprentissage* ». On entend par là l'implication des étudiant·e·s dans des activités dont les objectifs d'apprentissage tirent profit de l'hétérogénéité des participant·e·s ; l'élargissement des situations d'apprentissages à des contextes permettant la découverte, la compréhension ou la reconnaissance des apports que peut permettre la diversité ; la mise en place d'activités permettant aux étudiant·e·s de trouver les outils ou méthodes adaptés à leur manière d'apprendre. Dix projets ont été soutenus dans ce cadre. Les modalités du FIP sont en cours de révision afin d'inclure le soutien à des projets pédagogiques facultaires ou inter-facultaires de manière à faire bénéficier ces innovations au plus grand nombre.

Plus généralement, l'enseignement centré sur l'étudiant·e a fait l'objet d'une attention et de développements constants depuis 2016, comme c'était déjà le cas au cours du mandat de la Direction précédente. Si la Direction actuelle considère que les objectifs qu'elle s'était fixés en la matière ont été atteints – et ce malgré les perturbations engendrées par le passage en urgence à l'enseignement en ligne, elle n'en estime pas moins que l'enseignement centré sur l'étudiant·e restera le sujet d'une attention constante.

1.1.3 Encourager l'acquisition des compétences transverses nécessaires à la transition numérique

Définition : La numérisation de la société et de l'économie motive cette mesure : tous les étudiant·e·s doivent développer une palette de compétences pour pouvoir pleinement jouer leur rôle dans cette transition. Il s'agit d'un côté d'acquérir une certaine maîtrise technique, mais aussi de pouvoir appréhender les impacts du numérique dans leurs diverses déclinaisons sociales, scientifiques, légales, économiques, médicales, environnementales, éthiques...

Réalisations : La réalisation de cette mesure se décline, selon la stratégie numérique de l'UNIL¹, sur deux axes : d'une part « enseigner et apprendre le numérique », d'autre part « enseigner et apprendre par le numérique ».

Concernant le premier axe, les activités ont été majoritairement mises en suspens par la crise Covid-19. En effet, la mise en œuvre du "Cadre pour le développement d'une culture numérique à l'UNIL", qui devait faire l'objet d'un atelier de réflexion dans chacune des facultés et écoles en vue de définir des *learning outcomes* numériques pour chaque cursus de bachelor, a dû être interrompue après les deux premiers ateliers. Il est prévu de reprendre cette démarche dès que possible. Un cahier "Objectif *Learning outcomes* numériques" destiné aux facultés a été conçu à cet effet.

Quant à l'axe « enseigner et apprendre par le numérique », il a connu une accélération spectaculaire du fait de la généralisation de l'enseignement à distance rendu nécessaire par la pandémie de Covid-19. Dans ce contexte, l'UNIL a étoffé son portefeuille d'outils numériques au service de l'enseignement avec les solutions suivantes :

- WebEx et ZOOM (mars 2020) pour l'organisation de webinaires et de cours en ligne synchrones.
- UbiCast (mars 2020) pour l'enregistrement et la diffusion de cours asynchrones (49 salles ont été équipées avec un système de captation).
- MoodleExam (mai 2020) pour l'organisation d'examens en ligne.
- REC·UNIL (septembre 2020) pour la captation et l'enregistrement des cours en synchrone et asynchrone à partir de 42 salles de cours.

18 vidéos de type "Tutoriel" à destination des étudiant·e·s ont été réalisées afin de les soutenir dans le développement des compétences numériques pour apprendre, communiquer et collaborer.

Par ailleurs, toujours dans le but de promouvoir le développement des compétences numériques au sein de l'institution, le CSE a renforcé et diversifié l'offre de sa nouvelle équipe de production multimédia au service des enseignant·e·s. C'est ainsi que 67 enseignant·e·s ont été accompagnés dans l'écriture et la production de 92 vidéos pédagogiques.

Ainsi, même si certaines des actions en lien avec la mesure 1.1.3 ont dû être reportées en raison du contexte pandémique, le mouvement vers un renforcement de l'éducation numérique est désormais bien engagé. Il est vraisemblable qu'il restera une priorité pour les prochaines années. Ceci dit, l'expérience d'enseignement à distance vécue en conditions de pandémie pendant l'année 2020 s'accompagne d'une prise de conscience que, si le renforcement de l'éducation numérique restera un enjeu important de ces prochaines années, l'enseignement à distance n'est pas l'avenir de la formation universitaire. L'UNIL aura encore besoin, à grande échelle, d'auditoires et de salles de cours ! Tant son corps étudiant que son corps enseignant font entendre la lassitude provoquée par le tout à distance et confirment

¹ <https://www.unil.ch/numerique/fr/home.html>

que la nature fondamentale de l'enseignement universitaire repose sur l'interaction entre enseignant·e·s et élèves et les échanges entre pairs, réunis dans un même lieu.

1.1.4 Promouvoir la qualité des évaluations (examens et validations)

Définition : Cette mesure promeut la qualité des examens et des validations des acquis en favorisant le recours pertinent à des formats et des questions qui mobilisent la réflexion plutôt que la mémorisation. Cette étape, essentielle dans tout enseignement de haute qualité, est particulièrement cruciale quand il s'agit d'évaluer de grands effectifs.

Réalisations : En 2020, le CSE a accompagné 20 enseignant·e·s de manière approfondie, pour développer la qualité des évaluations (analyses docimologiques, définition des modalités d'examen, définition des critères d'évaluation, élaboration de grilles critériées, etc.).

Le Réseau interfacultaire de soutien enseignement et technologie (RISET) avait coordonné, en 2019, un projet pour le développement de l'*e-assessment*. En raison de la crise Covid-19, ce projet a dû être considérablement revu. Le CSE, en coordination avec le Centre Informatique, a développé et déployé des instances spécifiques de Moodle dédiées aux examens à distance des facultés (MoodleExam). En 2020, 687 examens ont ainsi pu avoir lieu sur MoodleExam. Des ressources pour accompagner la mise en œuvre d'examens en ligne de qualité ont été également produites par le CSE, dont le « Vademecum pour l'évaluation à distance des étudiant·e·s »², le guide « Garantir la qualité Quizz »³, le padlet « Evaluer à distance »⁴ ainsi que 3 tutoriels vidéo⁵. Un événement en ligne « Examen en ligne : favoriser un climat de travail bienveillant » animé par le CSE a été suivi par une centaine de personnes.

En 2019, le CSE avait accompagné les facultés dans les travaux nécessaires à la mise en œuvre de l'anonymisation des épreuves écrites, en élaborant un système d'anonymisation, mais aussi en identifiant les épreuves qui devront déroger à cette décision. Une solution d'anonymisation par étiquette autocollante a été identifiée et présentée aux équipes administratives au début de l'année 2020. La phase pilote, prévue durant le semestre de printemps 2020, a cependant dû être reportée en raison de la situation sanitaire et de la tenue d'examens en ligne qui en a découlé.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.1

Les deux premières mesures décrites ci-dessus illustrent une attention et un effort continus consacrés à la qualité de l'enseignement, à la promotion des spécificités de la formation universitaire et à l'innovation pédagogique. L'UNIL a consacré d'importantes ressources pour que ces valeurs puissent être largement promues dans

² unil.ch/coronavirus > Enseigner > Evaluer en ligne et à distance > [Vade-mecum pour l'évaluation à distance des étudiant·e·s](#)

³ unil.ch/coronavirus > Enseigner > Evaluer en ligne et à distance > [Vade-mecum pour l'évaluation à distance des étudiant·e·s > Recommandation Garantir la qualité des Quizz.pdf](#)

⁴ http://bit.ly/CSE_Evalueradistance

⁵ <https://www.youtube.com/playlist?list=PLMn8MvVsX6LQqcJCVRJP9d-kgWV3IQApi>

un grand nombre de cours. L'étape suivante qui consiste à en accroître la promotion à l'échelle des cursus est en voie de mise en œuvre.

La volonté d'œuvrer à la qualité des examens – fondée sur le rôle crucial que jouent ceux-ci sur les processus d'apprentissage – existe de longue date au sein des facultés, mais elle est plus récente à l'échelle institutionnelle. Le développement d'un dispositif d'*e-assessment* et le début d'une généralisation de l'anonymisation des épreuves écrites en sont les premières réalisations concrètes. La crise sanitaire a montré la nécessité de disposer d'outils d'évaluation en ligne sécurisés et a accéléré leur déploiement à l'échelle de l'institution.

Quant aux défis de la numérisation – qu'il s'agisse de numériser l'enseignement ou d'enseigner la numérisation – ils sont déjà très largement intégrés dans chacune des facultés de l'UNIL. Dans ce contexte, la mesure y relative du plan stratégique est mise en œuvre dans un esprit d'actualisation et de généralisation à toutes les formations, tenant compte aussi bien des spécificités disciplinaires que des enjeux transverses à toutes les disciplines. La crise sanitaire a ralenti certaines composantes de cette démarche et en a fortement accéléré d'autres. Alors que le bilan de cette expérimentation forcée à large échelle doit encore être tiré, le renforcement de l'éducation numérique restera sans doute un enjeu important de ces prochaines années.

Enfin, l'expérience de 2020 a montré qu'un usage étendu des outils numériques ne peut en tout cas pas signifier un abandon de l'enseignement en présence dont l'UNIL, comme toutes ses institutions consœurs, reste convaincue qu'il est le fondement du développement et de la transmission du savoir universitaire.

Critères de réalisation	
Bilan de l'évolution du nombre d'enseignant·e·s par rapport au nombre d'étudiant·e·s	L'effectif des enseignant·e·s reste en progression, mais celui des étudiant·e·s a connu une augmentation plus marquée à l'automne 2020.
Bilan des mesures contribuant au « <i>student centered learning</i> »	<p>Développement d'une nouvelle offre de formation pour les enseignant·e·s et les assistant·e·s, augmentation considérable du nombre de personnes formées. Poursuite des accompagnements pédagogiques individuels.</p> <p>Publication de matériel de sensibilisation et d'information.</p> <p>Finalisation de la mise en œuvre de 10 projets d'innovation pédagogique.</p>
Bilan des mesures encourageant les compétences transverses touchant au numérique	<p>Publication d'un cadre innovant de compétences numériques, adaptable à tous les cursus. Sur cette base, lancement des démarches facultaires pour l'identification de nouveaux objectifs de formations numériques et la cartographie des compétences numériques dans les cursus de bachelor.</p> <p>Soutien à l'hybridation des modalités d'apprentissage et d'enseignement par la « cellule d'appui multimédia enseignement » du CSE.</p> <p>Mise à disposition d'un portefeuille d'outils numériques pour enseigner et apprendre.</p> <p>Publication de tutoriels pour développer les compétences des étudiant·e·s pour apprendre avec le numérique.</p>
Bilan de la qualité des examens des divers cursus et des mesures consécutives	<p>Poursuite des accompagnements pédagogiques ciblés sur la réalisation d'examens.</p> <p>Déploiement de MoodleExam.</p> <p>Publication de guides et animations d'événements sur le sujet.</p> <p>Report de la phase pilote pour l'anonymisation des épreuves écrites.</p>

1.2 Faciliter l'accès aux études

Introduction

Les Hautes écoles sont des acteurs-clés d'une société du savoir équitable et inclusive, miroir de sa diversité, et à ce titre des facteurs de cohésion sociale. Or, si la société suisse s'est profondément transformée au cours du dernier siècle, certaines classes sociales et minorités ont encore sensiblement moins de chances d'accéder à des études universitaires (source : J. Falcon, in *Social Change in Switzerland*, 2016). Avec les autres acteur·trice·s de la formation, l'Université partage la responsabilité de s'assurer que ces populations sont représentées dans la communauté de ses étudiant·e·s et de ses collaborateur·trice·s. L'objectif s'inscrit ainsi dans la volonté d'assurer à toute personne qui en a les compétences, la motivation et le droit, selon les règlements en vigueur, un accès à l'université, quels que soient son origine sociale et son parcours de vie. C'est à la fois un enjeu d'intégration, mais également d'excellence académique, qui se nourrit de la confrontation des perspectives et des idées.

Mesures

1.2.1 Encourager l'accès aux études à des populations peu représentées

Définition : Cette mesure met l'accent sur les catégories de la population qui sont encore peu représentées à l'université, telles que celles issues de familles non universitaires ou de la migration, ou comme les personnes en situation de handicap. En partenariat avec les autres acteur·trice·s de la formation et de l'orientation, il s'agit d'encourager les personnes qui en montrent l'intérêt et les capacités à entreprendre des études universitaires et de diversifier les publics touchés.

Réalisations :

- **Mystères de l'UNIL** :
Cet événement a malheureusement dû être annulé en 2020 en raison de la situation sanitaire. Rappelons qu'il s'agit d'un événement de grande ampleur et qui a trouvé sa place : sa 14^{ème} édition, en 2019, avait mobilisé 300 membres de la communauté universitaire ; elle avait accueilli 2'252 élèves de 117 classes vaudoises, puis 8'000 personnes au cours du week-end ouvert au grand public. Manifestation gratuite dont le format n'a cessé d'évoluer, destinée à familiariser les enfants et les familles de tous horizons avec le monde universitaire et la recherche en sciences humaines, sciences de l'environnement et sciences de la vie, elle gardera sa place prioritaire dans le calendrier de l'UNIL.
- **Étudiant·e·s réfugiés, requérant·e·s d'asile ou admis à titre provisoire** :
Enfin, 2018, la Direction de l'UNIL avait estimé, après évaluation avec la responsable du Centre social pour l'intégration des réfugiés (CSIR) du Canton de Vaud, que l'offre d'études actuelle de l'UNIL — notamment grâce au statut d'auditeur·trice à l'École de français langue étrangère et dans les facultés — suffit à couvrir les besoins et qu'il n'est pas nécessaire pour l'instant de créer de nouveaux enseignements dédiés. La situation reste inchangée en 2020, en raison de la diminution du nombre de réfugié·e·s admis en Suisse ces dernières années.

Sur le campus, plusieurs activités et services sont proposés spécifiquement aux personnes provenant de l'immigration qui souhaitent commencer ou reprendre des études. L'association « UNIL sans frontières », qui s'est constituée en 2018, continue de proposer un soutien dans les démarches administratives académiques, du mentorat, ainsi que des événements de socialisation. L'Aumônerie des Hautes écoles reste également active pour trouver des étudiant·e·s qui s'engagent en faveur des migrant·e·s, pour faire du bénévolat et pour organiser des événements de rencontre entre réfugié·e·s, étudiant·e·s et chercheur·e·s. Dès 2020, une nouvelle association, PAIRES, propose des parrainages aux étudiant·e·s pour aider des réfugié·e·s dans leur intégration sociale et professionnelle. PAIRES et « UNIL sans frontières » collaborent dans l'organisation d'événements de socialisation. En raison de la pandémie, une partie de ces activités a eu lieu en ligne.

A la rentrée académique 2020, 14 personnes issues de l'immigration ont été immatriculées (neuf réfugié·e·s avec permis B, cinq avec permis N). Toutes disposaient de tous les documents requis, de sorte qu'aucune n'a dû recourir à la procédure de déclaration sur l'honneur. Même si le nombre de personnes admises a été plus élevé qu'en 2019 (+2), le nombre total de demandes de réfugié·e·s ayant abouti à une immatriculation reste en recul par rapport aux années précédentes (17 en 2018).

Une page spécifique du site internet du Service des immatriculations et inscriptions⁶ fournit les informations pertinentes à destination des réfugié·e·s, requérant·e·s d'asile ou personnes admises à titre provisoire intéressés par des études à l'UNIL. Une personne de contact répond de surcroît à toutes les questions des réfugié·e·s.

- Soutien aux personnes en situation de handicap :
Chaque faculté dispose d'une personne en charge de répondre aux demandes d'étudiant·e·s en situation de handicap, en particulier en matière de moyens auxiliaires et d'aménagements individuels des modalités d'apprentissage ou d'évaluation. La Direction assure une coordination de ce dispositif. Elle réunit périodiquement les répondant·e·s des facultés en charge des étudiant·e·s en situation de handicap pour des échanges sur les problèmes concrets auxquels ceux-ci sont confrontés. La rencontre avec les étudiant·e·s concernés organisée en fin d'année n'a pas pu avoir lieu en présentiel en 2020. Des entretiens individuels ont eu lieu par téléphone ou par courriel. La Direction a organisé une formation théorique et des ateliers pratiques destinés aux répondant·e·s facultaires et aux enseignant·e·s début mars 2020. Suite à la rencontre de 2018 avec le médecin cantonal, la Direction a émis des recommandations pour coordonner et favoriser la cohérence des pratiques des facultés et écoles en matière de certificats médicaux liés au handicap. Ce dispositif a été maintenu en 2020.

⁶ <https://www.unil.ch/immat/fr/home/menuequid/faq--infos-utiles/informations-utiles/information-for-refugees.html>

- Mise en œuvre d'une option de temps partiel pour les bachelors :
Afin de mieux répondre aux besoins des étudiant·e·s qui doivent travailler à côté de leurs études, qui assument des charges familiales, qui souffrent de problèmes de santé, qui sont des sportif·ve·s d'élite ou qui ont des projets personnels particuliers, la Direction a décidé d'ouvrir l'option de ses cursus de bachelors à temps partiel, qui existe déjà pour les masters. En 2019, les plans d'études, règlements et directives requis ont été modifiés en conséquence. Tous les bachelors de l'UNIL sont proposés à temps partiel depuis la rentrée d'automne 2020. Pour la première volée d'études de bachelor à temps partiel, il y a eu 47 demandes acceptées, principalement en SSP (13), FDCA, Lettres et FBM (8 chacune). Les motifs le plus souvent évoqués pour réaliser des études à temps partiel sont le statut de sportif d'élite (22), suivi du motif professionnel (14) et du motif familial (6). En 2020, le nombre de demandes pour le bachelor à temps partiel est identique à celui des demandes pour étudier en master à temps partiel (47).

1.2.2 Poursuivre la mise en œuvre de la valorisation des acquis d'expérience (VAE)

Définition : Cette mesure vise à renforcer, évaluer et élargir les procédures de valorisation des acquis de l'expérience (VAE). La prise en compte de l'expérience acquise par la pratique permet d'alléger le cursus académique et facilite l'intégration de personnes au parcours de formation atypique.

L'offre de VAE concerne les bachelors et masters ès Lettres, les bachelors et masters en Sciences sociales, Science politique et Sciences du sport, le Bachelor ès Sciences en biologie, le Master en Droit et le Bachelor en Sciences des religions.

Réalisations : La VAE à l'UNIL a fait l'objet fin 2019 d'une évaluation de ses trois premières années de mise en place (2016-2019). Il y a été démontré l'intérêt croissant des personnes pour cette procédure, qui s'est confirmé en 2020 avec 2'076 visiteurs du site informatif www.unil.ch/vae (1'500 en 2019). Cet intérêt est aussi mis en exergue par les 32 demandes de renseignements individualisés selon les parcours qui ont été traitées par la conseillère à la VAE pour l'année académique 2019-2020 contre 26 l'année précédente.

La valorisation de la VAE auprès des différents publics concernés est appuyée en collaboration avec l'Université de Genève et la Haute École Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) avec lesquelles l'UNIL a créé le Réseau romand de la VAE. Le site www.vae-formations.ch a reçu 2'865 visiteurs en 2020 parmi lesquels 2'302 personnes ont réalisé le quiz « la VAE et moi » permettant à chacun d'effectuer un autodiagnostic afin d'estimer avant toute démarche si la VAE correspond bien à son projet.

La reprise d'études universitaires au bénéfice de la VAE est manifestement un défi pour les candidat·e·s qui sont souvent en emploi et responsables de famille ; ceci explique que seules neuf démarches de VAE ont effectivement été débutées durant l'année académique 2019-2020. En outre, deux demandes de préavis en VAE ont été soumises aux facultés concernées, sans aboutir sur l'attribution de crédits ECTS ni à une reprise d'études. L'entrée en vigueur à la rentrée académique de septembre

2020 de la Directive 3.19 de la Direction de l'UNIL donnant la possibilité d'études à mi-temps aux Baccalauréats universitaires (voir le point 1.2.1 ci-dessus) a probablement constitué un encouragement pour les personnes candidates à la VAE, à qui elle permettrait d'envisager plus sereinement leur reprise d'études en équilibre avec leur vie professionnelle et familiale : 6 cursus sur 11 ouverts à la VAE à l'UNIL concernaient le niveau Baccalauréat. Cette possibilité d'études à temps partiel existait déjà auparavant pour le niveau Maîtrise.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.2

L'UNIL poursuit sa politique d'ouverture à l'égard des étudiant·e·s en situation particulière. Ainsi, la possibilité d'accomplir les bachelors à temps partiel dès l'automne 2020 pourra répondre à plusieurs types de besoins. Concernant les étudiant·e·s issus de la migration, le dispositif en place semble répondre aux besoins. Les contacts réguliers avec les personnes et les instances compétentes visent à la meilleure prise en charge des situations particulières, et à la capacité de s'adapter à l'évolution des demandes, le cas échéant. Quant à la VAE, si elle répond à des critères que peu de candidat·e·s réunissent, elle est désormais fondée sur un dispositif bien en place à l'UNIL.

Critères de réalisation	
Bilan des mesures visant à encourager les populations peu représentées à suivre des études universitaires	<p>Les Mystères de l'UNIL n'ont pas pu avoir lieu en 2020 mais resteront une manifestation prioritaire à l'avenir.</p> <p>Maintien d'un dispositif qui semble actuellement répondre aux besoins des étudiant·e·s issus de la migration, en coordination avec les instances cantonales compétentes, dans un contexte de léger recul des demandes.</p> <p>Maintien d'un réseau actif visant à répondre aux besoins des étudiant·e·s en situation de handicap, et coordination accrue des réponses aux demandes particulières d'aménagement des études ou des évaluations.</p> <p>Mise en œuvre, dès l'automne 2020, de la possibilité de suivre les cursus de bachelor à temps partiel.</p>
Bilan des mesures visant à étendre les procédures de la VAE	<p>Développement des collaborations et de la valorisation de la VAE au sein du Réseau romand de la VAE</p> <p>Augmentation du nombre de personnes envisageant une demande de VAE. La concrétisation de parcours universitaires au bénéfice de VAE reste très rare.</p> <p>Poursuite de la coordination au niveau des Hautes écoles romandes.</p>

1.3 Valoriser les acquis d'un parcours universitaire pour le monde du travail

Introduction

Cet objectif cherche à améliorer, auprès des employeur·e·s et des étudiant·e·s, la compréhension et la mise en valeur des spécificités et des acquis d'un parcours universitaire. En effet, au fil de leurs études, les étudiant·e·s sont appelés à acquérir des compétences très pointues mais aussi transversales telles que l'autonomie, l'adaptabilité, la curiosité, l'esprit d'analyse, la créativité et la capacité à gérer la complexité ou l'incertitude. Celles-ci constituent le socle sur lequel ils appuieront leur apprentissage et leur pratique professionnelle pour devenir des acteur·trice·s informés, responsables et capables de s'adapter.

Mesures

1.3.1 Promouvoir les formations universitaires auprès des employeur·e·s

Définition : Cette mesure vise à développer un dialogue avec les employeur·e·s, d'un côté pour affiner la perception par la Haute école de leurs besoins et, d'un autre, pour expliciter et valoriser les atouts des diplômé·e·s universitaires. Il s'agit de rendre visible les compétences que les étudiant·e·s ont acquises, qu'elles soient spécifiques à leur champ d'études ou transversales.

Réalisations : En 2020, en raison du contexte Covid-19, les manifestations thématiques prévues sur le passage à l'emploi ont été reportées. Des prestations en ligne ont été mises en place afin de pallier l'impossibilité d'organiser des événements en présentiel.

Le SOC avait travaillé sur l'organisation d'une nouvelle version de l'événement « Rencontres carrières » qui était prévue pour le 8 avril sur le thème « Travailler dans la durabilité, un projet d'avenir ». Elle devait réunir quatre intervenants experts, avec une animation par une journaliste, puis laisser la place à une partie de réseautage avec les étudiant·e·s et gradué·e·s des sept Facultés. Une nouvelle date avait été envisagée pour l'automne, mais malheureusement le contexte sanitaire en a empêché, une nouvelle fois, la tenue.

Nous pouvons toutefois noter la réalisation d'un Horizon carrière avec le réseau Alumnil et la présence de représentant·e·s du CINFO, le 11 mars 2020. Cette manifestation a permis un échange direct sur les perspectives de carrières, entre les étudiant·e·s, les gradué·e·s et cet organisme.

Les collaborateur·trice·s du SOC ont aussi eu l'occasion d'intervenir ponctuellement à diverses occasions : lors du Conservation Day (Biologie), d'un atelier emploi sur le réseautage pour l'école de Biologie, d'un atelier sur le dossier de candidature pour des étudiant·e·s en Master de psychologie. Le SOC a également participé à l'organisation du Life Science Career Day et a tenu un stand tout en répondant à des questions en ligne. Il a participé à la relecture de dossiers durant la semaine Skills week de l'EPFL, et est intervenu durant la manifestation du Forum Horizon.

1.3.2 Valoriser les acquis d'un parcours universitaire auprès des étudiant·e·s

Définition : Cette mesure met l'accent sur les étudiant·e·s, pour renforcer leur compréhension des compétences qu'ils développent au cours de leurs études, afin qu'ils puissent mieux les mettre en évidence dans leur vie professionnelle. Le recours aux objectifs d'apprentissage (learning outcomes) dans la structuration et la communication des cours en est un des moyens.

Réalisations : Le SOC a développé plusieurs prestations et activités pour favoriser la sensibilisation du personnel d'enseignement et des étudiant·e·s aux acquis d'un parcours universitaire, en vue de se préparer à l'insertion professionnelle :

- Ateliers emploi : Suite à des réflexions entamées en 2019, le SOC a mis en place un nouvel atelier sur la thématique « FAQ emploi ». L'idée était de réunir plusieurs étudiant·e·s se posant des questions sur la manière de bien se préparer pour le passage à l'emploi et d'animer ces groupes, en répondant aux questions, en donnant des conseils, et en renforçant la dynamique d'expression orale. Ces ateliers devaient se dérouler en complément de l'offre existante et sous forme présentielle. En raison du contexte Covid-19, tous les ateliers ont été repensés et pour les étudiant·e·s intéressés une offre de coaching individuel en ligne a été mise en place. Les ateliers « FAQ emploi » ont finalement été maintenus et proposés en version à distance sur cinq dates. Ils ont réuni une quinzaine d'étudiant·e·s.
- En 2020, environ 220 étudiant·e·s ont bénéficié d'un coaching-emploi, sur plusieurs entretiens individuels avec un·e psychologue du travail ou conseiller·ère en orientation. Les permanences d'information et de conseils (relecture de dossiers de candidature, conseils en orientation, informations) ont été proposées en ligne depuis septembre et ont permis la réalisation de plus de 500 entretiens courts sur cette période allant jusqu'à décembre. Cependant, les permanences ont bien été réalisées, soit en format présentiel quand cela avait été possible, soit par échanges de mails ou de téléphones, ainsi que d'entretiens en ligne. Par ailleurs 28 bilans de compétences ont été effectués avec des gradué·e·s.
- Accompagnement à la recherche de stages « Unistage » : 267 nouvelles offres ont été publiées en 2020. Pour y répondre, les étudiant·e·s candidat·e·s peuvent recevoir sur demande un accompagnement individuel dans la constitution de leurs dossiers de postulation.
- Le SOC a publié plusieurs fois par semaine sur la page facebook.com/unil.etapes différents posts concernant l'employabilité, des liens vers des manifestations ou des publications intéressantes pour les étudiant.es et gradué.es, des conseils, etc. Trois newsletters sur le thème de l'emploi ont été envoyées aux étudiant·e·s et gradué·e·s et deux aux employeur·euse·s. Dans le cadre de sa participation active au réseau CSNCH (career services network Suisse), le SOC a fait parvenir aux étudiant·e·s de l'UNIL un questionnaire d'enquête à l'échelle nationale sur leurs attentes professionnelles et compétences. Les résultats seront analysés durant l'année 2021.
- Le parcours de plusieurs diplômé·e·s a été publié sur unil.ch/perspectives/portraits.

1.3.3 Favoriser les contacts entre les étudiant·e·s et le réseau des anciens étudiant·e·s (ALUMNIL)

Définition : Cette mesure encourage les étudiant·e·s à construire leur réseau, notamment en profitant des contacts avec les anciens étudiant·e·s, réunis au sein de la Communauté ALUMNIL. C'est aussi une occasion pour l'Université de développer une communauté intergénérationnelle et d'entretenir à travers elle une relation dynamique avec son environnement social et économique.

Réalisations : Le Bureau des alumni propose aux étudiant·e·s en mobilité de les mettre en contact avec des membres du réseau domiciliés dans la ville de leur futur séjour d'études. En décembre 2020, le Réseau ALUMNIL disposait de 197 personnes-relais réparties dans 134 villes de 45 pays. Au cours de l'année 2020, le Bureau des alumni a reçu 55 demandes de mise en contact, il a pu en satisfaire 53.

Créé à l'automne 2019, TandemPRO, service de partage d'expériences entre alumni a pris son essor en 2020. Basé sur le même principe que le tandem linguistique offert par l'UNIL, c'est-à-dire gratuit et sans engagement à long terme, TandemPRO propose à de jeunes diplômé·e·s ou à des alumni en transition de carrière une rencontre avec un membre du Réseau ALUMNIL au bénéfice de quelques années d'expérience dans un domaine qui les intéresse. En décembre 2020, 113 personnes étaient inscrites en qualité de coaches. Le Bureau des alumni a pu mettre en relation 40 jeunes diplômé·e·s avec un·e ou plusieurs coaches.

Au cours de l'année 2020, le Bureau des alumni a publié onze portraits d'alumni « entrepreneurs » qui ont concrétisé une idée en activité culturelle, en projet à but non lucratif ou en projet professionnel novateur. C'est une manière d'inspirer les membres du réseau qui cherchent eux aussi à se lancer dans un projet, et d'échanger avec eux à propos d'une telle expérience.

Pour la prestation « Horizon carrière » organisée conjointement avec le SOC, cf. supra 1.1.1.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 1.3

Les initiatives mises en place en 2020 en matière d'accompagnement des étudiant·e·s vers le monde de l'emploi s'inscrivent dans la continuité des actions entreprises ces dernières années. Elles capitalisent sur l'expertise développée en ce domaine par le Bureau des alumni et le SOC.

Critères de réalisation	
Bilan des mesures de promotion des formations universitaires auprès de divers acteur·trice·s du marché de l'emploi	<p>Envoi de deux newsletters aux employeur·euse·s et soumission de l'enquête CSNCH aux étudiant·e·s UNIL.</p> <p>Publication de 267 offres de stages.</p>
Bilan des mesures de sensibilisation du personnel d'enseignement et des étudiant·e·s au <i>learning outcomes</i>	<p>Organisation d'un événement Horizon Carrière (47 personnes inscrites)</p> <p>Ateliers emplois suivis par 140 étudiant·e·s.</p> <p>Mise en place des ateliers FAQ emploi en ligne et réalisation de 220 coachings emploi.</p>
Bilan des occasions de rencontre entre <i>alumni</i> et étudiant·e·s	<p>Développement du service de partage d'expériences entre alumni (TandemPRO) (113 coaches inscrits).</p> <p>Animation d'un réseau de 197 personnes-relais (alumni) dans 134 villes/45 pays à disposition des étudiant·e·s en mobilité.</p>

2. Axe 2 : La recherche

Le numérique impacte les fondements de la recherche telle qu'elle était pratiquée jusqu'à aujourd'hui. Dans tous les domaines, les nouveaux outils ont non seulement modifié les méthodes de recherche, mais ont également ouvert des champs d'investigation jusque-là inaccessibles. Le mouvement de la science ouverte (Open Science) touche tous les volets de la recherche. Avec le développement de méthodes qui permettent l'implication des représentant·e·s de la société (citizen science ou science citoyenne), avec la possible mise en commun et le partage des données (Open Data) et l'engagement à la publication libre (Open Access), l'Open Science bouscule les modes de conception, de production, d'évaluation et de diffusion de la recherche. Dans le même temps, les chercheur·e·s sont soumis à des logiques grandissantes de productivité.

2.1 Valoriser une recherche de haute qualité

Introduction

Cet objectif vise le développement d'une recherche qui réponde aux plus hautes exigences de qualité et qui soit accessible à la communauté scientifique tout comme au grand public.

Mesures

2.1.1 Garantir la transparence de la recherche ainsi que l'accès sécurisé aux données et aux résultats

Définition : Cette mesure encourage les chercheur·e·s à porter une attention particulière à la production, à la gestion et à la diffusion de leurs résultats, que ce soit au travers de la mise à disposition de leurs données (Open Data) dans le respect des standards en matière de protection de l'individu, ou par la publication scientifique libre (Open Access).

Réalisations :

Open Science

La situation d'urgence mondiale relative à la pandémie de coronavirus (COVID-19) a montré l'importance et l'effet du partage des données et des résultats de recherche dans l'accélération du rythme des recherches essentielles à la lutte contre la maladie. En janvier 2020, le génome complet du SARS-CoV-2 a été publié à peine un mois après l'admission du premier patient à l'hôpital de Wuhan. Simultanément, 117 organisations – dont des maisons d'édition et des bailleurs de fonds – ont signé la déclaration intitulée « Partage des données et des résultats de la recherche en rapport avec l'épidémie de nouveau coronavirus »⁷, s'engageant à fournir immédiatement un accès libre aux publications, au moins pendant la durée de l'épidémie, à rendre les résultats de la recherche disponibles via des serveurs de

⁷ <https://wellcome.org/coronavirus-covid-19/open-data>

prépublication et à partager immédiatement les résultats avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le site unil.ch/openscience, régulièrement mis à jour, a intégré une page avec des ressources et informations relatives à l'importance de l'Open Science en temps de pandémie. Le site a recensé presque 25'000 visites en 2020, doublant ainsi le trafic généré en 2019.

L'équipe Open Science a continué à promouvoir la Stratégie Open Science adoptée fin 2019, et son plan d'actions, dont un des axes d'action est la sensibilisation et la communication. Dans cet esprit, un "Tour Open Science UNIL" a été organisé et a fait étape dans chaque faculté pour présenter formellement la stratégie et le plan d'actions, ainsi que les dernières nouvelles en matière d'Open Access et d'Open research Data. Les interventions, ainsi que les documents partagés lors des présentations, peuvent être consultés sur la page web unil.ch/openscience > Plus d'infos > Evenements > Le Tour Open Science de l'UNIL.

Open research Data

Afin de faciliter les demandes de stockage et la rédaction des Data Management Plans (cf. art. 12 de la [Directive 4.5](#) de la Direction), l'UNIL a travaillé en 2020 à la mise en place de l'outil DMPonline UNIL (dmp.unil.ch), destiné à aider les chercheur·e·s dans la rédaction de ces documents. Le Service ressources informationnelles et archives (UNIRIS) a utilisé l'outil pour créer un modèle générique de DMP UNIL, accompagné d'aide, de ressources et d'exemples facilitant sa rédaction. Il est également possible d'utiliser le modèle de DMP du Fonds national suisse (FNS) et d'obtenir ainsi aide et feedback avant la soumission au FNS. Le Centre informatique a, quant à lui, travaillé à l'interopérabilité entre le formulaire de demande de stockage de données de recherche de la Division calcul et soutien à la recherche (DCSR) de l'UNIL et DMPonline UNIL afin qu'il soit possible d'aller chercher son plan de gestion dans la plateforme des données directement depuis le formulaire. L'outil a été lancé en janvier 2021 et est désormais à la disposition de la communauté de recherche UNIL.

Afin de mieux cerner l'évolution des besoins et des pratiques en termes de gestion des données de recherche depuis l'enquête de 2015 qui s'inscrivait dans le projet pilote *données de recherche 2015-2018*, l'UNIL a élaboré une nouvelle enquête, actualisée, qui sera soumise en 2021 à sa communauté de recherche.

Une cinquantaine de doctorant·e·s et post-doctorant·e·s ont suivi en ligne des ateliers de formation à la gestion de leurs données de recherche organisés par le [Graduate Campus](#) : gérer ses données de recherche ; Data Management Plan ; organiser ses données ; Open research Data. Un accompagnement sur mesure a également été proposé à une vingtaine de chercheur·e·s pour les conseiller sur l'établissement d'un DMP dans le cadre d'une soumission de projet au Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).

L'UNIL a poursuivi sa collaboration avec l'Université de Zurich et la Fondation FORS, débutée en 2018, visant à la création d'un dépôt de données national (SWISSUbase). Ce dépôt sera mis à la disposition de la communauté UNIL dans le courant de l'année 2021. A la fin de l'année 2020, le projet a obtenu un financement complémentaire

important de la part de swissuniversities pour poursuivre les développements nécessaires de SWISSUbase sur l'année 2021.

Open Access

L'UNIL a pour mission, entre autres, de transmettre les connaissances et développer la science par l'enseignement et la recherche, ainsi que de favoriser le développement de la vie intellectuelle et la diffusion de la culture (LUL art.2). Dans cet esprit, elle soutient et encourage le principe du libre accès électronique à la connaissance scientifique sur le plan national et international, notamment à travers l'utilisation de son serveur institutionnel, SERVAL. La Direction a adopté en mars 2020 la Directive 4.6 sur l'archivage et le partage des publications scientifiques, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2020⁸. La Directive vise à assurer la pérennité et le partage des publications scientifiques de l'UNIL en rendant notamment obligatoire le dépôt de la version la plus largement diffusable des articles et des chapitres de livres des auteur·e·s UNIL/CHUV. Une page web dédiée⁹ a été créée pour présenter la Directive de façon succincte, particulièrement pour la communauté anglophone de l'UNIL, car le document officiel est exclusivement en français. Un système de contrôle pour le suivi du respect de la nouvelle Directive 4.6 permettra d'alerter les auteur·e·s qu'une de leurs publications aurait dû être déposée dans SERVAL, afin d'augmenter leur sensibilité et leur adhésion à la démarche.

En matière d'accès aux publications, le projet de refonte de SERVAL de 2019 a montré ses effets sur les deux facteurs-clés visés : a) la visibilité des travaux déposés a été améliorée (2.4 mios téléchargements en 2020, soit une augmentation de presque 1 million de (+65%) par rapport à 2019) et b) le dépôt a été facilité grâce à un processus de saisie rendu plus intuitif pour les chercheur·e·s. D'autres fonctionnalités ont été introduites en 2020, telles que la mise à jour de l'intégration entre SERVAL et SHERPA/RoMEO, ou encore l'importation automatique des publications des chercheur·e·s UNIL dans SERVAL depuis des bases de données bibliographiques.

Un chantier de plus grande ampleur est planifié dès 2021 : le changement de système d'exploitation de SERVAL permettra de garantir la maintenance de l'outil sur le long terme et son adaptation à l'évolution des standards en matière de politique Open Access.

Un système de monitoring sera mis en place en 2021 pour suivre l'évolution de la proportion de publications mises en libre accès à l'UNIL en utilisant les données tirées de SERVAL. A cet égard, l'UNIL collabore aussi à la mise sur pied d'un système de monitoring national dans le cadre de sa participation au groupe national de travail sur l'Open Access, AKOA.

⁸<https://www.unil.ch/central/files/live/sites/central/files/textes-leg/4-rech/dir4-6-serval.pdf>

⁹<https://www.unil.ch/openscience/en/home/menuinst/open-access/open-access-a-lunil/directive-open-access-unil-serval.html>

2.1.2 Garantir une éthique de la recherche

Définition : Cette mesure vise à sensibiliser les étudiant·e·s et les collaborateur·trice·s à une production scientifique intègre qui recourt à des méthodes robustes, transparentes, indépendantes et dans le respect des principes éthiques.

Réalizations : La commission d'éthique de la recherche de l'UNIL (CER-UNIL) créée par la Direction en 2019 est dorénavant fonctionnelle et active. Elle est composée de 22 membres internes et externes à l'UNIL nommés pour quatre ans. Sept commissions facultaires interdisciplinaires ont également été mises en place. La CER-UNIL délègue à ces commissions l'évaluation éthique de certains projets de recherche, notamment ceux effectués sous supervision (travaux de bachelor, master ou doctorat). En 2020, plus de 55 projets ont été évalués et 49 attestations de conformité éthique ont été délivrées par toutes les commissions d'éthique.

Les demandes d'attestations de conformité éthique sont gérées via une plateforme électronique créée à cet effet et traitées en priorité par les responsables de plateforme nommés dans chacune des sept facultés. Outre la gestion des évaluations, les responsables de plateforme ont également un rôle de soutien et de conseil auprès des chercheur·e·s et travaillent en collaboration avec le coordinateur de la CER-UNIL et la directrice du Centre Interdisciplinaire de Recherche en Éthique (CIRE), hébergé par la Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR).

Ces responsables facultaires bénéficient d'une formation en éthique de la recherche organisée conjointement par le CIRE, le Dicastère de la Recherche et la Formation continue UNIL-EPFL (FCUE). Dans un premier temps, cette formation courte de quatre modules a été ouverte aux membres des différentes commissions d'éthique facultaires et centrale de l'UNIL ; elle a ensuite été élargie au public par le biais de la FCUE. Les premiers modules de la formation "ouverte" seront donnés en avril 2021.

Un atelier d'introduction à l'éthique de la recherche à destination des doctorant·e·s et post-doctorant·e·s a été mis en place par le Graduate Campus. Il est dispensé par le coordinateur de la CER-UNIL. Des ateliers sur la thématique ont également été dispensés à l'UNIL dans le cadre de différentes écoles doctorales et programmes de recherche. La mise sur pied de capsules vidéo de e-learning a également commencé. Les premiers tournages auront lieu en 2021.

Un outil en ligne de vérification de la nécessité d'une approbation éthique a été élaboré en coordination avec la commission cantonale d'éthique de la recherche sur l'être humain (CER-VD). La page unil.ch/cerunil regroupe les informations, contacts et documents utiles aux chercheur·e·s et sert de point d'entrée à la plateforme informatique de dépôt en ligne.

Le processus de révision de la Directive 4.2 relative à l'intégrité scientifique dans le domaine de la recherche, entamé en 2018, a été achevé. Ce projet visait à clarifier et améliorer plusieurs éléments de la procédure à suivre en cas de soupçon de manquement à l'intégrité, afin de faciliter sa mise en application dans les facultés. Les modifications principales incluent la désignation dans chaque faculté d'une *ombudsperson*, d'une cellule intégrité et d'un conseiller juridique. La Directive ainsi mise à jour sera transmise au Conseil de l'UNIL courant 2021 pour adaptations

éventuelles de la partie introductive relative aux principes généraux de l'intégrité scientifique.

Un groupe de travail a été constitué au sein de la Commission consultative de la recherche (CCR) afin de travailler à l'élaboration d'une charte de la recherche, ainsi que d'un vademecum qui servira à guider les chercheur·e·s dans les ressources et règlements existants en matière de recherche. Cette charte couvrira des thématiques liées notamment à la liberté académique, l'intégrité scientifique, l'éthique, le rayonnement, la transparence, la collaboration et le financement.

2.1.3 Intensifier la valorisation et la communication des résultats de la recherche au sein et hors de la communauté scientifique

Définition : Cette mesure appuie les chercheur·e·s dans la diffusion de leurs résultats de recherche et renforce la communication du travail des jeunes chercheur·e·s en particulier. Une des réalisations pourrait consister en la mise à disposition d'une base de données consultable par le grand public et les médias.

Réalisations :

Incitation à l'Open Access au sein de la communauté UNIL

Les services développés en 2019 ont pu être proposés tout au long de l'année 2020 aux chercheur·e·s malgré la situation épidémiologique ; certains services ont même été étendus. Le soutien ainsi dispensé a pris la forme de :

- Séances de sensibilisation et de mise à jour concernant les nouveautés Open Access et Open Data sous la forme de "Tour OPEN SCIENCE UNIL", mené virtuellement en fin d'année 2020 ;
- Auto-formation :
 - Cours à distance (cours Moodle disponible en tout temps en français, il sera rendu disponible en anglais et mis à jour début 2021) - 84 participant·e·s ont suivi le cours en 2020 ;
 - Tutoriels vidéo courts montrant le fonctionnement de SERVAL ;
 - Guide juridique (et webinaire) expliquant les enjeux de l'Open Access dans l'optique du droit d'auteur ;
- De nouveaux contrats de type "Read & Publish" avec Elsevier et Springer Nature ont été signés et sont entrés en vigueur respectivement le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet 2020. Ces contrats ont permis la publication en Open Access de 119 (Elsevier) et 55 (Springer Nature) articles sans frais additionnels pour nos chercheur·e·s. Le coût de publication est intégré au coût total de la licence, permettant ainsi de gagner en praticité, vitesse et visibilité. Trois nouvelles licences de ce type ont été conclues et débiteront en janvier 2021.
- Dans la même optique de simplification des flux financiers, l'UNIL a commencé une réflexion stratégique et pratique quant à la possibilité de créer un fonds Open Access central afin de couvrir les frais de publication Gold (disponibles en Open Access immédiatement et dans des revues 100% Gold). Ce projet fera l'objet d'une demande de financement auprès de swissuniversities en 2021 dans le cadre de son programme de financement Open Science I ;

- L'assistant personnel en ligne Open Access, Papago, développé à l'UNIL en collaboration avec l'Université de Fribourg (UNIFR) et capable de donner automatiquement des informations personnalisées sur les droits et obligations des chercheur·e·s en matière de publication en Open Access, a délivré 668 rapports en 2020, ce qui est un grand succès. Papago a été mis à jour pour intégrer les nouveaux accords Read & Publish, qui permettent de publier en OA sans frais additionnels.
- Trois revues internes à l'UNIL ont rejoint le projet de plateforme de publication EdiPub UNIL. L'UNIL a décidé de collaborer avec l'UNIFR (institution principale) et trois autres hautes écoles suisses pour rejoindre le projet SOAP2 (Shares Open Access Publishing Platform) co-financé par swissuniversities, qui proposera une plateforme partagée de publication et des mesures d'accompagnement et de promotion des revues qui y seront hébergées. Les revues EdiPub UNIL seront migrées vers la nouvelle plateforme et lancées avec celles des autres institutions participantes en automne 2021.

Valorisation des résultats de la recherche par le transfert de technologie

La fermeture des laboratoires et la focalisation de la recherche sur le Covid-19 suite à la pandémie a provoqué une diminution du nombre des contrats de recherche (140 au lieu de 176 en 2019) soumis à l'Office de transfert de technologies UNIL – CHUV (PACTT). Par contre, cette période a encore accentué les échanges de données pour la recherche comme l'illustre le nombre croissant de contrats liés au transfert de données.

Sept projets innovants ont été transférés à des partenaires industriels en octroyant une licence sur la propriété intellectuelle.

En 2013, sous l'impulsion du PACTT, les Directions de l'UNIL et du CHUV avaient décidé de renforcer leur soutien à l'innovation avec la création d'InnoPACTT, un fonds destiné à financer des projets issus de l'UNIL et du CHUV. Dotées de 100'000 francs chacune, également soutenues par la Fondation pour l'innovation technologique (FIT), les bourses InnoTREK sont destinées à de jeunes chercheuses ou chercheurs qui souhaitent développer un projet de start-up.

En 2020 cinq bourses InnoTREK ont été attribuées à de jeunes chercheur·e·s, ce qui porte leur nombre à 26 depuis 2013, pour un montant de de 2.5 millions de francs à 26 lauréat·e·s dont 42% de femmes. Ces financements ont permis le lancement de sept start-up dont 44% par des femmes.

Créé en 2000 et restructuré en 2009, le PACTT a vu son périmètre suivre l'évolution de la législation et les exigences croissantes en matière de bonne gouvernance. L'éventail élargi de prestations a été perçu de bonne qualité par les usager·ère·s, mais au détriment de la réactivité du service. Suite à une analyse interne s'appuyant sur des benchmarks externes, les Directions UNIL et CHUV ont décidé de recentrer le PACTT sur les collaborations avec des entités privées et la valorisation économique des résultats de la recherche. Les activités de nature juridique, sans lien direct avec l'économie privée, jusqu'alors assurées par le PACTT seront transférées dans les services juridiques respectifs du CHUV et de l'UNIL. Ce recentrage sera effectué durant la première moitié de l'année 2021.

Formation des chercheur·e·s à la communication

La communication de la recherche est indispensable aux chercheur·e·s pour asseoir leur notoriété dans leurs domaines scientifiques respectifs, mais également au sein de la société et face aux bailleurs de fonds. C'est pourquoi le Dicastère Recherche propose un soutien en communication à tou·te·s les chercheur·e·s dans la préparation de la défense de leurs projets soumis au FNS. De même, Euresearch UNIL/CHUV organise un "mock panel" pour tout·e candidat·e ayant passé avec succès la première étape de l'évaluation et étant invité·e à un entretien auprès de l'European Research Council (ERC).

L'UNIL participe depuis 2016 au concours "Ma thèse en 180 secondes" (MT180 - unil.ch/mt180). En raison de la crise du coronavirus, l'édition 2020 du concours a été reportée à 2021 et se tiendra à distance.

Visibilité de la recherche auprès du grand public

Depuis la création de son service de communication en 2005, l'UNIL s'est engagée de manière très déterminée dans la communication de son activité auprès du grand public, ne serait-ce que pour tenir les contribuables informés du bien-fondé de son activité et défendre au quotidien la légitimité et la raison d'être de la recherche scientifique.

En 2020, l'UNIL compte dans les médias traditionnels en Suisse (journaux, TV, radio et leurs sites web) 8'000 occurrences de ses chercheur·e·s, dans des articles ou reportages qui présentent leurs recherches ou recourent à leur expertise pour explication d'un phénomène. Ces chiffres sont similaires à ceux de l'an dernier.

Dans les titres papiers traditionnels, sur 4'800 (+ 100) occurrences en Suisse, c'est sans surprise le titre 24H qui compte le plus de sujets relatifs à l'UNIL (420, +10), suivi par le Temps (380, +10). Keystone-ATS, le Courrier et la Liberté comptent chacun plus d'une centaine d'occurrences, pour 102 (-2) dans le Matin Dimanche (qui est un hebdomadaire). On compte également 758 (-8) occurrences dans des journaux d'outre-Sarine.

Les statistiques des apparitions de chercheur·e·s UNIL à la RTS en 2020 indiquent 770 (-10) occurrences (TV+radio) dont une centaine (+20) au 19:30 de la RTS TV et plus de 100 à l'émission Forum (RTS radio). L'ensemble des occurrences de chercheur·e·s des universités romandes sur les supports RTS sont inventoriées et consultables en audio et vidéo sur le site avidexperts.ch, élaboré dans le cadre d'une collaboration entre les universités du Triangle Azur (UNIL-UNIGE-UNINE) avec la RTS.

La part des informations publiées sur les sites web appartenant à un titre suisse (journal, tv ou radio) comptait en 2020 plus de 2'200 (-260) occurrences liées à l'UNIL et à ses chercheur·e·s, d'autant plus précieuses que relayables sur les réseaux sociaux.

Le développement des réseaux sociaux a ajouté à l'activité médiatique de l'UNIL la possibilité d'un ciblage sectoriel et d'une circulation de la communication au sein de réseaux constitués autour d'un intérêt partagé sur une thématique, dont les membres

sont des chercheur·e·s, des journalistes, des politiques, mais aussi des instances publiques ou privées. A titre d'exemple, au 31 janvier 2020, l'UNIL était suivie par 21'865 (+3'221) abonné·e·s sur le réseau Twitter (jugé le plus adéquat en matière de valorisation scientifique), avec une segmentation en groupes tels que : chercheur·e·s et étudiant·e·s UNIL (944 membres), Hautes écoles en Suisse et à l'étranger (627), médias (529), chercheur·e·s hors UNIL (533 membres), mondes politique et économique (611), magazines scientifiques (79), etc.

L'UNIL est elle-même éditrice de quatre médias qui lui sont propres :

- L'Uniscope, magazine du campus de l'UNIL a, pandémie oblige, cessé de paraître en mars 2020. Ce journal, qui s'adresse à l'ensemble de la communauté universitaire, connaîtra une version en ligne en 2021.
- Le magazine Allez-savoir : 3 parutions annuelles à 17'000 exemplaires dont 12'900 abonnements, accessible également sur wp.unil.ch/allezsavoir et par le biais d'une application tablette / smartphone Apple et Android. Le cœur du magazine réside dans des articles de fond sur des thèmes d'actualité alimentés par des chercheur·e·s, complétés par des chroniques relatives à l'activité de recherche à l'UNIL.
- Le site unil.ch/actu qui permet de diffuser de manière immédiate une information élargie sur les actualités de la communauté universitaire, également en matière de recherche. En 2020 le site a reçu 18'000 visites (37'000 en 2019). Cette différence de visites s'explique par l'annulation des événements et donc la suppression de l'Agenda et des actualités destinées au grand public, en raison de la pandémie. L'UNIL a de plus ouvert un nouveau site unil.ch/coronavirus et envoyé trois newsletters (étudier, enseigner, travailler) pour communiquer de manière spécifique avec sa communauté durant la pandémie.
- La chaîne UNILTV hébergée sur YouTube qui permet de diffuser les productions filmées produites au sein de l'institution, destinées à promouvoir les cursus, mais aussi à diffuser la captation des colloques et principales conférences scientifiques tenues sur le Campus, ou la présentation de résultats de recherches soumis par ce biais aux médias et publiés sur la page actu de l'UNIL. Aujourd'hui la chaîne compte 13'864 abonné·e·s, soit 4'664 de plus que l'année précédente.

La publication d'informations sur les médias de l'UNIL est suivie par de nombreux journalistes au titre de source d'information, ce qui aboutit régulièrement à la production d'articles dans leurs propres médias. La conjonction de publications d'articles sur unil.ch/actu et leur diffusion sur les réseaux sociaux - tout particulièrement par le biais de Twitter - est un outil puissant pour assurer une couverture médiatique.

Finalement, le Dicastère Recherche et UNICOM ont lancé le projet des "Vitrines de la recherche", qui vise à valoriser par un éclairage interdisciplinaire la diversité et la qualité des travaux menés par les chercheur·e·s de l'UNIL sur de grandes thématiques transverses portées par cette dernière. Ce projet répond à un besoin de garder durablement visible et de manière attractive l'information scientifique pour un

large public, au-delà de la "Une" éphémère du site des actualités de l'UNIL. Les premiers travaux et tournages ont débuté fin 2020 et le lancement des premières vitrines est prévu pour l'automne 2021 dans les domaines suivants : santé, environnement, société, économie et cultures.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.1

2019 a vu une adhésion croissante de la communauté des chercheur·e·s de l'UNIL au concept d'Open Science, qui résulte notamment des politiques incitatives conjuguées du FNS et de swissuniversities. L'année 2020 n'a pas démenti cette tendance, peut-être renforcée par l'effet du confinement lié au coronavirus et un intérêt accru pour les données et documents numérisés. La Direction de l'UNIL relaie cette politique à l'interne et veille à assurer un soutien adéquat aux chercheur·e·s. Les enjeux à venir liés à l'Open Science tiennent au financement de la part des publications éditée en libre accès (Gold road), mais non éligible auprès du FNS, ainsi qu'à la mise sur pied et à la pérennisation d'infrastructures adéquates pour le stockage et l'accès aux données de recherche dont la nature peut être très variable. Cette problématique des données ouvertes dépasse largement le cadre de l'UNIL. Elle nécessitera une coordination nationale - débutée en 2020 par swissuniversities - et de gros investissements (voir bilan et perspectives sous 2.2).

Critères de réalisation	
Proportion d'articles scientifiques de l'UNIL publiés en Open Access (OA)	<p>55.5% des 4'468 publications UNIL parues en 2020 présentes dans SERVAL sont disponibles en accès libre, tous types confondus, dont 25% selon la voie Green, 7% toujours sous embargo et 17.2% en voie Gold.</p> <p>Comme prévu, ces proportions augmentent si l'on se concentre sur les articles de revue. En effet, 62.5% des articles UNIL publiés en 2020 sont disponibles en Open Access, avec une proportion de 23.5% pour la voie Gold, 10.9% pour la voie hybride, 15.3% pour la voie Green déjà disponible et 5.7% pour la voie Green encore sous embargo.</p> <p>Près de 2.4 millions de documents ont été téléchargés depuis SERVAL en 2020, soit + 68% par rapport à 2019, et + 175% par rapport à 2018. Les trois principaux pays en termes de téléchargements sont les États-Unis, la France et la Suisse, bien que de nombreux pays au-delà de notre voisinage visitent SERVAL régulièrement.</p>
Bilan des mesures visant la gestion, la protection et la mise à disposition des données de recherche	En 2020, dans le cadre du Graduate Campus, une cinquantaine de doctorant·e·s et post-doctorant·e·s ont été formés par UNIRIS à la gestion des données de recherche et une

	<p>vingtaine de chercheur·e·s ont été conseillés sur leur Data Management Plan.</p> <p>En 2020, l'UNIL a mis en place l'outil DMPonline UNIL d'aide à la rédaction des Data Management Plans. Une nouvelle enquête a été élaborée, destinée à évaluer l'évolution depuis 2015 des pratiques et des besoins de la communauté de recherche UNIL en termes de gestion des données de recherche.</p> <p>L'UNIL a poursuivi sa collaboration débutée en 2018, avec l'Université de Zurich et la Fondation FORS, visant à la création d'un dépôt de données national (SWISSUbase). Ce dépôt sera mis à la disposition de la communauté UNIL dans le courant de l'année 2021.</p>
<p>Bilan des mesures de promotion de l'éthique et de l'intégrité de la recherche</p>	<p>La CER-UNIL et six commissions facultaires sont opérationnelles. 55 projets de recherche ont été traités depuis l'entrée en fonction de la plateforme en octobre 2019. 49 attestations de conformité éthique ont été délivrées.</p> <p>Une formation courte de quatre modules intitulée « Recherche : éthique et intégrité scientifique » a été mise en place. Elle a d'abord été ouverte aux responsables de plateforme puis, dans un second temps, aux membres de différentes CER facultaires. Dès 2021, elle sera ouverte à toute personne souhaitant la suivre (interne ou externe) via la FCUE.</p> <p>Les différents ateliers d'introduction à l'éthique de la recherche ont permis de sensibiliser plus de 60 doctorant·e·s/post-doctorant·e·s à la question.</p> <p>Une vingtaine de chercheur·e·s ont été soutenus et/ou conseillés par le coordinateur de la CER-UNIL dans le cadre de leurs questionnements éthiques.</p> <p>Un groupe de travail a été créé avec la CER-VD afin de clarifier le champ de compétence de chaque commission et permettre une collaboration étroite.</p> <p>La planification des capsules vidéo de e-learning en éthique de la recherche a commencé. Le</p>

	<p>tournage des premières séquences est prévu pour le printemps 2021.</p> <p>La révision partielle de la Directive 4.2. (intégrité scientifique en matière de recherche) relative à la partie procédurale, a été achevée. Il reviendra au Conseil de l'UNIL de décider d'une révision éventuelle de la partie relative aux principes généraux de l'intégrité scientifique.</p> <p>Le groupe de travail pour la création d'une charte de la recherche et d'un vademecum a commencé ses travaux. Un premier projet devrait être soumis au Conseil de l'UNIL en mai 2021</p>
Bilan de la couverture médiatique et de la visibilité de la recherche à l'UNIL	<i>Cf. supra 2.1.3</i>
Bilan des activités du PACTT	<ul style="list-style-type: none"> • 31 annonces d'inventions évaluées • 4 demandes de brevets déposées • 140 contrats de recherche traités • 5 nouvelles bourses InnoTREK attribuées (CHF 100'000.- chacune),

2.2 Soutenir le développement de la recherche dans tous les domaines

Introduction

Cet objectif permet de poursuivre le développement d'une recherche de pointe dans tous les domaines et de renforcer le soutien aux chercheur·e·s dans leurs démarches pour faire face à une concurrence nationale et internationale qui s'intensifie, en particulier en ce qui concerne l'acquisition de fonds de recherche compétitifs.

Mesures

2.2.1 Renforcer les mesures de soutien aux activités de recherche dans les facultés

Définition : La première mesure, pour une part, consolide l'organisation du réseau des collaborateur·trice·s qui appuient et conseillent les chercheur·e·s et les gestionnaires de recherche. D'autre part, elle prévoit, à l'attention des chercheur·e·s et en particulier des postes de relève, un appui stratégique et opérationnel, ainsi qu'un soutien administratif dans la recherche de fonds. Il s'agit en outre de renforcer les capacités des chercheur·e·s dans la gestion de leurs équipes et de leurs ressources financières.

Réalisations :

a) *Prolongation des contrats du corps intermédiaire en raison du confinement lié à la COVID-19*

Les mesures de confinement n'ont pas épargné la recherche. C'est pourquoi les membres du corps intermédiaire dont le travail a été affecté par la pandémie ont pu demander une prolongation de leur contrat à durée déterminée. Afin de garantir une homogénéité de traitement, les dossiers ont été évalués par une commission (composée de deux vice-recteur·trice·s, un chef de service, quatre adjoint·e·s de Direction et une assistante administrative), spécialement mise sur pied par la Direction. La Commission a reçu et traité 491 demandes de prolongation sur un total de 1329 contrats potentiellement concernés.

b) *Extension des services offerts par la Division de calcul et de soutien à la recherche*

Cette unité, créée au 1^{er} janvier 2019 au Centre informatique, a pour mission d'offrir aux chercheur·e·s non seulement une infrastructure de calcul à haute performance, mais également une infrastructure de stockage de données (sensibles et non-sensibles) nécessaire à la réalisation des objectifs du point 2.1.1 ci-dessus. Elle a également comme mission d'aider les chercheur·e·s à mieux utiliser les possibilités offertes par le calcul à haute performance et par d'autres avancées dans le traitement et le stockage de données de masse.

En 2020 deux spécialistes pouvant apporter aide et conseil aux chercheur·e·s ont été recrutés. L'effort pour le développement et le déploiement de nouvelles prestations de soutien aux chercheur·e·s devant permettre d'intensifier l'utilisation de

l'informatique scientifique, plus conséquent que prévu, a été poursuivi pendant toute l'année 2020. Ces nouvelles prestations seront progressivement disponibles dès le printemps 2021. Fin 2020, d'importants investissements ont été effectués pour remplacer les anciens clusters de calcul en fin de vie et pour accroître fortement les capacités de stockage de données. L'offre de cours permettant aux chercheur·e·s de se familiariser avec les bonnes pratiques dans le domaine du calcul à haute performance a également été développée. Ces cours ont été exceptionnellement dispensés en ligne en raison de la pandémie de COVID-19.

c) *Consolidation du Centre de compétence en bioinformatique (BICC)*

La bioinformatique constitue à l'heure actuelle un outil incontournable de la recherche. Dans les domaines plus spécifiques des sciences de la vie et du monde médical, elle permet de transformer une avalanche de données brutes en des données exploitables par les chercheur·e·s.

Le BICC a vu le jour le 1^{er} juin 2019 avec pour mission principale d'offrir aux chercheur·e·s de l'UNIL et du CHUV un soutien pour tous les aspects liés au traitement et à l'analyse des données. Il a rencontré un succès immédiat.

En 2020, le BICC est devenu un centre interinstitutionnel UNIL/EPFL, sur la base d'un accord de collaboration signé pour une durée de trois ans. Le transfert d'un bioinformaticien du SIB à l'UNIL et le rattachement au BICC de plusieurs bioinformaticiens de l'EPFL assurent au Centre une masse critique de compétences nécessaire aux besoins en analyses de données des sciences de la vie et biomédicales.

d) *Création d'un pôle de recherche national (PRN/NCCR) sur les Microbiomes*

Au cours de l'été 2019, la Direction de l'UNIL avait confirmé au FNS sa détermination à allouer d'importants moyens au projet *Microbiomes* du prof. Jan Roelof Van der Meer. Cet engagement avait sans doute contribué à la sélection finale de ce projet par le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), permettant à l'UNIL de compter en son sein un nouveau pôle de recherche national financé avec cinq autres projets pour une durée initiale de quatre ans, potentiellement extensible à douze ans.

Parmi les atouts de *Microbiomes* on mentionnera une direction partagée avec la Prof. Julia Vorholt de l'ETHZ, une complémentarité entre recherche fondamentale et ingénierie impliquant une douzaine de groupes de recherche côté lausannois entre l'UNIL, le CHUV et l'EPFL, une thématique d'actualité très transversale intéressant tant le domaine de la santé, que le monde végétal, animal et l'environnement, ainsi qu'un fort potentiel en matière de bioinformatique.

Le pôle de recherche a démarré ses activités au cours de l'été 2020 avec la mise en place de l'équipe de gestion et le financement des premières activités de recherche.

e) Création d'un Service de soutien à la recherche

Afin de faire évoluer son Réseau de soutien et conseil aux chercheur·e·s, la Direction a mandaté la société de consultants Strategos pour étudier la pertinence de constituer un service de la recherche, placé sous la responsabilité d'un·e chef·fe de service dédié·e. Strategos a remis son rapport en juin 2020, recommandant fortement la création d'un tel service. La Direction a validé sa création en décembre 2020. Le poste de chef·fe de service sera mis au concours début 2021 et le recrutement est escompté pour le début de l'été 2021. Le ou la chef·fe de service aura pour mission non seulement de gérer le service, mais également de soutenir la Direction dans la définition de la stratégie institutionnelle en matière de recherche et d'assurer la liaison avec d'autres services fournissant des prestations en lien avec la recherche, tant à l'interne dans les facultés en collaboration avec les « consultant·e·s de recherche », qu'à l'externe avec les services à la recherche des autres hautes écoles suisses et internationales.

f) Renfort des mesures de communication destinées aux chercheur·e·s

Pour appuyer l'activité des personnes du réseau actuel de soutien à la recherche, le site unil.ch/researcher a été conçu pour offrir des réponses rapides aux chercheur·e·s durant les différentes étapes du cycle de vie de leurs projets de recherche. Le site Researcher est continuellement remis à jour. 38'758 visites ont été recensées en 2020, soit 10'000 visites de plus que les années précédentes. Le confinement y est certainement pour quelque chose, mais le site a également acquis une plus grande visibilité grâce à la création fin 2019 de la Newsletter *InfoRecherche*. Quatre numéros ont été diffusés en 2020 auprès des chercheur·e·s de l'UNIL et du CHUV. Ces newsletters, très bien reçues par la communauté de recherche de l'UNIL, ont pour but d'informer les chercheur·e·s sur les possibilités de financement, les nouveautés Open Science ou en éthique, ou encore les opportunités dans l'innovation ou la collaboration internationale. Elles mettent également en exergue les consultant·e·s de recherche de chaque faculté dans une rubrique "profil de la recherche", ce qui permet d'augmenter leur visibilité et de faire reconnaître l'importance de leur travail. Les anciens numéros sont accessibles sur le site unil.ch/inforecherche.

Les réunions entre les services centraux, les adjoint·e·s recherche de la Direction, les consultant·e·s de recherche ou adjoint·e·s de facultés ont été renforcées et optimisées. Deux séances ont été organisées en visioconférence sur des thématiques transversales. Les vice-doyen·ne·s à la recherche des facultés ont été conviés.

En parallèle, tous les adjoint·e·s recherche de la Direction et des services se réunissent mensuellement pour coordonner leurs actions.

Au vu des contraintes grandissantes autour de l'activité de recherche, notamment en matière de déontologie scientifique, d'éthique, de protection des données et d'intégrité scientifique, un groupe de travail de la Commission consultative de la recherche de la Direction travaille à un projet de charte de la recherche (voir mention sous 2.1.2). Cette charte sera assortie d'un vademécum ou « boussole » à l'usage des chercheur·e·s, qui leur permettra de s'orienter dans la complexité croissante des codes et réglementations en vigueur.

g) *Appui stratégique et opérationnel et soutien administratif dans la recherche de fonds*

L'outil open4research.eu/lausanne constitue un outil essentiel sur les opportunités internationales de financement de la recherche.

Quatre adjoint·e·s du Dicastère Recherche ont notamment pour mission de conseiller les chercheur·e·s UNIL et CHUV, ainsi que la relève académique sur les différentes opportunités de financement auprès du FNS, de la Commission européenne et d'autres instances de financement telles que des fondations, Innosuisse ou les fonds américains. Ils offrent information, conseil et soutien pour la préparation, la soumission, la négociation et la mise en œuvre des projets. Ils travaillent de concert – en particulier pour les propositions soumises au FNS - avec les consultant·e·s de recherche dans les facultés, dont les missions couvrent notamment la gestion des données primaires de la recherche (Data management Plan - DMP), la sensibilisation aux questions d'éthique, l'établissement de budgets ou encore la relecture de projets.

En 2020, alors que s'intensifiaient les préparatifs du 9ème programme-cadre intitulé «Horizon Europe» qui couvrira les années 2021-2027, le bureau Euresearch UNIL-CHUV a poursuivi ses efforts de soutien à la participation à la recherche européenne en informant, motivant et conseillant les chercheur·e·s à propos des derniers appels à propositions d'Horizon 2020 (2'757 prestations).

Divers événements ont été organisés ou co-organisés en distanciel, COVID oblige, en particulier une session d'information sur les opportunités de financement pour les jeunes chercheur·e·s (300 participant·e·s), un «Applicants Training for Marie Skłodowska-Curie Individual Fellowships» (40 chercheur·e·s postdocs) et un «Information event dedicated to ERC Grants within Horizon Europe» (280 participant·e·s).

Parmi les contrats/projets européens signés ou lancés en 2020, on compte plusieurs projets de recherche collaborative permettant aux chercheur·e·s de l'UNIL d'intégrer de larges réseaux internationaux, notamment dans les domaines de l'environnement (DISCO2 STORE), de la biologie (ROPES, SymbNET), de la médecine (BioInspireSensing, Evomet, INNODIA HARVEST, TheraLymph) ou de la sécurité (CC-DRIVER). On compte également huit bourses postdoctorales Marie Skłodowska-Curie 2019, dont cinq seront conduites au sein de la FBM (plus une en médecine clinique), une en SSP et une en HEC.

A cela s'ajoute l'obtention de huit subsides individuels d'excellence du European Research Council (ERC), soit 4 Starting Grants par des chercheur·e·s de la FBM, un par une chercheuse de la FGSE et un par un chercheur de SSP, et deux Consolidator Grants, obtenus par deux chercheuses de la FBM.

Étant donné l'importance stratégique de l'obtention de fonds européens et FNS pour l'UNIL et la réputation de sa recherche, les montants obtenus sont récapitulés dans le tableau ci-dessous. En ce qui concerne les autres fonds de tiers, l'UNIL enregistre des entrées pour un peu plus de CHF 11 millions en 2020.

h) *Renforcer les capacités des chercheur·e·s dans la gestion de leurs équipes et de leurs ressources financières*

Le poste de gestionnaire administratif et financier créé en 2018 au Dicastère Recherche pour répondre à la complexité croissante de la gestion des financements de recherche FNS et européens, notamment en matière d'éligibilité des coûts analytiques, est actuellement vacant. Il sera repourvu par le ou la futur·e chef·fe du Service de soutien à la recherche. De nouvelles règles visant la simplification du calcul des coûts des services fournis par les plateformes analytiques et leur stabilisation ont été diffusées en décembre 2020.

2.2.2 Promouvoir la culture et la pratique de l'interdisciplinarité.

Définition : Cette mesure vise le déploiement de projets interdisciplinaires, essentiels pour appréhender les systèmes dans leur complexité et répondre aux grands défis qui bouleversent nos sociétés. Forte de son pôle en sciences humaines et sociales et de son expérience des approches transversales, l'UNIL peut contribuer à une meilleure compréhension de l'évolution de nos modes de vie et à esquisser des réponses adaptées.

Réalisations : Cinq « Centres interdisciplinaires de recherche » à vocation interfacultaire sont actuellement actifs sous mandat de la Direction d'une durée de trois à quatre ans, renouvelable. Ils bénéficient d'un soutien financier spécifique de la part de la Direction, qui inclut généralement un poste de coordinateur·trice, un budget de fonctionnement administratif, ainsi qu'un budget pour lancer des appels à projets de recherche permettant le recrutement de jeunes chercheur·e·s doctorant·e·s ou post-doctorant·e·s. Il s'agit des Centres interdisciplinaires de recherche *sur le sport* (hébergé par l'ISSUL), *sur la montagne* (hébergé par la FGSE), *en éthique* (hébergé par la FTSR), *en parcours de vie* (hébergé par SSP, issu du NCCR national LIVES), auxquels s'ajoute le *Centre interdisciplinaire de durabilité* (cf. infra 3.1.3).

La Direction de l'UNIL a souhaité assurer une uniformité administrative parmi ces centres interdisciplinaires ; elle a également décidé de soumettre chacun d'entre eux à un processus d'évaluation au moment où son mandat initial arrive à terme, de manière à pouvoir décider de manière raisonnée de la reconduction éventuelle dudit mandat. Un guide pratique d'évaluation des centres interdisciplinaires a été élaboré en 2020.

Un nouvel accord de collaboration a été signé entre l'UNIL et l'EPFL portant sur l'organisation et le financement du programme CROSS (Collaborative Research on Science and Society). De manière générale, les projets soumis à ce programme doivent provenir d'équipes conjointes UNIL-EPFL, qui réunissent des spécialistes des sciences humaines et sociales d'une part, et des spécialistes des sciences de la vie, des sciences naturelles ou de l'ingénierie d'autre part.

L'appel à projet CROSS 2020 a reçu neuf propositions portant sur des questions de recherche interdisciplinaire dans la thématique générale des humanités numériques. Quatre projets ont été retenus et débiteront en 2021.

2.2.3 Encourager la recherche sur la transition numérique.

Définition : Devant les interrogations que soulève la transition numérique de la société et de l'économie, cette mesure encourage les projets de recherche qui se penchent sur le numérique, son fonctionnement, ses risques, ses opportunités et ses multiples répercussions.

Réalisations : L'UNIL et l'EPFL ont inauguré le 31 octobre 2019 le dhCenter, nouveau Centre des humanités digitales, administré par un Conseil scientifique interinstitutionnel et une Directrice opérationnelle, qui partage son temps entre les deux institutions. Le dhCenter a pour buts et missions de favoriser la recherche interdisciplinaire et interinstitutionnelle dans le domaine des humanités digitales, en mettant l'accent sur des supports audio-visuels et media, sans négliger pour autant les archives textuelles. En raison de la crise du coronavirus, le dhCenter a basculé en ligne nombre de ses activités de réseautage entre usagers du numérique dans les disciplines des sciences humaines et sociales.

Par ailleurs, le recrutement récent de plusieurs professeur·e·s spécialisés dans différents domaines du numérique (aspects sociétaux, linguistiques, liés à la cybersécurité, au droit, à l'économie) va fortement renforcer la sensibilisation et la formation des étudiant·e·s de l'UNIL en matière de transition numérique. Sur un autre plan, de nombreux enseignant·e·s de l'UNIL sont engagés dans la mise sur pied de nouvelles formations continues dans le domaine de la transition numérique (*cf. infra 3.2.1*).

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 2.2

L'impact de la crise du coronavirus sur les activités de recherche à l'UNIL reste difficile à évaluer. Si certain·e·s ont pu mettre à profit la période de fermeture du campus au printemps 2020 pour rédiger des manuscrits scientifiques ou des projets de recherche, nombre de chercheur·e·s ont vu leur activité fortement ralentie, voire totalement stoppée, soit par des contraintes personnelles liées à la pandémie, soit par la fermeture des infrastructures de recherche (laboratoires, bibliothèques, fonds d'archives), soit encore par l'inaccessibilité aux terrains s.l. (géographiques, d'enquêtes, etc.) en Suisse ou à l'étranger. Cette situation a perduré au-delà de la fin de l'année 2020 pour celles et ceux qui requièrent un accès à des archives ou des terrains toujours inaccessibles, au point de nécessiter parfois une réorientation de leur thématique de recherche. Les activités de recherche ont également été ralenties par le surcroît de travail occasionné par les activités d'enseignement qui furent maintenues en priorité, et qui nécessitèrent des charges supplémentaires pour les enseignant·e·s-chercheur·e·s (formations techniques, réorganisation pédagogique, enregistrement et numérisation des cours, leur documentation et matériel compris, extension des sessions d'examens et augmentation des épreuves). Les années 2020 et 2021 laisseront des traces dans la plupart des rapports d'activité des chercheur·e·s de l'UNIL.

Toujours en lien avec la crise du coronavirus, relevons que quatre équipes de recherche de l'UNIL/CHUV ont obtenu des subsides de recherche dans le cadre de l'Appel spécial coronavirus du FNS et deux dans celui du PNR 78 Covid-19 du même FNS.

La Direction a poursuivi en 2020 sa politique active d'incitation à la soumission de requêtes auprès des bailleurs de fonds externes, en particulier l'UE, et renforcé son soutien au suivi de l'exploitation des subsides ainsi obtenus. A cet égard, la nouvelle politique du FNS en matière d'éligibilité des coûts de la recherche a une incidence majeure sur la communauté des chercheur·e·s de l'UNIL, qui se voient facturer à l'interne un nombre croissant de prestations, tel le stockage de leurs données informatiques. Dans ce contexte d'exigences croissantes, la Direction a renforcé le rôle des consultant·e·s de recherche des facultés, véritables pivots de communication et relais de compétences entre la Direction et les facultés, en assurant leur formation continue et leur mise en réseau au sein de l'institution.

Depuis le début de son mandat en août 2016 et l'entrée en force de son plan d'intentions en 2017, la Direction a développé ou renforcé des projets majeurs en matière de soutien à la recherche, dont la plupart ont un lien avec le développement accéléré du numérique. On relève tout particulièrement un engagement déterminé dans les domaines suivants :

- l'Open Science (Open Access et Open Research Data) ;
- le calcul scientifique à haute performance, le stockage sécurisé et l'exploitation de grandes masses de données (création de la DCSR, du BICC, NCCR Microbiomes) ;
- l'éthique de la recherche, notamment dans l'usage et la protection de données numériques de recherche ;
- la valorisation des grandes thématiques de recherche de l'UNIL avec la création des Vitrines de la recherche.

Un enjeu organisationnel et financier majeur pour les cinq à dix années à venir est à attendre dans le domaine de l'Open Research Data (ORD). Des investissements colossaux vont être nécessaires à l'échelle nationale et institutionnelle si l'on veut relever le défi de la préservation et de la réutilisation « FAIR » (Findable, Accessible, Interoperable, reusable) de masses considérables et sans cesse grandissantes de données numériques de recherche de tous formats. Organiser ses propres données pour les mettre durablement et intelligiblement à la disposition de la communauté de recherche demande beaucoup de temps, de savoir-faire et donc de soutien de la part de spécialistes disciplinaires (les *data stewards*) qu'il faudra recruter en nombre. Il s'agit là d'un changement de culture majeur qu'il faudra encadrer adéquatement. La stratégie ORD que swissuniversities a récemment mise en consultation esquisse ces grands défis sans pour autant apporter de solutions de coordination concrètes, qui restent à mettre en œuvre à tous les échelons.

La Direction de l'UNIL place beaucoup d'espoir dans la création de son nouveau Service de soutien à la recherche, dont le rôle de coordination des ressources et d'accompagnement des chercheur·e·s sera essentiel dans la complexité croissante des contraintes et des normes liées aux activités de recherche dans tous les domaines (p. ex. Open Access, Open Research Data, conformité éthique, protection des données, demande de subsides, appels à projets, coaching, gestion de fonds, reporting, expérimentation animale et 3R, etc.,...).

Critères de réalisation	
Développement d'un outil de gestion centralisé des projets de recherche	Ce développement a été mis en seconde priorité, les développements indispensables au déploiement des services de la DCSR (supra 2.2.1 a) étant prioritaires, également en 2020.
Bilan des mesures de soutien	Site internet de soutien dans le domaine de l'Open Access, ainsi que des formations et des séances de sensibilisation à ce sujet.
Bilan des mesures de promotion de l'interdisciplinarité	Les cinq centres interdisciplinaires de recherche sont opérationnels, leurs premières évaluations devraient débuter en 2022.
Nombre de projets interdisciplinaires	<p>Les Centres interdisciplinaires sur le sport, la montagne et de durabilité financent chacun des projets de recherche sur la base d'appels réalisés en 2020. Idem pour le dhCenter.</p> <p>Pour sa troisième phase de financement, allant de 2019 à 2022, le PRN LIVES poursuit ses recherches selon 7 projets thématiques (IP* – <i>Individual projects</i> s'adressant aux questions de politique sociale, santé, vieillissement, emploi, famille, genre et mobilité) et 4 questions transversales (CCI – <i>Cross-cutting issues</i>).</p> <p>Le nouveau PRN MICROBIOMES bénéficie d'une première phase de financement de 16.1 millions de la part du FNS pour la période 2020 à 2023. L'UNIL et l'ETHZ engagent ensemble un total de 15.1 millions en cash et en nature de leur côté.</p>
Bilan des mesures de promotion de la recherche sur le numérique	Nomination de 11 professeur·e·s spécialisés dans les aspects numériques de leur discipline : trois en Lettres, trois en HEC et cinq en FBM (trois en sciences cliniques et deux en sciences fondamentales).
Nombre et nature des subsides externes obtenus et de la Commission européenne (CE)	<p>Nombre de nouveaux projets ayant commencé en 2020 et montants <u>attribués</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • FNS : 43 projets de recherche libre (CHF 23'873'931) ainsi que 22 projets du nouvel instrument 'Spark' (CHF 2'114'038), 19 développements de carrières (CHF 16'729'896), 7 projets collaboratifs (hors NCCR, CHF 6'460'100) ainsi qu'un nouveau NCCR

	<p>doté de 16'086'204 CHF sur 4 ans), communication et échanges scientifiques (CHF 632'788).</p> <p>Total attribué par le FNS : CHF 65'896'957</p> <ul style="list-style-type: none"> • CE : 6 ERC (€ 8'694'887), 10 bourses individuelles (€ 2'005'597), 2 projets collaboratifs (€ 260'862) <p>Total attribué par la Commission Européenne : € 10'961'346</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autres : une soixantaine de projets ont débuté en 2020 sur des financements de fondations, associations, industries ou autres programmes de recherche internationaux. Trois sont financés par Innosuisse. Ces projets sont attribués majoritairement en FBM, FGSE et SSP. Les dons attribués à titre individuel aux jeunes chercheur·e·s ne peuvent être recensés, tout comme ceux soumis par les chercheur·e·s clinicien·ne·s du CHUV et hôpitaux associés. <p>Montants <u>encaissés</u> en 2020 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • FNS : CHF 59'380'205 • CE : CHF 11'319'418 • Autres : CHF 15'475'054
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3. Axe 3 : Les liens à la société

Nos sociétés sont confrontées à une série de défis globaux - climatiques, environnementaux, énergétiques ou migratoires - qui touchent le quotidien de chacun et mettent en lumière la fragilité des ressources naturelles de notre planète. Sur ce constat, l'UNIL a lancé une politique ambitieuse en matière de durabilité qui la démarque aux niveaux national et international.

3.1 Poser l'UNIL en pionnière de la durabilité

Introduction

Cet objectif ancre la durabilité, à la fois dans la gestion du campus et de l'institution, mais également dans la recherche, l'enseignement et les relations avec la société vaudoise.

Mesures

3.1.1 Créer des dispositifs permettant au plus grand nombre d'acquérir une culture de base de la durabilité dans tous les cursus

Définition : Cette mesure vise la sensibilisation de l'ensemble des étudiant·e·s de l'UNIL aux notions liées à la durabilité et permet de soutenir les enseignant·e·s dans l'intégration de ces notions dans leurs cours.

Réalisations : La réalisation spécifique de cette mesure est prise en charge par le Centre interdisciplinaire de durabilité (CID) pour ce qui concerne l'enseignement. Par ailleurs, le Dicastère Durabilité & Campus soutient les initiatives des étudiant·e·s qui peuvent contribuer à renforcer la culture de la durabilité.

Renforcement de l'offre d'enseignement en matière de durabilité

Depuis sa création en 2019, le CID s'est dans un premier temps appliqué à analyser la situation actuelle et les différentes options en matière d'évolution de l'offre de cours. A cette fin, il a mis en place :

- Un inventaire des 184 enseignements traitant de durabilité repartis dans les sept facultés, dont 88 ayant la durabilité comme sujet principal et 96 traitant de durabilité de manière secondaire. Près de deux tiers de ces enseignements sont dispensés au niveau Master et majoritairement sous forme de cours. La faculté de loin la mieux dotée en la matière est sans surprise la FGSE, suivie par SSP et HEC. La liste des 88 enseignements ayant la durabilité pour thème principal est disponible sur la page internet du CID (unil.ch/centre-durabilite > Enseignements > Chiffres clés).
- Une démarche de consultation des étudiant·e·s afin de mieux connaître leurs visions de la durabilité et leurs attentes en matière d'enseignement. Cette démarche comprend un volet qualitatif (entretiens avec 38 étudiant·e·s de différentes facultés) et un volet quantitatif. Ce dernier a consisté en un questionnaire, dont l'objectif était d'évaluer le niveau de préoccupation des

étudiant·e·s au sujet des questions environnementales, ainsi que leurs attentes en matière d'enseignement de la durabilité.

- Une réflexion sur l'enseignement de la durabilité dans les Hautes Écoles, en collaboration avec *Durabilité EPFL* et dans le cadre de la conférence Higher Education Summit 2020 qui a eu lieu en ligne au mois de septembre (higher-education-summit-2020.com).
- Une première esquisse de stratégie complète visant le développement de l'enseignement de la durabilité. Les pistes qui sont actuellement explorées sont les suivantes : la création d'un module d'enseignements interfacultaires sur la durabilité ; l'organisation de rencontres régulières entre les enseignant·e·s de différentes facultés afin de favoriser l'échange d'expériences, la mise en place d'une collaboration avec le Collège des Humanités de l'EPFL pour mettre sur pied une offre de cours commune).

Cours de base pour tous les étudiant·e·s

Outre ses propres initiatives, le CID a apporté son soutien à certains enseignements interdisciplinaires sur la durabilité, tels (Sciences)² et le Séminaire interfacultaire en environnement, en identifiant de potentiels intervenant·e·s ou enseignant·e·s, et en modérant certaines sessions.

Le module « Durabilité : enjeux scientifiques et sociaux », lancé en 2013, reste le cours le mieux fréquenté au sein du programme (Sciences)². Le séminaire interfacultaire en environnement, ouvert à tous les étudiant·e·s en master et hébergé par la Faculté des géosciences et de l'environnement, aborde chaque année une thématique liée à la durabilité, à partir des regards disciplinaires croisés d'enseignant·e·s-chercheur·e·s des sept facultés. En 2020, la thématique abordée était « Le numérique, l'impensé de l'environnement ? » et a été suivie par plus d'une centaine de personnes.

Le cours interfacultaire (FGSE, HEC, Lettres) et inter-universitaire (Université de Lancaster) intitulé « Environmental Crisis and Societal Change: Effects, Discourse, Solutions », mis en place en 2017, a poursuivi son activité. Il a pour ambition d'examiner les effets du changement climatique et sociétal, d'en analyser les discours et régimes de connaissances, et de chercher à trouver des solutions.

La participation à ces trois cours est intégrée dans l'inventaire général réalisé par le CID pour donner une image de la fréquentation des cours et enseignements en matière de durabilité dispensés à l'UNIL et d'en suivre l'évolution.

Soutien aux initiatives estudiantines

Malgré la suspension de sa permanence du lundi midi qui lui permettait de rencontrer régulièrement les porteur·euse·s de projets en faveur de la durabilité, le Dicastère Durabilité & Campus a pu appuyer plusieurs initiatives d'étudiant·e·s, à commencer par la troisième édition de la *Swiss Sustainability Week* qui a eu lieu à l'UNIL et l'EPFL au début du mois de mars avec la participation de plusieurs associations d'étudiant·e·s coordonnées par l'association UNIL-EPFL UNIPOLY.

Épicerie coopérative Le Vorace

Les étudiant·e·s responsables de ce projet émanent de l'association LaMoViDA (LABoratoire des Modes de Vie Durables et Alternatifs). Leur objectif consiste à mettre sur pied une épicerie coopérative au cœur du bâtiment Vortex. Le projet a pu bénéficier du financement du programme UChange pour son lancement. Le reste des montants nécessaires a pu être obtenu grâce à un financement participatif. Cette épicerie offrira dès les premiers jours de 2021 aux habitant·e·s du Vortex et des alentours un assortiment de produits en vrac, majoritairement locaux, de saison et si possible bio. Elle fonctionne de manière participative, chaque coopérateur travaillant au minimum trois heures par mois. Ce projet étudiant vient compléter le panel des commerces du campus et respecte les principes de la politique de durabilité de l'UNIL. Sans relever directement de la restauration, il constitue un lieu cohérent avec le *Cadre pour une alimentation durable et équilibrée* (élaboré en 2019), qui fixe la vision de l'UNIL concernant ses lieux de restauration et ses commerces d'alimentation.

Constitution de la Maison de la Durabilité

Début 2020, l'UNIL comptait une dizaine d'associations étudiantes liées à la durabilité. Ces dernières ont ressenti le besoin de mieux se coordonner afin d'échanger, de développer des synergies et de réaliser des projets communs. Elles ont donc créé la Maison de la Durabilité, la fédération des associations étudiantes de durabilité de l'UNIL et de l'EPFL, dont le but est de mettre en place un espace de partage autour des questions environnementales et sociétales actuelles. Au travers de différents événements et activités, elle souhaite mettre la durabilité au centre du campus afin qu'elle soit accessible à chacun. Parmi les projets imaginés se trouvent notamment une bibliothèque portant sur la thématique de la durabilité, une bibliothèque d'objet, une permanence, un espace de discussion, ainsi que des événements et ateliers. L'association ne vise pas seulement le corps étudiant, mais entend également faire des ponts avec l'enseignement et la recherche. La Maison de Durabilité dispose depuis l'automne d'un bureau permanent au sein de l'espace associatif du Vortex et ses membres pourront également bénéficier des différents autres locaux de cet espace (salle de réunion, ateliers, cuisines, ...).

3.1.2 Fixer des objectifs chiffrés de réduction des impacts directs et indirects de l'UNIL sur la biosphère

Définition : Cette mesure prévoit de fixer et d'atteindre des objectifs réalistes et ambitieux de réduction des impacts de l'institution sur l'environnement.

Réalisations : En 2020, la page statistique qui répertorie les indicateurs de durabilité a été améliorée. Ces graphiques sont disponibles sur le site unil.ch/durable > Nos engagements > Statistiques. Ils permettent d'observer les progrès réalisés en termes de durabilité. Le constat général est que la politique volontariste de ces dernières années a permis d'amorcer une diminution de l'intensité carbone. Il reste cependant un énorme travail à accomplir pour aligner l'UNIL sur les objectifs de l'Accord de Paris ou les différents engagements nationaux et internationaux en matière d'environnement et de climat.

Énergie des bâtiments

Au printemps 2019, l'UNIL a reçu la certification « Site à 2000 watts en transformation » pour le Campus de Dorigny. Ce label, qui a été octroyé à six autres sites en Suisse, atteste du sérieux du plan de descente énergétique de l'UNIL, qui est le premier site de Hautes écoles en Suisse ainsi que le plus grand (en surface) à se lancer dans une telle démarche.

Dans le cadre de sa labellisation « Sites à 2000 watts en transformation », les mesures mises en place pour réduire la consommation énergétique de l'UNIL ont notamment été :

- A l'Anthropole, au Biophore et à l'Internef, des études ont été effectuées dans le but d'optimiser les réglages des installations énergétiques de ces bâtiments. Ces améliorations permettront de diminuer l'énergie consommée sans modification ou remplacement majeur des installations.
- La majorité des travaux liée à l'optimisation énergétique des bâtiments a été réalisée dans le quartier des sports (SOS1 et SOS2), où l'éclairage et les installations de ventilation ont été remplacées. Les collecteurs de chauffage ont été changés pour préparer les bâtiments au chauffage basse température. La mise en place d'une production centralisée de l'eau chaude sanitaire a été effectuée.
- Des études ont été réalisées pour l'installation de panneaux solaires thermiques, qui permettront dès 2021 de couvrir 30% des besoins en eau chaude du complexe sportif.

Impact du semi-confinement du campus sur les indicateurs de durabilité

L'année 2020 représente une année particulière en termes de suivi des indicateurs de durabilité. En effet la fermeture du campus entre la mi-mars et début juin a engendré une baisse de consommation de ressources naturelles et énergétiques inhérentes à la baisse de fréquentation du campus.

En termes d'énergie thermique, l'UNIL a consommé 13% de moins que pendant l'année 2019. La consommation électrique a également montré une diminution d'environ 8% par rapport à l'année précédente. Ce résultat illustre l'importance de continuer les efforts de dimensionnement correct et de densification de l'existant, car une fois un nouveau bâtiment mis en fonction, son impact sur l'environnement est très difficile à réduire.

Il n'était pas pertinent de mener en pleine période de confinement l'enquête de mobilité annuelle, habituellement lancée au printemps. Cependant, le nombre de kilomètres économisés pour les trajets pendulaires a pu être estimé. Ces chiffres se basent sur les réponses de l'enquête 2019, auxquelles ont été appliquées des hypothèses relatives aux nombres de personnes présentes sur le campus dans les différentes phases de confinement, puis de déconfinement. Il en résulte que les impacts de mobilité pendulaire de l'UNIL ont vraisemblablement été réduits de 60 à 70% durant cette année 2020.

Déplacements professionnels

Le déploiement d'une stratégie de réduction des émissions liées aux déplacements professionnels se poursuit malgré quelques retards aggravés par la pandémie, notamment concernant l'adoption d'une directive à ce sujet ainsi qu'un monitoring par le bais des notes de frais. A l'inverse, la pandémie a accéléré le déploiement d'outils de vidéoconférence et de travail à distance qui, tout en ayant des répercussions sur les gaz à effet de serre dont il faudra tenir compte, auront sans doute un impact sur la mobilité à venir.

L'année 2020 a également vu l'apparition d'un onglet CV Climat sur la plateforme Unisciences permettant aux chercheur·e·s de l'UNIL de rendre plus transparent l'impact des déplacements professionnels liés à leurs activités de recherche, contribuant ainsi à une réflexion critique sur la tendance à l'hyper mobilité de la communauté scientifique.

Consommation en papier

Le Ci a déployé des imprimantes multifonctions PrintUNIL sur tout le campus de Dorigny, à l'exception du Service financier et de la Faculté des HEC qu'il faut encore équiper. Le système est donc en place.

Un système centralisé de commande de papier recyclé via un formulaire en ligne a été mis en place au début de l'année. 22 commandes ont été adressées par ce biais, directement au fournisseur, pour un montant de 35 palettes de papier recyclé (40 cartons de 2500 feuilles). La commande de papier non-recyclé Black Label est toujours possible, à la Reprographie ou en direct auprès d'un fournisseur. Cependant, comme son coût n'est pas inclus dans la facturation, les facultés et services n'ont que peu d'intérêt à commander ce genre de papier.

En termes de quantification du papier consommé, le changement de système nécessite que les indicateurs soient redéfinis, car le projet OnePrint rend la comparaison avec les années précédentes difficile. L'objectif de 2021 est de pouvoir sur la base de ce nouveau système, remettre les indicateurs consommation de papier à jour.

Alimentation

Depuis la rentrée 2020, et conformément à un des objectifs du *cadre pour une offre alimentaire équilibrée et durable à l'UNIL (septembre 2019)*, les restaurateurs du campus ont introduit une journée végétarienne dans leur planification de la semaine. L'offre végétarienne sur le campus s'est également accrue avec l'ouverture du restaurant du Vortex qui propose une offre quasi exclusivement végétarienne.

Les résultats de l'évaluation Beelong sont également publiés sur la page *statistiques* du site unil.ch/durable. Cet outil permettra également d'ici fin 2021 d'estimer l'impact des émissions CO₂ produites par les restaurants de l'UNIL. Ces données viendront donc enrichir les connaissances des impacts de l'UNIL sur la biosphère.

Avoirs financiers

La publication de la « Charte d'investissement responsable » à fin octobre 2019 a commencé à déployer ses effets sur les fonds placés sous la responsabilité de l'UNIL. La BCV a appliqué les critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) prévus dans la Charte sur les portefeuilles d'actions suisses et a commencé à étudier la façon de le faire pour les actions étrangères. En outre, un mandat a été donné à la société Ethos pour l'exercice des droits des actionnaires dans les assemblées générales des sociétés anonymes suisses dont l'UNIL possède des parts sociales. Ethos a pour mission de respecter les principes fixés dans la Charte lors des votations.

3.1.3 Renforcer la place de l'UNIL en tant qu'experte et actrice de la durabilité

Définition : Cette mesure renforce l'UNIL dans son rôle d'experte et d'actrice de la durabilité, afin de poursuivre son implication dans des projets novateurs, notamment en faisant de son Campus un laboratoire ouvert à des initiatives pilotes.

Réalisations :

Activités du Centre interdisciplinaire de durabilité (CID)

Le CID a été lancé le 30 avril 2019 avec pour objectifs de valoriser, fédérer, soutenir et stimuler l'enseignement, la recherche et les relations que l'UNIL entretient avec la société sur les questions de durabilité (voir aussi points 3.1.1 et 3.3). Il reçoit son mandat directement de la Direction et rapporte aux trois Vice-recteurs Enseignement et Affaires étudiantes, Recherche et Relations internationales et Durabilité et Campus. Il travaille sous la direction d'un Conseil composé de représentant·e·s de toutes les facultés, à l'exception de la FTSR.

Le CID a organisé sa mission autour de cinq actions qui se traduisent opérationnellement sous la forme d'outils :

- La première action vise à mieux diffuser l'information sur ce qui existe à l'UNIL en matière de recherche et d'enseignement sur la durabilité. Pour ce faire, une première série d'outils a été mise en place pour inventorier les chercheur·e·s, les recherches et les enseignements. Une autre série d'outils vise à diffuser l'information notamment en développant des supports, des canaux et une communauté du CID.
- La seconde action a pour objectif de fédérer les chercheur·e·s, enseignant·e·s, étudiant·e·s et acteur·trice·s de la société sur la durabilité. Les outils mobilisés sont principalement l'organisation ou le soutien à des événements en présentiel ou virtuel. En 2020, une quinzaine d'événements et rencontres ont été organisées.
- La troisième action a pour objectif de favoriser le transfert de savoirs entre les différentes facultés de l'UNIL, l'université et la société civile. Elle a aussi pour objectif de faire remonter les besoins et expertises des acteur·trice·s de la société aux chercheur·e·s.

- La quatrième action a pour objectif de soutenir l'enseignement, la recherche interdisciplinaire et la relation à la société sur la durabilité. Pour cela, selon les besoins des acteur·trice·s, le CID met à disposition ses ressources humaines, des soutiens financiers ponctuels mais aussi des méthodes ou des guides permettant de faciliter certaines démarches (notamment sur l'interdisciplinarité/la transdisciplinarité, l'organisation d'événements virtuels, la prospective ou l'éco-anxiété).
- La cinquième action a pour objectif de stimuler les recherches transdisciplinaires sur la durabilité. Pour cela, différents outils ont été mis en place dont :
 - Le programme du « Jour d'Après » : cette initiative a pour but d'imaginer une société plus durable, en mettant à profit les enseignements tirés de la crise du coronavirus. Depuis le début de la première vague COVID, 50 chercheur·e·s de l'Université de Lausanne se sont réunis en visioconférence durant six sessions. En parallèle, une séance a été organisée avec une quinzaine de partenaires de terrain. Cette première phase a permis de produire une synthèse des relations entre COVID et durabilité. Le dispositif est maintenant entré dans une seconde phase : six projets sont en cours de développement sur la sobriété, la communication de la recherche, les récits, les stratégies climatiques et la gouvernance participative. Ils bénéficient de soutiens et d'accompagnement du CID et ils sont élaborés collectivement dans des groupes transdisciplinaires,
 - Volteface est une plateforme de recherche-action sur les questions de durabilité initiée par la Direction de l'UNIL. Cette plateforme a pour spécificité de faire travailler de façon très proche chercheur·e·s de l'UNIL et acteur·trice·s de la société (administrations, entreprises, associations, ...). La première édition de Volteface (2014-2018) avait été mise en place au travers d'un partenariat avec l'entreprise Romande Energie et le Canton de Vaud (programme cantonal doté de CHF 100 millions pour soutenir les projets favorisant les énergies renouvelables et la transition énergétique). Suite aux demandes des chercheur·e·s de l'UNIL et des acteur·trice·s du territoire vaudois, un nouvel appel à projets Volteface est en préparation pour le printemps 2021. En plus des financements apportés par le CID, des fonds de la Direction de l'UNIL et de la Fondation pour l'UNIL ont d'ores et déjà été alloués.

Parallèlement au développement de ces actions et outils, le CID travaille sur différents chantiers de recherche transdisciplinaire sur la durabilité :

- *Récits et imaginaires* (25 chercheur·e·s mobilisés des sept facultés de l'UNIL). Ce chantier vise à :
 - Comprendre et documenter les récits actuels sur la durabilité. Un projet d'anthologie de récits littéraires abordant les enjeux de durabilité est en cours de développement avec des chercheur·e·s de différentes facultés.

- Travailler à la production de nouveaux récits :
 - Au sein du projet « Le Jour d'Après » s'est constitué un groupe de travail qui développe une méthodologie de production de récits pour les écoles.
 - Cycle 1 « Imaginaire des futurs possibles » (2019-2020) avec le Théâtre Vidy-Lausanne, la Fondation Zoein, le Service de communication de l'UNIL (Unicom) et le Service de médiation culturelle et scientifique (SCMS) réunissant sept jeunes chercheur·e·s des sept facultés de l'UNIL et sept jeunes artistes romand·e·s qui ont produit des créations scéniques pour le *théâtre des futurs possibles*.
 - Cycle 2 « Imaginaire des futurs possibles » (2020-2021) avec Vinciane Despret intitulé : *Enquêter avec d'autres êtres*. Une collaboration avec le Théâtre Vidy-Lausanne, le ColLaboratoire, Unicom et le SCMS qui reprend le même dispositif que l'année précédente à savoir une collaboration entre jeunes artistes et chercheur·e·s, des assemblées citoyennes et le Théâtre des futurs possibles.
 - Une autre collaboration avec le Théâtre Vidy-Lausanne, intitulée « No travel », mobilise l'expertise scientifique et l'expérience personnelle d'un groupe interdisciplinaire de chercheuses de l'UNIL en vue de nourrir la création d'une pièce de théâtre et de danse contemporaine, du chorégraphe français Jérôme Bel et de la metteuse en scène britannique Katie Mitchell, qui se veut à la fois durable et sur la durabilité. Le CID élabore aussi un processus visant à interroger la durabilité à l'attention des théâtres partenaires coproducteurs du spectacle.
- **Santé** (30 chercheur·e·s mobilisés de trois facultés (FBM, FGSE, SSP)). Ce chantier a permis :
 - la co-réalisation d'une revue de littérature exploratoire, en collaboration avec le Département de Médecine de Famille d'Unisanté et publiée dans la Revue Médicale Suisse à l'intention des professionnel·le·s de santé. Cette revue explore le rôle que pourraient jouer les professionnel·le·s de santé pour accompagner l'évolution de nos sociétés vers plus de durabilité au travers du concept de « co-bénéfice » santé-environnement.
 - La coordination, l'accompagnement et la co-rédaction d'une proposition de projet de recherche interdisciplinaire déposée au FNS (Sinergia), intitulée Planetary Health and primary care : knowledge, practices and intervention (The Ecosys-Health Care program), et dirigée par le Prof. N. Senn (Unisanté). Ce projet est interdisciplinaire, interfacultaire (Unisanté, FBM, SSP, FGSE, en collaboration avec l'Université de Paris et l'Université de Berne) et fortement orienté vers l'application.
 - L'organisation du symposium « Pour des services de santé respectueux de l'environnement », en partenariat avec Unisanté, l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM), et la Revue Médicale Suisse (RMS). Il a été repoussé au mois de mai 2021.

- La participation à l'organisation des Assises de la médecine romande # 4 (Médecine, santé et environnement - 12 novembre 2020).
- *Stratégies climatiques.* Les livrables de ce chantier sont :
 - Le projet « Neutralité carbone en 2050. 4 scénarios exploratoires ». L'État de Genève a eu recours au CID pour nourrir les réflexions menées à l'échelle du canton, au niveau stratégique et dans le cadre de la révision de son Plan Climat. Avec le support d'un groupe de douze expert·e·s de l'UNIL et l'appui d'un panel d'expert·e·s représentatif des principales politiques publiques concernées, il a élaboré quatre scénarios reposant sur des corpus de mesures plus ou moins ambitieuses et des contextes différents, afin d'avoir une image plus précise des futurs possibles (www.ge.ch/document/etude-exploratoire-neutralite-carbone-geneve-2050).
 - Accompagnement scientifique du Plan climat de la Ville de Lausanne. Le CID a pour mission de soutenir l'équipe du plan climat en lui fournissant des ressources et appuis sur différents sujets. Il s'agit notamment du développement d'une base de données recensant les mesures d'autres plans climat et stratégies climatiques publiques, élaborés par les villes les plus avancées sur le sujet à l'échelle internationale. Sur la base des savoirs de la communauté de recherche de l'UNIL, 16 fiches thématiques d'env. dix pages ont été produites, résumant les orientations préconisées par la recherche pour aborder la problématique climatique au niveau communal. Des dossiers thématiques destinés à l'administration ou aux responsables politiques ont aussi été réalisés.
 - Elaboration de scénarios de transition écologique pour le Grand Genève. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme Interreg A France-Suisse. Il a démarré en décembre 2020 et se poursuivra pour une durée d'une année. Il est réalisé en partenariat avec l'Université de Grenoble.
 - Participation au comité scientifique du Plan Climat du Canton du Valais et à celui de l'EPFL.
 - Participation au comité scientifique du référentiel « Net Zero Initiative » développé par le bureau français d'analyses climatiques Carbone 4.
 - Interventions et conférences sur le contexte climatique et sur les objectifs à atteindre dans différents cantons et communes romands.
 - Participation à la mise en place du projet Climact, développé par la FGSE et l'EPFL et qui a pour objectif de fédérer la communauté des chercheur·e·s autour des enjeux climatiques. Le CID a soutenu le développement et l'organisation du premier workshop Climact qui a réuni plus de 90 chercheur·e·s des deux institutions en janvier 2020. Il a maintenant un représentant au sein du comité exécutif de Climact et anime dans ce contexte le groupe de travail « relation à la société ». De nombreuses collaborations sont à attendre entre Climact et le CID notamment en matière d'expertise pour les plans climat.

- *Biodiversité*. Les réalisations de ce chantier sont :
 - Le soutien à la mise en place de la convention entre l'UNIL et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).
 - Le développement du projet sur l'évaluation des services écosystémiques dans les parcs suisses d'importance nationale. Pour répondre à un appel à projets de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), le CID a constitué et coordonné, de juillet 2019 à mars 2020, une équipe de recherche interfacultaire sur les questions d'évaluation des services écosystémiques en Suisse. Après l'élaboration et la soumission d'un projet de recherche, en collaboration avec d'autres hautes écoles (UZH, ETH, ZHAW, UNIGE), le financement a été attribué à l'UNIL et à ses partenaires.
 - L'observatoire de la biodiversité de l'UNIL. Cet observatoire est composé de biologistes et écologues (FBM et FGSE), ainsi que de représentants du CID, d'UNIBAT et du SCMS. Les trois missions principales de l'observatoire sont le monitoring, la sensibilisation et la conservation.
- *Transition énergétique*. Les réalisations de ce chantier sont :
 - Une étude sur la mise en œuvre d'un observatoire sur la rénovation énergétique et le comportement des ménages pour la Direction générale de l'Environnement du Canton de Vaud. Le premier volet a été finalisé durant l'été 2020. Le deuxième volet de l'étude est en voie de finalisation.
 - Une étude sur les besoins en matière de formation et de perfectionnement en relation avec les tâches des cantons dans le domaine de l'énergie pour l'OFEN en partenariat avec le Collaboratoire de l'UNIL. Cette étude a démarré en septembre 2020 et se poursuivra jusqu'à l'été 2021.
- *Mobilité*

Ce chantier s'articule autour du lancement de l'Observatoire Universitaire du Vélo et des Mobilités Actives (l'OUVEMA). Sous l'impulsion de Patrick Rérat (professeur de géographie et d'urbanisme) et de Bengt Kayser (médecin et directeur de l'Institut des sciences du sport), cet observatoire ambitionne de fédérer géographes, médecins, sociologues, environnementalistes ou encore psychologues pour questionner nos rapports au déplacement et a fortiori à notre environnement. Le projet OUVEMA entend créer des synergies entre ces chercheur·e·s et favoriser l'émergence de projets de recherche et d'enseignement et positionner l'UNIL dans ce domaine d'importance à l'échelle nationale et internationale. L'OUVEMA a été inauguré lors d'un colloque de lancement par visioconférence le 13 novembre, organisé, coordonné et modéré par le CID. Cet événement a rassemblé plus de 100 participant·e·s, chercheur·e·s de l'UNIL, mais également d'universités étrangères notamment internationales, ainsi que de nombreux acteur·trice·s de la société civile issus des administrations cantonales ou de diverses associations ou organisations privées.

- *Réflexions sur les liens entre recherche et société*

Suite à la mobilisation publique d'un groupe de chercheur·e·s de l'UNIL en faveur de l'action de l'association XR, dont la légitimité a été contestée sur certaines plateformes publiques, médiatiques ou politiques, le CID a été mandaté pour organiser, en collaboration avec le Centre interdisciplinaire de recherche en éthique de l'UNIL, une réflexion à l'échelle de l'UNIL sur les relations entre recherche et engagement citoyen ou politique. Le CID anime dans ce cadre un groupe de travail composé de chercheur·e·s de toutes les facultés et de représentant·e·s de certains services centraux. Les questions qui sont abordées dans cette réflexion portent notamment sur le rôle des chercheur·e·s dans le débat public, sur l'éthique du débat et de la recherche, ainsi que sur le positionnement institutionnel de l'UNIL au sujet des éventuelles activités militantes de ses collaborateur·trice·s. Les réflexions du groupe de travail seront prochainement complétées par une enquête auprès de la communauté UNIL et l'organisation de focus groups. Un rapport sera rendu à la Direction courant 2021 et un vade-mecum à l'attention des chercheur·e·s de l'UNIL sera publié.

- *Terrains agricoles du campus*

Les agriculteurs sélectionnés suite à un concours fin 2019 ont consacré l'année 2020 à prendre possession des terrains et du bâti que les hautes écoles leur ont confié. Un comité de gestion, composés des fermiers et de représentant·e·s de l'UNIL et de l'EPFL a été mis sur pied afin de suivre les étapes importantes de l'installation. De gros travaux de nettoyage et de rénovation de la ferme ont été menés majoritairement par les fermiers et l'EPFL durant les deux premiers mois de l'année. Le confinement n'a pas impacté cette installation qui s'est déroulé selon le rythme planifié. Moutons, chevaux et cochons, ainsi que quelques poules ont été accueillis chacun leur tour. Au printemps, une partie des surfaces de l'UNIL ont été labourées et ensemencées de millet, maïs, tournesol et courges. Les chevaux que les fermiers entraînaient à travailler sur les terrains ont pu ravir les rares membres de la communauté présents sur le campus.

Durant le semi-confinement, les fermiers ont organisé un marché aux plantons ; dès le moins de juin, un marché à la ferme ouvert tous les jours de la semaine en libre-service a vu le jour ; on y trouvait des légumes, des fromages de brebis ainsi que quelques fruits. En juillet, les fermiers ont réduit son ouverture à deux créneaux dans la semaine (le mardi en fin de journée et le samedi en matinée) afin de pouvoir offrir un vrai stand où ils pouvaient être présents. Un marché de Noël en fin d'année a également été organisé. Fin novembre, les fermiers ont organisé la plantation des premiers arbres fruitiers sur la parcelle devant l'Unithèque, avec l'aide d'étudiant·e·s. Ces arbres constitueront la base du concept d'agroforesterie appliqué sur les terrains de l'UNIL et qui modifiera le paysage du campus.

Parallèlement, les fermiers ont entamé de nombreuses collaborations avec des chercheur·e·s de l'UNIL et de l'EPFL. Coté UNIL, on peut citer la collaboration avec l'observatoire de la biodiversité de l'UNIL (cf. ci-dessus) ainsi que les recherches de Nathalie Chèvre, qui analyse les pesticides présents dans le sol avant la mise en œuvre d'un concept biologique par les fermiers actuels, afin de pouvoir faire le bilan après une certaine période d'application de ce concept.

L'année 2021 sera l'occasion de consolider l'installation des fermiers tout en organisant les premières interactions avec la communauté des campus UNIL-EPFL, par le biais de chantiers participatifs et par la constitution d'une association qui coordonnera cette interaction.

- *Participation au Times for Higher Education Ranking*

L'UNIL a participé pour la première fois en 2020 à la catégorie Global Impact du Times for Higher Education (THE) Ranking. Cette catégorie a été créée en 2018 pour compléter le classement généraliste de ce ranking dans le but de rendre compte de l'impact des universités dans le monde en se basant sur les objectifs du développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 de l'ONU. Les résultats ont été publiés en avril. La place dans le classement (1 à plus de 600) n'est pas définie par un rang précis, mais par un ordre de grandeur qui dépend du nombre d'ODD auxquels l'université répond. Parmi les trois universités suisses qui ont participé, l'UNIL et l'UNIGE se trouvent dans le groupe d'universités situées entre la position 101 et 200, celle de Lucerne dans le groupe située entre 301 et 400.

Ce classement a cela d'intéressant qu'il prend en compte les publications scientifiques de l'institution traitant de durabilité. Suite à une procédure transparente, basée sur une recherche par mots clés sur la base de données SCOPUS, le THE présente une évaluation des universités relative à leurs publications concernant chaque ODD. Cet indicateur permet de mieux cerner les activités de la recherche en durabilité. Le tableau ci-dessous répertorie les résultats obtenus par l'UNIL.

	ODD	Score obtenu dans le domaine des publications
14	Life below Water	88.9
17	Partnership for the Goals	88.2
13	Climate Action	87.1
10	Reduced Inequalities	86.3
15	Life on Land	85.5
4	Quality Education	84.7
5	Gender Equality	84.2
3	Good Health and Wellbeing	82.6
8	Decent Work and Economic Growth	81.7
12	Responsible Consumption and Production	79.9
16	Peace, Justice and Strong Institutions	77.0
6	Clean Water and Sanitation	73.7
7	Affordable and Clean Energy	65.1
11	Sustainable Cities and Communities	59.0

Le classement est toujours en cours d'amélioration et le Dicastère Durabilité & Campus suit de près ses développements, par le biais de ses activités dans le réseau Unica Green. Le formulaire de soumission au ranking a été rempli une seconde fois en décembre 2020 avec l'espoir d'une amélioration du résultat.

- *La durabilité dans les Hautes écoles suisses – lancement d’un réseau au sein de swissuniversities*

Le réseau durabilité des Hautes écoles suisses (sustainability at swissuniversities) a été officiellement lancé en septembre dans le cadre d'une réunion virtuelle réunissant une cinquantaine de personnes provenant de toutes les institutions tertiaires du pays. Un comité a été élu et la présidence pour les deux premières années d'existence du réseau a été confiée au Vice-recteur Durabilité et Campus de l'UNIL ([swissuniversities.ch/ Organisation > Organes > Réseaux et représentations > Réseau durabilité](https://www.swissuniversities.ch/organisation/organes/reseaux-et-representations/reseau-durabilite)).

La première activité du réseau a consisté à rédiger pour le comité de swissuniversities une prise de position dans le cadre de la consultation du Conseil fédéral sur sa stratégie pour le développement durable 2030.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.1

Tout en admettant que le domaine de la durabilité demande une évolution constante, on peut considérer que l'objectif fixé dans le plan stratégique de l'UNIL est pratiquement atteint.

Les efforts du CID en matière d'enseignement vont encore permettre d'améliorer la réalisation de la mesure 3.1.1 dans les mois à venir, même si on peut d'ores et déjà estimer que sa réalisation est très avancée.

La mesure 3.1.2 a dépassé la phase de mise en place : il s'agit désormais de maintenir la tendance et de consolider les acquis. Les services en charge de la gestion du Campus ont en grande partie intégré les principes de durabilité et proposent régulièrement des optimisations de leurs pratiques afin d'atteindre les objectifs fixés. Un suivi régulier est en place.

Le même constat est valable pour la mesure 3.1.3 : le nombre d'enseignant·e·s-chercheur·e·s inscrits aux activités du CID est en constante augmentation, les propositions affluent, preuve que la durabilité est désormais ancrée dans l'ADN de la plupart des unités académiques de l'UNIL. Cela se sait à l'extérieur, puisque l'UNIL est sollicitée par de multiples acteur·trice·s externes pour son expertise en matière de durabilité.

Critères de réalisation	
<p>Bilan des mesures de transmission d'une culture de base en matière de durabilité au sein de la communauté de l'UNIL</p>	<p>Le Centre interdisciplinaire de durabilité, qui a pour objectifs de stimuler la recherche interdisciplinaire, l'enseignement et les relations à la société sur les questions de durabilité, est en fonction.</p> <p>L'inventaire des enseignements traitant de la durabilité est réalisé.</p> <p>Des cours de base sur la durabilité sont disponibles pour tous les étudiant·e·s au niveau bachelor et au niveau master.</p>
<p>Détermination d'objectifs chiffrés</p>	<p>Les objectifs en matière d'énergie sont fixés en lien avec le label fédéral « site à 2'000 watts ».</p> <p>Un cadre de référence « pour une offre alimentaire équilibrée et durable à l'UNIL » a été rédigé et sera complètement implémenté en 2023.</p> <p>Le projet ONEPrint qui unifie les pratiques d'impression papier est implémenté avec deux ans d'avance sur le planning initial.</p>
<p>Évolution de la consommation des ressources naturelles et énergétiques de l'UNIL</p>	<p>Les indicateurs de durabilité sont tous en place et mis à disposition du public via une page du site web de la durabilité à l'UNIL (unil.ch/durable/ > Nos engagements > Statistiques). Cette page inclut des tableaux dynamiques qui sont actualisés sur la base des dernières données à disposition.</p>
<p>Bilan des mesures pour renforcer le positionnement national et international de l'UNIL en matière de durabilité</p>	<p>Le label fédéral « Site à 2'000 watts en transformation » a été obtenu.</p> <p>L'UNIL est placée à la première place des universités durables de Suisse par le WWF.</p> <p>L'UNIL préside le réseau durabilité des Hautes écoles suisse (<i>sustainability at swissuniversities</i>).</p> <p>Le CID est sollicité par de nombreuses institutions pour réaliser des mandats ou créer des collaborations.</p>
<p>Bilan des projets de recherche et de recherche-action et des événements en lien avec la durabilité</p>	<p>De nombreux projets de recherche-actions sont menés par les membres de l'UNIL, sous la coordination du CID.</p>

3.2 Renforcer l'engagement de l'UNIL pour un apprentissage tout au long de la vie active

Introduction

Si, à l'heure actuelle, l'enseignement tertiaire classique se concentre sur quelques années sanctionnées par un diplôme, la formation tend de plus en plus à se décliner tout au long de la vie en fonction des projets personnels et professionnels de chacun, mais aussi en réponse à l'évolution rapide des besoins de l'économie et de la numérisation des modes de vie. Le présent objectif aborde la formation continue en vue de proposer une offre qui contribue à (re)qualifier et (re)orienter des professionnel·le·s d'horizons variés. Ce sont bien entendu les contenus qui sont concernés, mais également les méthodes pédagogiques, qui peuvent tirer parti du potentiel des outils numériques, ainsi que les formats qui tendent vers plus de souplesse et d'adaptabilité pour permettre des trajectoires de formation non linéaires.

Mesures

3.2.1 Optimiser l'adéquation de l'offre en formation continue aux nouveaux besoins, notamment en matière de numérique, en coordination avec les autres Hautes écoles vaudoises

Définition : Cette mesure vise à développer le portefeuille de formations continues en adéquation avec les attentes du marché du travail et des nouveaux besoins. Il s'agit notamment d'intégrer une offre permettant l'acquisition des qualifications nécessaires à la transition numérique. L'UNIL veillera dans ce contexte à coordonner son offre en cohérence avec celle des autres Hautes écoles vaudoises.

Réalisations : En 2020, la Formation Continue UNIL-EPFL (FCUE) a dû faire face à l'épidémie de Covid-19 et passer ses formations en ligne. Elle a mis la priorité sur la continuité des formations certifiantes, tout en offrant de nombreux nouveaux programmes.

En 2020, l'UNIL a poursuivi son initiative « Formations continues dans le domaine du digital pour enseignant·e·s et autre publics » avec le développement de sept nouvelles formations qui seront offertes en 2021, certaines en collaboration avec la HEP Vaud. Une collaboration s'est établie avec le *Centre for learning science* (LEARN) de l'EPFL afin de contribuer au projet du Canton de Vaud pour le développement du numérique dans les écoles pour les cycles 2 et 3. Par ailleurs, l'UNIL est associée aux différents groupes de travail mis en place par le DFJC, avec la HEP et l'EPFL.

Globalement, le nombre de formations offertes (en termes d'éditions) a atteint 190 (contre 226 en 2019). La diminution est essentiellement due au report de formation courtes pour cause de pandémie. Les formations courtes les plus touchées ont été celles impliquant des intervenant·e·s et des participant·e·s du domaine de la santé, engagés dans la lutte contre l'épidémie qui n'ont donc pas pu s'impliquer dans la formation continue.

L'UNIL a augmenté son portefeuille de formations dans diverses thématiques répondant au besoin des professionnel-le-s :

- CAS Clinique infirmière et psychiatrie
- CAS Investigation numérique et analyse de données
- CAS Ethics and Compliance
- CAS Life Science Product Management
- CAS Préparation mentale
- CAS Régulation du sport mondial
- CAS Traitement psychanalytique de l'adolescent et du jeune adulte.

La FCUE a présenté son offre lors de l'événement FORWARD (Forum de l'innovation pour les PME organisé au SwissTech Convention Center par l'EPFL) et a réalisé une campagne de vidéos de sensibilisation à la formation continue sur les réseaux sociaux (une vidéo institutionnelle et dix témoignages de participant-e-s).

La FCUE a également réalisé un travail de mise en conformité avec le règlement général sur la protection des données (RGPD) établi par l'Union Européenne : politique de confidentialité, conditions générales, etc.

Elle a assuré la présidence du Swiss University Continuing Education Network (Swissuni) et participe au Steering Committee du European University Continuing Education Network (eucen). Dans ce cadre, elle a organisé une série de conférences sur la thématique du Digital Learning en formation continue.

3.2.2 Favoriser l'innovation pédagogique en matière de formation d'adultes, notamment en vue de réorientations et de requalifications

Définition : Cette seconde mesure s'attache à l'adaptation des outils et des méthodes pédagogiques pour répondre à l'évolution des besoins d'un public adulte, aux parcours non linéaires et à la recherche de formats souples.

Réalizations : La crise de la Covid-19 a eu un impact considérable sur les modalités d'enseignement en 2020. A quelques exceptions près, la FCUE a passé en ligne l'ensemble de ses formations certifiantes. Ceci a nécessité l'introduction de nouveaux outils en ligne et la formation des enseignant-e-s à leur utilisation. Ceci a notamment débouché sur une utilisation accrue d'outils collaboratifs et de visioconférence, la réalisation de vidéos et une utilisation accrue d'un *Learning Management System* (LMS).

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.2

2020 a permis l'élargissement du portefeuille de formations continues liées à la thématique du numérique, en particulier à destination des enseignant-e-s scolaires. Ainsi, 18 nouveaux programmes, dont huit destinés plus particulièrement aux enseignant-e-s scolaires, ont vu ou vont voir le jour entre 2017 et 2021.

Conformément au plan stratégique 2017-2022 et depuis son entrée en vigueur, la Direction a fortement soutenu le développement de la formation continue, en incitant les décanats des facultés à s'associer à cette démarche, qui repose *in fine* sur

l'initiative personnelle de ses chercheur·e·s et enseignant·e·s. La croissance de la FCUE a été spectaculaire, malgré les difficultés récentes liées à la crise du coronavirus et le report de nouvelles formations. Ainsi, la période de 2015 à 2019 a vu une croissance du nombre de formations de l'ordre 40%, passant de 134 formations en 2015 à 187 formations en 2019.

La FCUE entend capitaliser sur l'explosion de l'utilisation des nouvelles technologies dans ses formations lors de l'année 2020. Elle entend notamment favoriser systématiquement les formats hybrides (combinaison de présentiel et d'enseignement en ligne).

L'environnement est globalement favorable à la formation continue qui est reconnue par les milieux politiques et professionnels comme un facteur de la compétitivité des entreprises et comme un élément favorisant l'inclusion, la diversité et la cohésion sociale.

Le développement de la formation continue dans un cadre universitaire reste un défi au vu des contraintes inhérentes au monde académique, comme par exemple la place dédiée à la formation continue dans le cahier des charges des enseignant·e·s ou la difficulté à assurer un autofinancement dans certains domaines. Une intégration plus systématique de la formation continue dans le cahier des charges des enseignant·e·s pourrait renforcer le développement de nouvelles formations.

Critères de réalisation	
Bilan de l'adaptation de l'offre en formation continue	<p>L'offre est adaptée de façon continue avec de nouvelles formations et/ou la transformation de formations existantes. Pour 2020, le nombre de formations offertes atteint le chiffre de 190 (+ 14).</p> <p>Les principaux nouveaux programmes offerts en 2020 sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CAS Clinique infirmière et psychiatrie - CAS Investigation numérique et analyse de données - CAS Ethics and Compliance - CAS Life Science Product Management - CAS Préparation mentale - CAS Régulation du sport mondial - CAS Traitement psychanalytique de l'adolescent et du jeune adulte
Bilan des mesures visant l'adaptation des formats à un public en évolution	Lors de la phase de conception de chaque formation, un soin particulier est apporté à l'intégration de modèles pédagogiques innovants répondant aux attentes des professionnel·le·s, notamment au travers de formats hybrides.

3.3 Renforcer l'UNIL dans son rôle d'acteur et partenaire de la société

Introduction

Les transformations sociales, les nouvelles technologies et la conscience grandissante des grands défis globaux ont des effets sur les modes de fabrication et de partage du savoir dans les Hautes écoles. Grâce à l'ouverture des problématiques de recherche, à la participation de partenaires non académiques, tels que groupes socio-culturels divers, collectivités publiques, organismes, associations, et grâce à l'élargissement des programmes et des publics de la médiation scientifique, l'UNIL peut consolider la haute qualité des pratiques qu'elle a déjà en la matière pour renforcer la pertinence sociale de sa recherche et contribuer à étendre l'intelligence collective vaudoise. Le présent objectif développe l'ancrage de l'UNIL dans le territoire et la société vaudoise, dans un dialogue réciproque qui mobilise les savoirs, les expériences et les compétences de chacun.

Mesures

3.3.1 Poursuivre le développement de la médiation scientifique

Définition : Cette mesure se rapporte au renforcement de la médiation scientifique en vue d'élargir les thématiques et les publics touchés. Les modalités pourront être étendues, de même que le décloisonnement des logiques et des pratiques disciplinaires.

Réalisations : Le Service Culture et Médiation scientifique (SCMS) développe des activités de médiation en sciences humaines et sociales et en sciences de la vie et de l'environnement et assure le programme culturel du campus ; il intègre notamment L'éprouvette - laboratoire public de l'UNIL - et le théâtre La Grange de Dorigny. On constate dans les listes ci-dessous que les dispositions COVID ont fortement impacté ces activités, dont la réalisation d'un nombre nettement restreint par rapport aux années précédentes a demandé une forte capacité d'adaptation et de persistance de la part des collaboratrices et collaborateurs impliqués.

Sciences de la vie et de l'environnement

En 2020, le laboratoire public « L'éprouvette » a organisé un total de 144 activités allant de deux heures à plusieurs jours (430 en 2019) dans les domaines de la génétique, de la microbiologie, de la physiologie, du comportement tant animal qu'humain, des neurosciences, de l'environnement et de la police scientifique. Il a touché 1'832 personnes (6'700 en 2019) dont 694 enfants, 711 adolescent·e·s (scolaires et centres de loisirs, anniversaires, activités vacances, associations liées à l'enfance), 366 adultes (membres d'associations, entreprises, réseaux ALUMNIL, Connaissance 3 et Université populaire) et 61 adultes et enfants issus du grand public (manifestations culturelles et scientifiques et ateliers familles). Ces activités se sont déroulées sur le campus (77%), dans les établissements scolaires (5%) et dans le cadre de manifestations culturelles (18%). A titre d'exemple, quelques activités significatives du mode d'action du SCMS :

- Atlas de l'Anthropocène : En collaboration avec le Théâtre de Vidy, deux performances artistiques de l'artiste Frédéric Ferrer (sur six prévues initialement) ont été programmées dans un auditoire de l'UNIL, suivies d'activités de médiation scientifique. Muni de systèmes de vote, le public était invité à répondre à diverses questions et à échanger avec deux chercheur·e-s spécialistes de la thématique présentée dans la performance. Quatre soirées sont reportées à 2021
- Sauvageons en ville : Cinq rencontres sur les douze programmées initialement ont été réalisées. Les participant·e-s et les intervenant·e-s ont échangé autour de la nature en ville, avec un bilan de fréquentation de 122 personnes. En plus de l'UNIL et du Musée cantonal et Jardins botaniques cantonaux, le Musée cantonal de zoologie a rejoint cette année le projet en tant que partenaire et Lausanne Jardins a également participé à cette édition.
- Projet Nobel : A l'occasion en tout début d'année 2020 de la sortie du film « Citoyen Nobel » consacré à Jacques Dubochet par le réalisateur Stéphane Goël, une animation a été proposée au public en amont des projections dans plusieurs villes romandes. Entre discussions scientifiques et improvisations théâtrales, ces rencontres ont permis de donner des clés au grand public pour comprendre la découverte du prix Nobel de chimie 2017 et l'évolution depuis vers une nouvelle ère de la biochimie. Plus de 200 personnes ont participé aux six cafés scientifiques.
- A la découverte du nouveau coronavirus et de la bioinformatique : Un nouvel atelier a été développé en collaboration avec le SIB - Institut suisse de bioinformatique permettant au public de comprendre la biologie du coronavirus à l'aide de banques de données et d'outils bioinformatiques, sujet au cœur de l'actualité.

Sciences humaines et sociales

- VIRAL : Ouverte mi-mars 2020, la plateforme « VIRAL » (unil.ch/viral) a instauré le dialogue entre la communauté académique romande et les internautes autour de la thématique des pandémies et, plus particulièrement, du COVID-19. Plus de 60 articles rédigés par un panel de chercheur·e-s de tous horizons ont ainsi été publiés cette année. Les internautes ont aussi répondu présents en posant leurs questions et en consultant abondamment les différentes rubriques du blog : près de 200'000 pages ont été vues par un peu plus de 25'000 visiteur·euse·s.
- Une série d'ateliers - Ateliers Cinéma, Rhétorique, Histoire, Loup, Migration (en collaboration avec l'OSAR), YouTube et Sorcellerie – ont été dispensés à destination de groupes de 20 à 30 élèves dans les gymnases ou collèges du canton, pour un total d'environ 2'300 participant·e-s.

Contribution de l'UNIL au Programme PLUS

L'UNIL a poursuivi et enrichi son offre relative au *Programme PLUS* proposé aux élèves vaudois du secondaire I. Le SCMS et le Centre de langues de l'UNIL ont ainsi développé 12 ateliers. Ce programme a rencontré un réel succès, avec plus de 300 inscriptions, la majorité des ateliers proposés étaient complets. Un projet pilote dédié aux élèves du secondaire II (gymnases et écoles professionnelles) a enrichi l'offre : il s'agissait de la création d'un jeu vidéo mettant en scène une problématique de sciences humaines. La situation sanitaire a contraint l'UNIL à annuler ou reporter quelques ateliers, dont une grande partie a pu être donnée en ligne, moyennant une refonte de leur contenu pour s'adapter au format à distance.

Musée de la Main UNIL-CHUV

Le 23 février 2020 s'est terminée l'exposition « Quel flair ! Odeurs et sentiments », réalisée en collaboration avec le Centre interfacultaire en sciences affectives – UNIGE. Cette présentation interactive invitait à explorer les incroyables capacités de l'olfaction humaine, longtemps sous-estimée par notre espèce. Une collaboration avec le mudac (qui a présenté « Nez à nez. Parfumeurs contemporains » du 15 février au 16 juin 2019) a abouti à la publication d'un numéro spécial de la revue française *Nez* : « Sentir Ressentir. Parfumeurs, odeurs et émotions » sous la direction de Nez, du mudac et du Musée de la main. L'exposition a attiré 23'236 visiteurs dont près de 30% ont participé à l'une des 276 actions de médiation culturelle et scientifique proposées dans ce cadre. 3'997 élèves ont visité l'exposition, d'accès gratuit pour les écoles publiques vaudoises, dont 1'699 ont suivi un atelier ou une visite guidée.

Le 13 mars 2020, le musée a dû fermer ses portes en raison des mesures de protection contre la pandémie du Covid-19. La programmation prévue a dû être repensée, adaptée, reportée, puis, pendant le mois de novembre, une nouvelle fois interrompue. L'exposition « Manger. La mécanique du ventre », conçue par le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, a ouvert ses portes le 1^{er} juillet 2020 (vernissage initialement prévu le 7 avril) et durera jusqu'au 15 août 2021. Pendant les cinq mois d'ouverture autorisée, l'exposition a attiré 7'128 visiteurs dont 1'222 élèves. Dans un contexte exigeant une observation stricte des mesures de protection, 54 ateliers ont pu être maintenus.

Depuis le 4 novembre 2020, le musée accueille dans son café l'exposition « Regards sur l'imagerie scientifique d'hier et d'aujourd'hui ». Elle est co-organisée par *Figure 1.A.* (concours et exposition annuels d'art scientifique, UNIL) et l'Institut des humanités en médecine CHUV-UNIL. Elle met en parallèle des images scientifiques historiques et contemporaines, et donne à voir les similitudes formelles de ces clichés pourtant éloignés dans le temps. En raison des fermetures successives du musée liées au Covid19, elle sera prolongée jusqu'au mois de février 2021.

3.3.2 Encourager la recherche et l'innovation responsable en partenariat avec des groupes constitués de la société civile et des collectivités publiques

Définition : Cette mesure met l'accent sur la recherche et l'innovation responsable, notamment en étendant les projets de recherche action, de recherche citoyenne ou de recherche participative, et en permettant le renforcement des collaborations avec des représentant·e·s de la société civile ou des collectivités publiques. Il s'agit d'une part, de renforcer la contribution de l'UNIL à la capacité d'innovation de la société et, d'autre part, d'accroître la pertinence sociale de certaines recherches.

Réalisations : Le ColLaboratoire de l'UNIL, unité de de recherche-action, collaborative et participative (RACP), a été mis en place au 1^{er} janvier 2019 (unil.ch/collaboratoire). Il a pour mission de conduire des RACP, de conseiller la Direction en la matière, de fournir aux facultés et services un soutien méthodologique ainsi que de faciliter l'introduction de ce type de démarches au sein de l'institution, en lien avec les initiatives analogues en Suisse et à l'étranger.

Sur plan international, Le ColLaboratoire a continué de jouer un rôle moteur dans le cadre de l'Alliance Sciences-Sociétés (ALLISS, alliss.org) coordonnée à Paris et constituée d'une centaine d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et d'organisations de la société civile. ALLISS entend soutenir ses membres pour développer massivement les recherches réalisées en collaboration avec les organisations de la société civile par le biais de financements, de formations et de critères d'évaluation adaptés. Le ColLaboratoire a co-organisé dans ce cadre les « Assises du Tiers-Secteur de la recherche ». En raison de la situation sanitaire, c'est en ligne qu'elles ont réuni 800 personnes et plus de 400 organismes de recherche et associations. En Suisse, Le ColLaboratoire a poursuivi ses discussions dans ce contexte avec la Division 1 du FNS ; un atelier a été organisé avec son Conseil scientifique en octobre et a donné lieu à la rédaction d'une note stratégique à destination de la Présidence. Il a poursuivi ses collaborations dans le cadre du groupe d'expert·e·s *Communicating Sciences and Arts in Times of Digital Media* dans le cadre d'une mission confiée aux quatre Académies suisses (A+) pour élaborer un état de la situation et des propositions pour une stratégie nationale pour la communication scientifique à l'ère de la démocratisation des savoirs, notamment via les réseaux sociaux et la montée en puissance des sciences participatives. Ce groupe d'expert·e·s doit rendre son rapport au printemps 2021.

Dans le cadre de la convention de collaboration entre Le ColLaboratoire et la Direction Générale de la Santé du Canton de Vaud (DGS), visant à mettre en œuvre des dispositifs participatifs, d'expertise et de recherche permettant une meilleure collaboration entre chercheur·e·s, clinicien·ne·s, citoyen·ne·s, patient·e·s, autorités politiques et groupes concernés par les grands enjeux de santé émergents, plusieurs mandats ont été réalisés. Il s'agit de la poursuite de l'enquête sur la prise en charge et le vécu de la mort dans le canton (en préparation des « Assises de la mort » suite au postulat Porchet), de l'enquête « Voix de la santé » sur la qualité des soins, d'une étude prospective sur le futur des formations dans la santé pilotée par la DGS, la DGES et la DGEP et d'une expertise sur la gouvernance et la veille concernant les risques émergents pour la santé. Plusieurs collaborations ont été engagées dans le cadre de ces mandats avec Unisanté et le CHUV : enquête sur le vécu de la crise

Covid-19 par la population vaudoise et collaboration à la mise en place du projet pilote « Hôpital adaptés aux aînés » du CHUV.

Suite à sa recherche collaborative et participative sur la santé personnalisée financée par la Fondation Leenaards (ECOS), Le ColLaboratoire a mis en place un « Collège citoyen de co-chercheur·e-s en matière de santé » regroupant une quinzaine de personnes, collaborant étroitement avec lui à plusieurs recherches et groupes de travail sur la santé. Les collaborations pérennes développées dans ce cadre avec l'association CARA, en charge du déploiement du Dossier Électronique du Patient (DEP) en Suisse romande, et avec la Fédération romande des consommateurs ont permis le développement d'une démarche de design participatif du « Plan de Médication Partagé », module essentiel du futur DEP. L'ensemble de ces démarches de recherche participative autour de la santé impliquant citoyen·ne·s, patient·e·s et proches ont placé le ColLaboratoire dans le peloton de tête des équipes vectrices d'innovation en la matière en Suisse.

En 2020, la plateforme Interact, qui encourage et soutient les collaborations entre chercheur·e·s de l'UNIL et collaborateur·trice·s de la Ville de Lausanne, a lancé un appel d'offres pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un « observatoire des politiques culturelles en Suisse romande » (cf. 3.3.3).

Pour faire suite aux appels à projets conjoints Ville-UNIL de 2018 et 2019, elle a également lancé un troisième appel à projets dédié à la thématique du climat. Les trois projets sélectionnés sont les suivants :

- *Canopée un outil d'intervention de promotion et de maintien des comportements durables : Test et développement pour Lausanne*
- *Urbanisme tactique et aménagements cyclables (UTAC)*
- *Riponne-Tunnel 2026 - Act 3 Expérimenter l'îlot de fraîcheur - Chaînon d'une future trame fraîche pour Lausanne*

Pour être éligibles les projets devaient satisfaire aux critères suivants : a) être conçus et dirigés par un binôme UNIL-Ville de Lausanne, b) avoir un ancrage lausannois, c) ouvrir une perspective de valorisation qui ne soit pas exclusivement académique et d) se dérouler durant l'année civile 2021.

3.3.3 Positionner l'UNIL comme un partenaire de la vie culturelle et sportive, notamment en collaboration avec les institutions cantonales

Définition : Cette mesure mobilise les expertises variées de l'UNIL au bénéfice de l'essor des pôles stratégiques cantonaux. C'est le cas par exemple dans le sport, avec le développement de Thinksport ou avec la tenue des Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2020 à Lausanne et son village des athlètes dans le futur Vortex. C'est aussi le cas de la culture où les collaborations avec les musées cantonaux et plusieurs institutions municipales sont déjà nombreuses et peuvent se renforcer.

Réalisations :*Conventions avec les musées du Canton et les musées municipaux*

Grâce à la signature en 2017 de deux conventions-cadre, avec le Canton de Vaud et avec la Ville de Lausanne, puis en 2018 avec la Ville de Pully, l'UNIL peut valoriser, renforcer et lancer de nouveaux partenariats afin de développer une relation forte et durable avec les institutions patrimoniales de la région. Une nouvelle convention entre la Ville de Nyon et l'UNIL a été signée en 2020. Une convention avec les institutions muséales de la Ville de Vevey sera formalisée en 2021.

En 2019 et 2020, plusieurs collaborations impliquant des chercheur·e·s de l'UNIL et des artistes se sont également développées avec les théâtres de la région, notamment avec le Théâtre de Vidy à Lausanne. Des partenariats ont également été tissés avec les festivals, notamment Visions du Réel à Nyon, le Festival de la Cité à Lausanne, Numerik Games à Yverdon ou encore le Food Culture Days à Vevey.

Les institutions culturelles ont été fortement impactées par la crise sanitaire. Elles ont dû fermer leurs portes pendant plusieurs mois et adapter toute leur programmation. Ainsi, de nouveaux projets étaient difficiles à mettre en place cette année, toutefois plusieurs réalisations ont pu être maintenues).

Collaboration à la conception et organisation d'événements et manifestations culturelles

- Partenariat avec le Théâtre de Vidy à Lausanne : L'UNIL a participé au projet « Imaginaire des futurs possibles » un cycle de rencontres réflexives et créatives favorisant les échanges entre chercheur·e·s, artistes et citoyen·e·s sur la question du renouveau des imaginaires de notre devenir collectif. Cette première édition était placée sous la conduite du philosophe Dominique Bourg, professeur honoraire de l'UNIL. Lancé en octobre 2019, ce projet s'est poursuivi jusqu'en été 2020 avec des performances artistiques et scientifiques présentées à Vidy au mois de juin. Un site internet et blog participatif (futurspossibles.ch) invitait le public à suivre le cycle, à poser des questions et à contribuer en postant des références, des textes, des images, de la documentation : près de 100'000 pages ont été vues par un peu plus de 19'000 visiteurs. Dès l'automne, la deuxième édition a été mise sur pied sous la conduite de la philosophe belge des sciences Vinciane Despret. Sept scientifiques de l'UNIL participent à nouveau au séminaire qui les réunit à quatre reprises avec sept artistes suisses. Quatre assemblées publiques sont proposées au public avec des conférences de Vinciane Despret et un temps d'ateliers participatifs.
- Partenariat avec le Musée de l'Elysée à Lausanne : Un programme de « médiation volante » a été imaginé par l'UNIL en collaboration avec le Musée de l'Elysée pendant son exposition « René Burri, l'explosion du regard » qui s'est déroulée du 29 janvier au 3 mai 2020. La médiation volante a été réalisée par deux étudiants UNIL dans le cadre de leur programme de spécialisation de master « Pédagogie et médiation culturelle en sciences humaines », encadrés et formés par une médiatrice scientifique du SCMS. Près de 360 personnes ont interagi avec les guides volants.

- Partenariat avec le Musée de l'Hermitage à Lausanne : La Fondation de l'Hermitage consacrait une exposition aux liens entre peinture et septième art. Des étudiant·e·s de la Faculté des lettres se sont intéressés aux relations entre cinéma et histoire de l'art dans le cadre d'un cours-séminaire et sont intervenus comme « guides volants » à disposition des spectateur·trice·s dans le musée pour éclairer les œuvres majeures de l'exposition lors de la soirée nocturne du 10 décembre.
- Partenariat avec Visions du Réel à Nyon : Une nouvelle collaboration avec le festival international du film de Nyon a été créée. Elle avait pour double objectif de proposer un cycle de projections « Visions du Réel » sur le campus de l'UNIL, et d'encourager les étudiant·e·s à participer à la vie culturelle de la région. Un comité formé par des étudiant·e·s a ainsi participé à la vie du festival, qui s'est déroulé en ligne du 17 avril au 2 mai 2020 : visionnement de films, séances communes de discussion, organisation d'un forum public en ligne avec des chercheur·e·s de l'UNIL, enfin constitution d'une programmation planifiée au Vortex pour le mois de mars 2021.
- Partenariat avec le Numerik Games Festival à Yverdon : L'implication de l'UNIL au Numerik Games Festival devait être importante cette année, avec une tente de 100 m² dédiée à l'institution et nommée *Le Campus*. Plusieurs activités de médiation scientifique devaient être présentées, notamment : une animation en réalité virtuelle liée au projet Collart-Palmyre, deux installations vidéoludiques, plusieurs conférences et des vidéos présentant les travaux de scientifiques impliquant le numérique. Le festival a malheureusement été annulé.
- Festival Histoire et Cité : Depuis 2018, Lausanne a rejoint Genève pour proposer une édition du festival sur terre vaudoise. L'UNIL, le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, la BCUL et le Musée historique de Lausanne conçoivent un programme de rencontres comprenant ateliers, visites guidées, conférences, tables rondes, expositions et projections. La 2^{ème} édition vaudoise devait avoir lieu du 1^{er} au 5 avril 2020 au Palais de Rumine sur la thématique de *La peur*. Cette édition a dû être annulée au vu du contexte sanitaire. En collaboration avec le Festival de la Cité, deux conférences marchées de Matthieu Jaccard ont réuni environ 60 personnes.
- Printemps de la poésie : En raison de la pandémie, la 5^{ème} édition du Printemps de la poésie n'a pu avoir lieu comme prévu du 21 mars au 4 avril 2020. Cependant, par l'intermédiaire de plusieurs actions poétiques, il a su entretenir les liens avec ses partenaires, le grand public ainsi que la presse. L'association avec le projet FNS-Agora « Digital Lyric » a aussi permis d'inscrire le festival dans une alliance entre le monde numérique des plateformes et le monde mécanique du livre. De ce point de vue, le festival a pu tirer profit de ses compétences pour prévoir des projets hybrides par la suite. La campagne d'affichage *It's swiss poetic time*, en évoquant la notion d'un « temps poétique » en dehors de la temporalité communément partagée, est entrée en résonance sur les murs des villes romandes avec cette parenthèse du confinement. *Les poèmes de la quarantaine* ont été partagés régulièrement sur les réseaux sociaux. Deux concours en ligne, l'un organisé

sur Twitter par l'UNIL, l'autre en collaboration avec la RTS Culture et le Musée d'art de Pully ont connu un succès important. Le festival a enfin célébré la fin du confinement le 21 juin, par l'intermédiaire d'un événement numérique original regroupant une dizaine d'intervenants invités, une réflexion sur la robotique poétique et des performances poétiques. Un rendez-vous retransmis en direct sur les réseaux sociaux depuis l'exposition *Code/Poésie | Digital Lyric: l'émotion par-delà le livre* au Château de Morges (673 vues sur YouTube). Cette exposition importante financée par un fonds Agora constitue d'ailleurs l'un des événements connexe du festival, comme la création en 2020 d'un Reader des théories contemporaines et mondiales de la poésie. Enfin, le Printemps s'est associé à un autre événement d'envergure sur Facebook organisé par *Québec en toutes lettres*. Une vidéo de 25 minutes a pu être réalisée sur les actions de l'UNIL et du festival Printemps de la poésie en Suisse, diffusée avec des vidéos d'une quarantaine de festivals du monde entier.

- Programme Innovations Culturelles (PIC) : Plusieurs services de l'UNIL et de l'EPFL se sont réunis pour mettre sur pied une série de workshops (Open Lab) pour renforcer l'innovation et la recherche numérique dans les domaines de la culture et du patrimoine. Les workshops ont réuni plus de 60 acteur·trice·s de la recherche et de la culture durant quatre semaines. Six groupes de travail ont mené plusieurs sessions de discussion permettant de circonscrire les enjeux prioritaires pour chacun de leurs domaines et d'imaginer des projets exploratoires. Les réflexions menées dans les workshops ont été partagées avec l'ensemble des participant·e·s. A l'issue de ce premier Open Lab, les participant·e·s partagent le besoin et le désir d'être accompagnés et d'échanger pour relever les importants défis posés par les transitions numériques dans le secteur culturel. Une discussion est en cours pour décider d'une suite à donner à ces premières réflexions.
- Interact – Observatoire des politiques culturelles : Dans le cadre du dispositif Interact 2020, le SCMS, le Service de la culture de la Ville de Lausanne, la Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) et la HES-SO se sont associés pour lancer une étude de faisabilité d'un Observatoire des politiques culturelles au niveau romand. Un appel à projets a été lancé en juin 2020 et un mandat a été attribué à un chercheur de l'UNIL. L'étude se déroule de septembre 2020 à mai 2021.

Soutien des associations culturelles d'étudiant·e·s

En 2020, une politique de soutien des associations culturelles a été élaborée et communiquée aux organisateur·trice·s concernés. Ces associations peuvent être soutenues par des subventions pérennes ou par des subventions ponctuelles. Le SCMS offre également une expertise et des conseils pour monter un projet ou réaliser une recherche de fonds, un soutien technique et un relai de communication. Cette politique de soutien est disponible online. En 2021, des conventions seront signées entre l'UNIL et les associations au bénéfice d'une subvention pérenne.

Soutien des associations culturelles d'étudiant·e·s

En 2020, une politique de soutien des associations culturelles a été élaborée et communiquée aux organisateur·trice·s concernés. Ces associations peuvent être soutenues par des subventions pérennes ou par des subventions ponctuelles. Le SCMS offre également une expertise et des conseils pour monter un projet ou réaliser une recherche de fonds, un soutien technique et un relai de communication. Cette politique de soutien est disponible online. En 2021, des conventions seront signées entre l'UNIL et les associations au bénéfice d'une subvention pérenne.

La Grange de Dorigny – UNIL

Les activités de La Grange de Dorigny – UNIL ont été fortement impactées par la crise sanitaire :

- 18 spectacles professionnels pour un total de 71 représentations étaient prévus ; huit spectacles (soit 31 représentations) ont dû être annulés. L'année 2020 a donc vu dix spectacles maintenus pour 40 représentations ;
- Trois événements « autour des spectacles » ont eu lieu sur les quatre programmés au départ, avec un éclairage supplémentaire sur le sujet traité par un·e enseignant·e-chercheur·e de l'UNIL ;
- Deux artistes en résidence ont été invités à poursuivre leur travail à La Grange ;
- Neuf stages étaient programmés initialement, deux stages ont été annulés et sept stages ont pu être maintenus ;
- Deux soirées Labo 6X15 ont été organisées, dont une en présentiel dans le foyer de La Grange et une soirée au Vortex en captation vidéo, visible online pour le public ;
- Le Festival Fécule prévu en avril a été annulé dans sa forme originale a eu lieu en version allégée en octobre au Vortex, pour quatre propositions suivies par 123 personnes.
- Fréquentation : 67% de taux de fréquentation moyen des spectacles. La Grange a accueilli cette année 2917 spectateurs (au lieu de 9'000 en 2019), dont 353 au bénéfice d'un billet « abonnés Grande Faim », 96 écoliers du primaire en représentation scolaire et 395 étudiant·e·s.

Pour s'adapter du mieux que possible au contexte sanitaire et maintenir une activité et des perspectives pour les artistes professionnel·le·s, La Grange a continué à proposer aux artistes une plateforme d'expression. Les compagnies ont été accueillies à huis clos au théâtre, le plateau était à disposition comme espace de création et de travail pour les équipes artistiques.

La Grange a par ailleurs proposé aux artistes de réaliser des captations vidéo de leurs créations, a réalisé des interviews avec les metteurs en scène, a ouvert les répétitions aux professionnel·le·s des arts vivants. Ce matériel est mis à disposition du public sur le site <https://wp.unil.ch/grangededorigny>.

Jeux Olympiques de la Jeunesse Lausanne 2020

Les JOJ se sont déroulés du 9 au 22 janvier 2020. Ils ont rassemblé 1'872 athlètes, provenant de 73 comités nationaux olympiques, qui ont concouru dans 81 épreuves. Les compétitions et les animations proposées ont rassemblé 640'000 spectateur·trice·s et ont été diffusées par 19 chaînes de télévision à travers le monde. Site hôte du village olympique de la jeunesse Lausanne 2020 (le bâtiment Vortex), l'UNIL a souhaité saisir cette occasion pour « valoriser et renforcer sa position de tête du réseau académique dans le domaine du sport ». La mise en œuvre de cette vision s'est traduite par la mise à disposition des infrastructures du Campus pour la tenue des JOJ, par l'engagement de l'UNIL, avec ses partenaires de l'EPFL et du CHUV dans la réalisation du programme éducatif des JOJ, par l'intégration de nombreux collaborateur·trice·s et étudiant·e·s dans la gestion de l'événement, par la participation au programme d'animation « Lausanne en Jeux ! » et par la valorisation de son expertise scientifique à travers des conférences et un congrès. Côté UNIL, l'ISSUL, les Sports Universitaires, les services Unibat, Unisep, Unicom, le CoLaboratoire et le SCMS ont été fortement mobilisés avant et pendant les JOJ. Plus d'une centaine de collaborateur·trice·s ont ainsi participé activement au succès de cet événement sur le campus. Le pavillon « Health for Performance » mis en place sur le site de Malley grâce notamment à un soutien de la FUNIL permettait d'offrir au grand public les activités éducatives proposées aux athlètes dans le village olympique. Ce pavillon a connu un succès exceptionnel, tant auprès des écoles vaudoises que des nombreuses familles visitant les lieux : plus de 15'000 visiteur·euse·s ont été recensés. Quant à l'eSpace Arlaud, qui accueillait un festival des cultures numériques développé par le SCMS, il a reçu plus de 3'500 spectateur·trice·s et organisé 21 conférences et ateliers proposant un aller-retour entre la réalité virtuelle et la pratique sportive.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.3

L'année 2020 a été difficile pour les organisateurs d'événements et de manifestations. Une grande partie des ateliers de médiation scientifique ont dû être annulés et les spectacles, lectures, performances, festivals, ont dû être reportés, annulés ou repensés pour en faire des propositions online ou adaptées aux contraintes sanitaires. Le bilan en termes de fréquentation est donc fortement impacté par la situation. Toutefois, certains projets ont pu être maintenus et ont rencontré un vif succès.

Critères de réalisation	
Bilan des mesures et projets de médiation scientifique	<p>Organisation et réalisation d'environ 300 activités de médiation scientifique aussi bien dans le domaine des sciences de la vie et de l'environnement que des sciences humaines et sociales.</p> <p>Développement d'environ 50 nouveaux projets de médiation scientifique par année, en particulier sur les thématiques : durabilité, égalité femmes-hommes, culture numérique, santé.</p> <p>Conception de nouveaux projets de médiation scientifique online (plateforme participative, blog, sites internet) et adaptations de certains projets en version numérique (situation sanitaire covid-19)</p> <p>Création de partenariat avec les institutions culturelles vaudoises, permettant ainsi de toucher un public adulte (diversification des publics).</p>
Bilan des mesures de soutien aux projets impliquant la société civile et les collectivités publiques	<p>Dix projets de recherche-action et d'expertise collaborative développés par le ColLaboratoire dans le domaine de la santé, de la sécurité publique et de l'<i>empowerment</i> des parties-prenantes et des citoyen·ne·s.</p> <p>Deux projets de coordination au niveau national et international développés par le ColLaboratoire visant à renforcer les ressources et les compétences des acteur·trice·s de la recherche-action et participative.</p> <p>Aboutissement de sept projets et lancement de cinq nouveaux projets Interact avec la Ville de Lausanne.</p>

<p>Bilan des collaborations avec des institutions cantonales</p>	<p>Initiation de nouveaux partenariats avec des musées, festivals et théâtres de la région.</p> <p>Organisation du festival Histoire et Cité à Lausanne en partenariat avec BCU, MCAH et MHL (annulé au vu de la situation sanitaire.)</p> <p>Organisation du Printemps de la poésie en partenariat avec la Faculté des Lettres et de nombreuses institutions culturelles en Suisse romande, revisité et adapté à la situation sanitaire.</p>
<p>Bilan des contributions à des grands projets régionaux</p>	<p>Participation active à l'événement phare de l'année 2020 dans le Canton de Vaud : JOJ Lausanne 2020.</p>

3.4 Contribuer au renforcement du pôle vaudois de formation et de recherche dans la santé

Introduction

Cet objectif s'attache à la contribution de l'UNIL à un pôle vaudois de la santé fort et de référence, à la fois en renforçant son propre positionnement stratégique et en contribuant à faire émerger un pôle de formation efficient et novateur dans les métiers de la santé.

Mesures

3.4.1 Contribuer à répondre aux besoins de formation en santé, en collaboration avec les autres acteur·trice·s de la formation

Définition : Cette mesure se concentre sur le rôle de l'UNIL dans la formation d'un personnel qualifié qui répond à l'évolution socio-démographique vaudoise, mais aussi dans l'anticipation des nouveaux métiers de la santé (notamment en contribuant à la mise sur pied d'un master en pratique infirmière avancée) et des nouvelles modalités de pratiquer (interprofessionnalité) en partenariat avec le CHUV, HESAV, HEdS-La Source et l'EESP. Par ailleurs, l'UNIL va élaborer de nouvelles modalités pour diminuer le taux ou les conséquences des échecs définitifs liés à l'accès en deuxième année de médecine.

Réalisations : L'École de médecine de l'UNIL, grâce aux efforts entrepris pour augmenter sa capacité de formation afin de répondre à la pénurie de médecins formés en Suisse, poursuit l'augmentation des effectifs dans ses différentes volées d'étudiant·e·s. En 2020, elle a délivré 212 grades de master en médecine (+ 23). Cela représente une augmentation marquée, puisque ce nombre était de 148 en 2013, et inférieur à 130 avant 2010. La taille des différentes volées permet de prévoir que le nombre de masters délivrés annuellement dépassera 220 dès 2021. Ce nombre devrait atteindre environ 235 en 2022, et 245 dès 2024.

Depuis l'automne 2018, l'École de médecine offre de plus une nouvelle passerelle aux étudiant·e·s détenteurs d'un grade en biologie d'une université, ou en ingénierie des sciences du vivant d'une école polytechnique fédérale, afin de leur permettre de rejoindre le Master de médecine. Après avoir accru le nombre de médecins en formation de façon générale, le but est ici de diversifier la formation de base et d'augmenter le nombre de médecins capables d'assumer les enjeux croissants de la biologie fondamentale et de l'ingénierie biomédicale. La première volée comptait dix étudiant·e·s qui ont tous réussi à satisfaire aux exigences de la passerelle et ont donc pu rejoindre le Master de médecine à la rentrée d'automne 2019. Quant à la troisième volée, qui a débuté le programme de la passerelle à la rentrée d'automne 2020, elle compte 15 étudiant·e·s sur les 24 candidat·e·s qui s'étaient présentés à l'examen d'admission au printemps précédent.

L'UNIL poursuit par ailleurs ses efforts pour la formation d'autres professionnel·le·s de la santé. Conjointement avec la HES-SO, elle offre non seulement depuis plus de dix ans un Master en sciences infirmières (95 étudiant·e·s en automne 2020, dont 40 nouvellement inscrit·e·s), mais également depuis 2017 un Master en sciences de la

santé destiné aux filières d'ergothérapie, nutrition et diététique, physiothérapie, sage-femme et technique en radiologie médicale. 34 étudiant·e·s ont entamé ce nouveaux Master en 2020 (29 en 2019). Enfin, l'UNIL offre depuis 2018 un nouveau Master en pratique infirmière spécialisée. Ce dernier prépare à une pratique infirmière avancée comportant un droit de prescrire certaines investigations et thérapies, en partenariat avec des institutions sanitaires ou des médecins, dans l'esprit de la révision de 2017 de la loi sur la santé publique vaudoise. Les effectifs de ce nouveau cursus sont stables depuis sa création : il rassemblait 12 étudiant·e·s en automne 2020, dont huit nouvellement inscrit·e·s.

L'UNIL est également partenaire, avec le CHUV, l'HESAV et la Haute École La Source, du projet de Centre coordonné de compétences cliniques (C4, cf. 4.5.1 infra), futur lieu commun de formation pratique – en particulier de pratiques simulées et interprofessionnelles.

Finalement, l'UNIL maintient son implication dans la formation en sciences pharmaceutiques : suite à la dénonciation, en 2013 et pour juillet 2019, de la Convention régissant sa participation à l'École de pharmacie Genève-Lausanne, elle a conclu avec l'Université de Genève une nouvelle convention qui redéfinit les modalités de sa contribution, dans le cadre d'une collaboration renommée Institut des sciences pharmaceutiques de Suisse occidentale. A l'occasion de cette démarche, l'UNIL a renforcé les ressources de sa Faculté de biologie et médecine en sciences pharmaceutiques, en prévision des enjeux à venir dans ce domaine (en particulier l'émergence de thérapies innovantes, par exemple en oncologie, et une demande de formation accrue par l'augmentation du nombre d'étudiant·e·s en médecine et la nouvelle formation de pratique infirmière avancée).

3.4.2 Renforcer les partenariats stratégiques au sein de la place académique vaudoise dans le domaine de la santé

Définition : Cette mesure vise la consolidation d'options et de partenariats stratégiques pris par l'UNIL constitutifs d'une place académique forte et attractive, tels que ceux conclus dans le domaine de l'oncologie, de la médecine personnalisée ou le développement de nouveaux partenariats, par exemple en lien avec l'usage de la simulation dans les formations en santé.

Réalisations : Dans le domaine de la Santé personnalisée, l'UNIL est représentée par sa Rectrice dans le *Swiss Personalized Health Network (SPHN)* qui vise à organiser le partage sécurisé de données cliniques hospitalières anonymisées à des fins de recherche. L'UNIL est également membre de l'initiative *Health 2030*, avec le CHUV, l'EPFL, ainsi que les universités et hôpitaux universitaires de Genève et de Berne. Après une phase de soutien de projets, pendant laquelle *Health 2030* a soutenu le démarrage de 61 projets qui ont tous obtenus par la suite des fonds compétitifs, auprès du SPHN, du programme *Personalized health and related technologies*, du *Swiss data science center* et de la Fondation *Leenaards*, *Health 2030* se focalise dorénavant sur la supervision des activités du *Genome center* localisé au Campus Biotech de Genève, dévolu au séquençage de génomes à large échelle. Ce centre a récemment été accrédité pour le traitement d'échantillons et de données cliniques, le seul centre en Suisse à avoir une telle certification. Cette reconnaissance, jointe aux activités de réseautage et de coordination de *Health 2030*, devrait permettre à ce centre d'acquiescer un statut national. Finalement, l'UNIL siège avec le CHUV et la

Direction générale de la santé au sein d'un groupe de coordination et d'échange d'informations nommé *Coordination vaudoise en santé personnalisée*.

Dans le domaine de l'oncologie, l'UNIL a cofondé un projet de recherche sur le cancer avec le Ludwig Institute for Cancer Research et le CHUV. En 2018, elle a lancé avec l'EPFL, le CHUV et l'UNIGE, le Swiss Cancer Center Léman (SCCL) qui réunit près de 300 chercheur·e·s et clinicien·ne·s pour appliquer et créer de nouvelles thérapies. La Convention SCCL a été retravaillée en 2019 et une nouvelle Convention a été signée en février 2020. Les équipes de recherche de l'UNIL ont investi le bâtiment Agora en 2019, et le recrutement d'un·e professeur·e additionnel UNIL devrait démarrer en 2021.

Malgré un contexte général difficile dû à la pandémie, 2020 a été une année très productive pour le Département d'oncologie (DO). Le DO a publié plus de 280 articles dans des journaux médicaux ou scientifiques internationaux, avec des retombées fondamentales et translationnelles importantes. Le rayonnement scientifique du DO est également attesté par un nombre élevé de prix et de distinctions scientifiques majeures attribués aux chercheur·e·s du département, dont le prix « Team-Science » de la Société d'immunothérapie du cancer (SITC), la principale société internationale d'immunothérapie du cancer, à la branche lausannoise du Ludwig pour sa contribution remarquable dans ce domaine. Au niveau de la recherche clinique, le DO a ouvert huit nouveaux protocoles d'immunothérapie de phase I et 30 nouvelles études interventionnelles au Centre des thérapies expérimentales au cours de l'année 2020. Le DO a également initié le transfert clinique de la radiothérapie innovante FLASH, ainsi que le programme commun avec le CERN en vue du développement de la technologie FLASH pour le traitement de tumeurs profondes. Les fonds de recherche obtenus en 2020 se montent, hors contribution du Ludwig Cancer Research Institute, à plus de 20 millions de francs dont 7,2 millions destinés à l'UNIL. Le Département compte 236 chercheur·e·s, doctorant·e·s, technicien·ne·s et personnel administratif, répartis en 17 groupes de recherche, ainsi que 30 étudiant·e·s de Master en cancer et immunologie et 50 doctorant·e·s PhD en oncologie. Ce nombre élevé confirme l'engagement dans la formation de chercheur·e·s en recherche fondamentale et translationnelle sur le cancer. Il est à noter qu'avec sept femmes sur 14 postes de professeur·e·s le Département se distingue par sa politique particulièrement active dans la promotion des carrières féminines. Le DO est engagé dans des projets collaboratifs translationnels avec les autres institutions lausannoises et suisses telles que l'EPFL, le SIB, l'ETHZ, le Département de Recherche Biomédicale de l'UNIBE, le département de Biomédecine de l'UNIBAS, ainsi que de nombreuses institutions à l'étranger.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 3.4

Les grands défis sanitaires sur les plans démographiques, sociaux, scientifiques et technologiques comportent des enjeux de formation auxquels l'UNIL reste déterminée à répondre. C'est dans cette perspective que, d'une part, elle accroît et diversifie constamment son offre de formation médicale et que, d'autre part, elle collabore avec la HES-SO dans l'offre de formations académiques destinées à d'autres professionnel·le·s de la santé afin de leur permettre d'accéder, dans leurs domaines respectifs, aux deux grands volets de la pratique avancée : celui principalement orienté vers les équipes de soins et le système de santé, et celui principalement orienté vers le patient·e individuel. Finalement, l'UNIL a renforcé ses ressources en sciences pharmaceutiques en concluant en 2019 une nouvelle convention avec l'Université de Genève pour la formation dans ce domaine.

Des partenariats entre acteur·trice·s de la place académique vaudoise existent dans de multiples domaines de la santé. En 2020, l'occupation du bâtiment Agora dévolu à la recherche translationnelle dans le domaine de l'oncologie s'est poursuivie.

Critères de réalisation	
Nombre et type de diplômes délivrés dans le domaine de la santé	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation continue du nombre d'étudiant·e·s formés en médecine : 212 grades de master délivrés en 2020, et perspective d'atteindre 245 dès 2024. - Consolidation de la nouvelle passerelle entre biologie /bioingénierie et médecine. - Stabilisation du nouveau Master ès sciences en pratique infirmière spécialisée avec le démarrage d'une troisième volée.
Bilan des mesures et des projets de collaboration	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la collaboration en santé personnalisée dans le cadre de l'initiative <i>Health 2030</i>, en particulier pour la supervision des activités de séquençage à large échelle dans le cadre du <i>Genome center</i>. - Occupation progressive du bâtiment Agora par les chercheur·e·s de l'UNIL et du CHUV réalisée. - Cf. supra 3.4.2 Département d'oncologie

4. Axe 4 : La politique institutionnelle

La créativité et l'esprit d'entreprendre sont essentiels à une recherche de qualité et à la formation de diplômés qui pourront pleinement jouer leur rôle dans un monde économique et social en constante évolution. La communauté universitaire, dans toute la diversité de ses facultés, de ses membres et de leurs activités, est un moteur d'innovation et du changement qui mérite d'être valorisé et soutenu.

4.1 Favoriser la créativité et l'esprit d'entreprendre

Introduction

Cet objectif vise à organiser au niveau institutionnel les multiples initiatives existant à l'heure actuelle pour leur donner plus d'impact et étendre la culture entrepreneuriale à l'ensemble de l'institution.

Mesures

4.1.1 Encourager la créativité et l'esprit d'entreprendre chez les étudiant·e·s et le personnel d'enseignement

Définition : Quel que soit le domaine concerné, étudiant·e·s et collaborateur·trice·s doivent se sentir encouragés à développer leur créativité et leur esprit d'entreprendre, et soutenus dans le lancement de leur projet. Au-delà des domaines traditionnels de l'innovation basés sur des hautes technologies ou des ruptures, d'autres champs méritent d'être investis. C'est le cas de l'innovation sociale qui ouvre de nouvelles possibilités de transferts de savoir et de connaissance, notamment en sciences humaines et sociales.

Réalisations : On trouve dans le RG 2019 la définition et les valeurs du HUB Entrepreneuriat et Innovation inauguré à la fin de l'année 2019. A la fin 2020, le HUB a construit une communauté interdisciplinaire d'environ 2'000 étudiant·e·s, chercheur·e·s, professeur·e·s, PAT, alumni ou externes. Cette réalisation est en ligne avec l'objectif de constituer une communauté de 3'500 personnes d'ici 2023.

Grâce aux systèmes mis en place, il est possible d'identifier le profil de cette communauté et les activités du HUB auxquelles ses membres ont pris part. Les sept facultés sont représentées et le degré d'interdisciplinarité augmente avec le temps.

La situation sanitaire et le télétravail qui auraient pu freiner le développement du HUB lors de sa première année d'existence n'ont pas empêché son rayonnement et sa croissance. Les problématiques environnementales et sociales mises en exergue par la crise ont suscité l'envie d'entreprendre et l'intérêt de notre communauté à être des acteur·trice·s de changement. En outre, le HUB a fait preuve de résilience et a continué à fonctionner à plein régime en 2020 en maintenant en ligne tous les événements et ateliers qui avaient été prévus. La crise sanitaire a cependant retardé les travaux du nouvel espace physique réservé pour le HUB au cœur du campus de Dorigny (rénovation de la villa Plein Vent). Le déménagement dans les nouveaux locaux est maintenant prévu pour février 2022.

Les activités du HUB se construisent autour de trois piliers stratégiques :

A. Inspirer : Développer la créativité et l'esprit d'entreprendre au travers d'événements, témoignages ou ateliers ouverts à toute la communauté. En février 2020, des réseaux sociaux dédiés au HUB ont été lancés pour gagner en réactivité et en impact. Fin 2020, le HUB a environ 800 abonnés sur LinkedIn, 300 sur Facebook et 500 Instagram. La communication sur ces réseaux est très bien relayée par les associations étudiantes, ce qui augmente considérablement la notoriété et la crédibilité du HUB auprès des étudiant·e·s.

En mars 2020, le HUB a lancé le projet des 100 Entrepreneurs UNIL pour célébrer la richesse entrepreneuriale de l'UNIL et inspirer la communauté à travers des alumni qui incarnent l'esprit d'entreprendre. Fin 2020, ce réseau est composé de 45 entrepreneur·e·s ambassadeur·rice·s issus de six facultés, dont 14 femmes. Des liens privilégiés se tissent au fil de leur participation active à des cours ou à des ateliers. Une newsletter dédiée sera mise en place en 2021 pour animer et impliquer cette communauté encore davantage.

Sur l'ensemble de l'année, le HUB a organisé six événements sur des thématiques touchant à l'entrepreneuriat ou à l'innovation avec une participation moyenne de 100 personnes. Le HUB a aussi participé de manière active à la semaine mondiale de l'entrepreneuriat en organisant la soirée de lancement – à distance – sur le thème de la durabilité et de la responsabilité entrepreneuriale avec cinq personnalités de la région. Cette soirée a généré plus de 220 inscriptions et 2'000 vues sur YouTube. Le HUB joue aussi le rôle clé de catalyseur pour la *Global Entrepreneurship Week* (GEW) en coachant les étudiant·e·s organisateurs et en incitant la collaboration entre associations. En 2020, 11 associations ont participé à la GEW pour produire 14 événements et mobiliser 1'015 participant·e·s. Le HUB a aussi organisé et financé le soutien technique du studio monté au Vortex pour tenir et retransmettre en *live stream* ses événements sans public.

B. Éduquer : Mettre sur pied des cours interdisciplinaires pour apporter outils et compétences entrepreneuriales, avec un focus sur l'innovation sociale.

Il ressort des discussions avec les Doyen·ne·s des Facultés en 2019 et début 2020 que quatre facultés sont intéressées à proposer à leurs étudiant·e·s un cours interdisciplinaire de niveau bachelor (HEC, Lettres, FMB et SSP) et quatre facultés un cours de niveau master (HEC, Lettres, Géosciences, Droit). Ces deux cours d'innovation sociale, en lien avec les valeurs du HUB, seront donc introduits sous l'impulsion du HUB au semestre du printemps 2021 et portés administrativement par la Faculté des HEC.

L'année 2021 sera une année pilote qui permettra de comprendre l'intérêt des étudiant·e·s des différentes facultés impliquées mais aussi de juger de l'apprentissage qui se fera au sein des groupes de travail interdisciplinaires.

Le HUB a aussi contribué à soutenir en tant que paneliste, expert·e ou tuteur·trice les enseignant·e·s dans leurs cours d'entrepreneuriat. Un soutien a été apporté au cours de 3^{ème} année du cursus de Bachelor en biologie (cours de Davide Städler)

et au cours de master de la Faculté de Géosciences (cours de Sophie Swaton). Ces collaborations permettent d'établir des liens entre les projets développés pendant ces cours sous un angle académique et une potentielle activation avec le programme UCreate, comme cela a déjà été le cas pour un projet émanant du cours de S. Swaton. Ces collaborations et liens seront renforcés dans le futur.

- C. Activer : Soutenir au travers d'ateliers ou des programmes d'accélération des projets entrepreneuriaux issus de notre communauté.

Dès février 2020, le HUB a élaboré et mis en place le programme d'activation « UCreate », permettant d'accompagner les idées et projets de membres de la communauté. Le programme d'exploration UCreate 2 est ciblé pour aider les porteurs d'idées très en amont alors que le programme d'accélération UCreate 3, sur présentation de dossier, est dédié aux projets plus mûrs dans le but de concrétiser le projet. Pour l'ensemble des programmes UCreate, un réseau de neuf formateurs, de six coaches et de 13 membres du jury a été mis sur pied pour accompagner les projets de manière qualitative et personnalisée. La satisfaction des participant·e·s est mesurée systématiquement et se révèle très bonne.

29 dossiers ont été déposés pour le programme d'accélération du printemps 2020 et 65 dossiers pour le programme d'automne 2020. Les dossiers proviennent des sept facultés, avec une participation des étudiant·e·s, des chercheur·e·s, professeur·e·s, alumni et PAT. En 2020, 25 idées ont été explorées avec le programme UCreate 2 et 13 projets ont été accompagnés avec le programme UCreate 3. Au total, 106 participant·e·s ont pu bénéficier des conseils des expert·e·s, formant le début d'une communauté d'alumni UCreate qui sera enrichie et suivie dans les prochaines années. Il est à noter que la part des femmes qui ont participé au programme UCreate est d'environ 40%, ce qui bien supérieur à la moyenne suisse des entrepreneur·euse·s et qui participe à soutenir l'entrepreneuriat féminin dans la région.

Le financement du soutien financier de UCreate 3 (jusqu'à CHF 10'000 par projet) a été apporté en 2020 par UChange et par le budget du HUB. Le financement de UChange prenant fin début 2021, le HUB a commencé fin 2020 une recherche de fonds externes pour continuer à développer ses programmes et répondre à l'intérêt croissant de la communauté. La fin 2020 marque aussi une nouvelle collaboration de l'UNIL avec la Fondation pour l'Innovation Technologique du Canton de Vaud (FIT). Ce rapprochement devrait permettre de faciliter le financement de projets de nature technologique ou digitale issus de la communauté UNIL dans leur phase de lancement.

Un peu plus d'une année après son lancement, le HUB a trouvé sa place au cœur du dispositif entrepreneurial de l'UNIL. Il est à ce titre le point de référence (one-stop-shop) pour la communauté en matière d'entrepreneuriat et se coordonne avec les autres entités qui participent à cet effort. La Direction de l'UNIL travaille actuellement à la rédaction de sa « stratégie entrepreneuriale UNIL », document qui permettra de préciser la vision de l'UNIL en la matière et l'articulation des différentes entités impliquées dans ce dispositif entrepreneurial.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.1

L'année 2020 a été marquée par la mise en place des événements et des programmes en ligne avec la stratégie définie en 2019. Tous les objectifs ont été atteints ou dépassés.

Critères de réalisation	
<p>Bilan des mesures d'encouragement à la créativité et à l'entrepreneuriat auprès des étudiant·e·s et du personnel d'enseignement</p>	<p>Création d'une communauté interdisciplinaire de plus de 2'000 personnes au sein de l'UNIL.</p> <p>Renforcement du <i>Student Advisory Board</i> avec la participation active de 12 président·e·s d'associations.</p> <p>Promotion du HUB et de ses activités grâce à la mise en place de réseaux sociaux dédiés et d'une newsletter ciblée, distribuée six fois par an.</p> <p>Organisation de six événements sur l'année avec une participation de plus de 100 personnes par événement.</p> <p>Lancement de la soirée d'ouverture de la GEW avec 220 inscrits et une participation totale record de 11 associations et de 1'015 participant·e·s sur la semaine.</p> <p>Lancement du projet 100 Entrepreneurs UNIL avec la mise en avant de 45 entrepreneur·euse·s ambassadeurs venant de six facultés.</p> <p>Planification de deux cours interdisciplinaires d'innovation sociale pour le printemps 2021 (cours inscrits dans quatre facultés)</p> <p>Mise en place de la plateforme Ucreate.ch dédiée aux programmes d'activation et construction d'un réseau d'expert·e·s UCreate (huit formateur·trice·s, six coaches, 13 membres du jury) pour soutenir le programme UCreate. Au total, accompagnement de 25 projets UCreate 2 et de 13 projets UCreate 3, pour un total de 106 participant·e·s</p> <p>Collaboration avec la FIT pour le soutien financier des projets après lancement.</p>

4.2 Développer la politique de relève scientifique

Introduction

Devant l'évolution des besoins de la société et des pratiques en matière de recherche, le soutien à la relève est central pour permettre à chaque collaborateur·trice de construire sa carrière académique ou professionnelle. Ces personnes représentent à la fois les moteurs d'un enseignement et d'une recherche de standard international dans les hautes écoles, mais aussi un personnel qualifié, aux compétences scientifiques de pointe, recherché par les institutions publiques et les entreprises privées. Le présent objectif met donc l'accent sur la relève, en particulier l'accompagnement des jeunes chercheur·e·s dans les premières étapes de leur carrière.

Mesures

4.2.1 Renforcer la qualité de l'encadrement scientifique des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s

Définition : Cette mesure vise à assurer et à renforcer l'encadrement des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s en proposant notamment une formation à l'attention des superviseur·e·s et en encourageant le recours à des outils de suivi.

Réalisations : La formation d'une demi-journée destinée aux superviseur·e·s de thèse pour échanger sur les bonnes pratiques d'encadrement a été donnée une fois en 2020, à dix participant·e·s. Elle continuera d'être offerte une fois par semestre, en ligne ou en présentiel.

Le suivi annuel des thèses, par le biais d'un questionnaire en ligne confidentiel donne la possibilité à chaque doctorant·e, et impose à chaque superviseur·e de thèse, de donner son ressenti sur les conditions de réalisation de la thèse. Introduite en 2018, cette procédure se déroule usuellement en fin de semestre de printemps, mais a exceptionnellement été déplacée à l'automne suite à la crise du COVID-19. En 2020, la participation – facultative – des doctorant·e·s est restée relativement élevée (46.8 %), tandis que le taux de réponse des superviseur·e·s était élevé (80 %) bien que ces deux indicateurs soient en légère baisse par rapport à 2019. Cette baisse est constatée dans toutes les facultés ; elle peut être en partie expliquées par le contexte de deuxième vague de la COVID-19 au moment de l'enquête. Les cas nécessitant une action du Graduate Campus a amené à l'organisation de 35 entretiens.

Les bénéficiaires de la répétition annuelle de la procédure de suivi continuent à se faire sentir, permettant de suivre chaque année de manière plus fine l'évolution des situations individuelles. Le traitement des situations amène progressivement une confiance dans le processus et la réalisation de la mission première du suivi : le dépistage précoce des problèmes, avant leur évolution en conflit ou en abandon. Il est planifié de distinguer le traitement des thèses en médecine (MD) de celui des thèses de doctorat (PhD) pour tenir compte du contexte spécifique des statuts hybrides UNIL-CHUV, et de la durée plus courte du MD, qui est de deux ans au lieu de cinq pour un PhD. Cette séparation devra permettre à terme un taux de réponse plus élevé de la part des superviseur·e·s rattaché·e·s au CHUV.

En 2020 45 participant·e·s ont suivi l'atelier « bien démarrer sa thèse » dispensé deux fois par semestre, en français et en anglais par le Graduate Campus, pour favoriser l'accueil et l'insertion des jeunes chercheur·e·s à la communauté UNIL. En raison de la situation sanitaire cet atelier a été donné en ligne au semestre d'automne avec toujours autant de succès. Pour accompagner cet atelier, le Graduate Campus a élaboré en 2020, sa propre version du guide « Bien démarrer sa thèse », auparavant assurée par les Bureaux d'égalité de la Suisse romande. Il existe désormais en français et en anglais, en ligne et sur papier.

Les événements « Meet & Greet », usuellement organisés en mars et en septembre, conjointement avec le Welcome Center de l'UNIL, ont été annulés en raison de l'impossibilité de réunir les personnes en présentiel. Un format d'événement à distance n'a pas été proposé, étant donné la nature très informelle de l'événement et la quasi-impossibilité de recréer un tel contexte de contact et de réseautage par visioconférence.

Tenant compte de la situation extraordinaire et du besoin de soutien des doctorant·e·s se trouvant en difficulté, le Graduate Campus a mis en place une offre de rencontres mensuelles en ligne, en français et en anglais, animées par ses deux adjoint·e·s. 26 personnes ont participé à ces *Discu'thèse / PhDchat*.

L'UNIL participe depuis 2016 au concours « Ma thèse en 180 secondes », qui réunit une quinzaine de doctorant·e·s candidat·e·s chaque année. En 2020, l'événement n'a pas eu lieu et a été reporté à 2021 (cf. supra 2.1.3).

4.2.2 Poursuivre l'accompagnement des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s dans le choix et le développement de leur carrière

Définition : Cette mesure améliore le conseil aux jeunes chercheur·e·s dans leurs premiers choix de carrière, académique ou professionnelle, et leur accès à des formations visant l'acquisition de compétences transverses (communication, réseau, gestion ...).

Réalisations : 237 participant·e·s ont suivi en 2020 34 ateliers de développement de la carrière académique ou non-académique, sur les sites de Dorigny et d'Epalinges puis, dès la mi-mars, en ligne. Il s'agit de 14 modules qui couvrent des sujets tels que les enjeux pour la carrière, les ressources de soutien disponibles à l'UNIL, le bilan de compétences, la réorientation vers une carrière hors-académique, le dossier de candidature, le réseautage et le profil en ligne, l'entretien d'embauche et la négociation. Malgré les circonstances et le besoin fréquent d'organiser des séances virtuelles pendant une bonne partie de l'année, 25 doctorant·e·s et postdoctorant·e·s, ont reçu des conseils personnalisés au cours d'une à cinq séances, jusqu'à six mois après le terme de leur contrat UNIL/CHUV. Finalement, cinq événements organisés par des doctorant·e·s et postdoctorant·e·s sur des thèmes variés comme l'intégration dans le canton de Vaud, la communication scientifique ou les perspectives de carrière ont reçu un soutien du Graduate Campus.

Faisant suite à l'enquête sur le devenir des titulaires d'un doctorat UNIL, achevée fin 2019, des entretiens qualitatifs ont permis la publication d'une série de portraits des docteur·e·s UNIL, mis à disposition des publics interne et externe sur le site du

Graduate Campus. La conception d'activités en collaboration avec le réseau alumni permettra l'organisation d'évènements et d'échanges avec des gradué·e·s et des employeur·euse·s, dès que les conditions sanitaires le permettront.

La collaboration et la coordination avec les facultés et les unités UNIL/CHUV ainsi que les associations des doctorant·e·s et postdoctorant·e·s restent des axes d'activités importants pour le Graduate Campus. Un groupe de travail piloté par le Graduate Campus assure une vision globale et la synergie de toutes les offres de formation proposées aux doctorant·e·s et postdoctorant·e·s UNIL/CHUV. La responsable du conseil carrières du Graduate Campus a également assuré l'animation d'ateliers sur la thématique de la carrière lors de l'organisation de la journée des carrières de la FBM en octobre ainsi que lors d'une retraite organisée par l'Association des postdoctorant·e·s en sciences naturelles (APNS).

Le Graduate Campus assure une veille stratégique sur les tendances locales, nationales et internationales en matière de relève scientifique et participe activement aux réseaux suisses et internationaux. La responsable du conseil carrières a développé en collaboration avec le Centre de soutien à l'enseignement et par la suite avec la CUSO, deux séries d'ateliers sur les enjeux et bonnes pratiques dans la conception et l'animation des formations données en ligne. Les membres du Graduate Campus représentent les institutions suisses au sein du groupe de travail de l'OCDE « Reducing the precarity of researchers' careers ».

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.2

En 2020, l'UNIL a continué le développement de son offre de conseils individuels, d'ateliers de formation centrés sur la thèse, la gestion de la recherche, et le développement de la carrière. Ceci passe principalement par l'adaptation rapide de son offre existante vers un format virtuel. Cette mission est assurée en premier lieu par le Graduate Campus, qui collabore avec les divers services et facultés de l'UNIL. Avec cette structure, l'UNIL dispose dorénavant d'un outil performant de suivi des conditions de réalisation de la thèse de ses doctorant·e·s et de veille et soutien sur le développement professionnel des docteur·e·s.

Critères de réalisation	
Bilan de l'offre d'ateliers pour les encadrant·e·s scientifiques, les doctorant·e·s et les postdoctorant·e·s	L'offre d'ateliers « thèse », « recherche » et « carrière » du Graduate Campus est passée de 48 en 2018 à 75 en 2020, avec sept activités annulées suite aux circonstances sanitaires. Ils ont réuni au total dix encadrant·e·s, 147 postdoctorant·e·s et 361 doctorant·e·s
Bilan des mesures « carrière » à l'attention des doctorant·e·s et des postdoctorant·e·s	Durant cette année insolite, 25 personnes ont reçu une consultation individuelle (ponctuelle ou étendue), et les 34 ateliers « carrière » ont attiré 237 participant·e·s

4.3 Consolider la politique d'égalité

Introduction

Cet objectif consolide la politique d'égalité de l'UNIL, qui se décline en plusieurs volets complémentaires. Si les mesures qui sont en cours ont des effets visibles, il n'en reste pas moins que les femmes sont encore mal représentées dans les postes à responsabilités.

Mesures

4.3.1 Renforcer la représentation des femmes dans le corps professoral et dans les fonctions de conduite

Définition : Cette mesure s'attache à un renforcement de la participation des femmes dans la gouvernance de l'institution, que ce soit à des postes de professeures ou à des fonctions de conduite.

Réalisations :

Mise en œuvre des procédures égalité dans les commissions de nomination

Depuis août 2017, les expert·e·s du Bureau de l'égalité assurent le suivi égalité des procédures de recrutement professoral, en priorité dans la FBM, la FGSE et la FDCA (cf. RG 2017, 2018 et 2019 4.3.1). Sur les 35 commissions qui ont débuté leurs travaux durant l'année académique 2019-2020, 19 ont été suivies par le Bureau de l'égalité. Sur les 25 commissions qui ont débuté leurs travaux entre août et décembre 2020, trois ont été suivies par le Bureau de l'égalité. Un rapport sur le suivi des commissions de nomination entre août 2017 et octobre 2020, contenant des données quantitatives et des analyses qualitatives, a été soumis à la Direction en décembre 2020. Il montre notamment que le suivi des commissions n'a pas eu tous les effets escomptés en matière de recrutement professoral féminin, celui-ci ayant été inférieur aux attentes.

Des efforts de sensibilisation du public académique ont été poursuivis en 2020. La vidéo de sensibilisation aux biais inconscients qui affectent négativement l'évaluation des dossiers féminins (stéréotypes de genre) dans une procédure de recrutement ainsi que la boîte à outils en ligne (unil.ch/egalite) ont continué à être diffusés. En collaboration avec l'EPFL, l'UNIL a débuté un projet visant à pérenniser, développer et élargir l'impact de l'atelier sur les biais de genre dans le recrutement, grâce à la création d'un MOOC, comprenant des vidéos réalisées par Mme Marianne Schmid Mast, professeure de comportement organisationnel en HEC, qui sera finalisé en 2021.

Soutien aux carrières féminines

Plusieurs offres de soutien aux carrières féminines sont à relever.

1. L'offre d'ateliers destinée au PAT de l'UNIL (cf. RG 2018 et 2019) a été rééditée en 2020 : 13 femmes du PAT ont suivi les quatre journées de l'atelier « Prête pour sa carrière », dans le cadre d'une collaboration avec Mme Marie-Paule Haefliger, psychologue, coach et formatrice. À noter que le contexte sanitaire a

conduit à de nombreux désistements de dernière minute pour ces ateliers, dont les trois premières journées ont eu lieu en présentiel. Des « Midi égalité du PAT », ateliers courts sur une thématique liée à l'égalité, ont été proposés à deux reprises ; le premier, intitulé « L'égalité salariale en pratique », a été animé par Etienne Fivat, directeur du Service des ressources humaines (SRH) et Carine Carvalho, cheffe du Bureau de l'égalité ; le second, destiné aux femmes du PAT et intitulé « Retraites : ce que les femmes doivent savoir », a été animé par des spécialistes externes et M. Luis Miguel Lopez, du SRH. Ces ateliers ont été suivis par une cinquantaine de personnes.

2. La 2^{ème} édition du programme « PROWD - PROfessional Women with Doctorates » (cf. RG 2019) s'est clôturée le 12 mai 2020. Ce programme propose un soutien de carrière (mentoring/coaching, ateliers et rencontres) aux docteurs de l'UNIL ; il est structuré en deux volets, selon que les bénéficiaires envisagent leur carrière dans le milieu académique ou hors de celui-ci. Vu le succès rencontré (12 participantes au volet académique et 11 participantes au volet non-académique), une 3^{ème} édition a été lancée le 29 octobre 2020.
3. Quatre ateliers ont eu lieu à l'UNIL en 2020 dans le cadre du programme REGARD de coopération entre les bureaux de l'égalité des Hautes écoles romandes. Ce programme propose aux femmes de la relève académique et aux professeures des ateliers de formation continue, dans une perspective d'égalité.
4. L'UNIL a poursuivi sa participation au Réseau romand de mentoring pour les femmes en faveur de la relève académique féminine, qui a lancé en 2019 la 10^e édition de son programme à laquelle sept femmes de l'UNIL ont participé, sur un total de 24 participantes. Une 11^e édition démarrera en 2021.
5. L'UNIL a également poursuivi sa participation au programme « H.I.T - High Potential University Leaders Identity & Skills Training Program - Gender Sensitive Leaders in Academia », géré par l'UZH, qui offre aux professeures des ateliers et du coaching pour les préparer à occuper des positions dirigeantes au sein de leur institution et les aider à développer des compétences en matière d'égalité. Trois professeures de l'UNIL ont été sélectionnées en 2019 pour participer à ce programme, qui s'est achevé en avril 2020. Le Bureau de l'égalité a financé leur participation pour un montant total de CHF 6'000.-.
6. Cinq subsides « Tremplin » ont été accordés par l'UNIL en 2020 à des femmes de la relève académique, pour leur permettre de se décharger de tâches d'enseignement, d'encadrement et administratives afin de pouvoir momentanément se consacrer essentiellement à leur recherche et étoffer leur dossier scientifique.

Poursuite du projet « Vision 50/50 » de promotion de l'égalité dans chaque faculté

Le renforcement de la participation des femmes dans la gouvernance de l'institution passe aussi par l'ancrage de l'égalité dans chaque faculté de l'UNIL. Dans toutes les facultés, des objectifs et des mesures ont été définis ou redéfinis pour la période 2017 – 2020, afin de relever les défis spécifiques à chacune. La mise en place de nombreux projets égalité proposés par les facultés a été soutenue grâce aux fonds fédéraux obtenus par la Direction pour le Plan d'action de l'UNIL, dans le cadre du

Programme fédéral « Égalité des chances et développement des Hautes écoles 2017 – 2020 ». De 2017 à 2020, CHF 251'828.- au total ont ainsi été redistribués en contribution aux mesures facultaires.

Renforcement de l'égalité dans les conditions de travail

Pour les femmes en particulier, la conciliation entre une carrière à responsabilités et la vie de famille reste une gageure. C'est pourquoi l'UNIL et l'EPFL ont développé, en collaboration, une vaste politique d'accueil de la petite enfance. La nouvelle Fondation accueil petite enfance EPFL-UNIL (FAPE), créée en 2019, présidée par la Vice-rectrice Déborah Philippe et comptant la déléguée à l'égalité de l'UNIL parmi les membres de son conseil de fondation, vise une gouvernance plus efficiente de l'offre d'accueil de la petite enfance sur le campus. Les déléguées à l'égalité des deux hautes écoles ont assuré la fonction de co-secrétaires générales jusqu'au 1^{er} juin 2020, date à laquelle la secrétaire générale a pris ses fonctions. Les deux hautes écoles offrent ainsi 230 places d'accueil aux parents membres du personnel et étudiant·e·s, nombre qui sera augmenté par l'ouverture de la garderie du bâtiment Vortex.

En 2020, l'UNIL a par ailleurs engagé une réflexion visant à renforcer le soutien aux couples à double carrière (*Dual Career Couple*) et mené une enquête sur cette question auprès du corps professoral de l'UNIL. Elle entend poursuivre la réflexion sur différentes mesures possibles avec les universités partenaires du Triangle Azur.

Dans le contexte de la crise liée au COVID-19, l'UNIL a pris plusieurs mesures visant à soutenir les personnes ayant des charges familiales. Lors du semi-confinement, un module intitulé « Être parent en télétravail » et des conseils pour gérer cette période avec des enfants à la maison ont été mis à disposition des membres de la communauté universitaire. Pour les collaboratrices et collaborateurs, l'adaptation de l'horaire de travail et la comptabilisation du temps de travail indépendamment des heures de travail effectives ont également été rendues possibles. Pour les étudiantes et étudiants, des aménagements tenant compte des besoins particuliers ont été proposés, ainsi que des camps pour enfants durant la période de report des examens, fin août 2021, gratuits pour les personnes devant travailler pour les examens.

En outre, la Direction a pris des mesures pour s'assurer que les conséquences de la crise sur le cursus académique des chercheur·e·s sous contrat à durée déterminée soient aussi réduites que possibles. Elle a décidé d'octroyer à ces personnes la possibilité de demander une prolongation extraordinaire de leur contrat, pour des motifs tels que, précisément, leur situation familiale. A noter que les prolongations accordées pour cause de COVID aux chercheuses et chercheurs en CDD ont pu être cumulées avec les prolongations accordées suite à des congés pour raisons familiales (cf. supra Recherche 2.2.1. a).

Conformément aux dispositions constitutionnelles et légales, l'UNIL entend prévenir toute discrimination en son sein. En tant qu'institution subventionnée par le Canton et en conformité avec son *Plan d'action pour l'égalité 2017 – 2020*, l'UNIL mesure régulièrement l'égalité salariale entre collaboratrices et collaborateurs, pour identifier les causes d'éventuelles différences et, si nécessaire, proposer des mesures de correction. En novembre 2018, le Bureau de l'égalité a soumis à la Direction un premier rapport présentant les résultats de l'analyse LOGIB (modèle d'analyse standard de la Confédération) de l'égalité salariale entre femmes et hommes à l'UNIL.

En octobre 2020, une seconde analyse a été présentée à la Direction, confirmant le respect par l'UNIL du principe d'égalité salariale, avec une différence salariale de 0.7 % en faveur des hommes à qualifications et caractéristiques du poste égales, soit bien en-dessous du seuil de tolérance de 5 % fixé par la Confédération et le Canton.

La prévention des discriminations concerne aussi le harcèlement, notamment sexuel. La Direction a pris plusieurs mesures en ce sens, élaborées en collaboration avec les services concernés. Depuis 2019, une nouvelle Directive donne un fondement réglementaire à la prévention et la gestion des conflits et atteintes à la personnalité au sein de la communauté universitaire. Le site internet unil.ch/help informe sur ces notions et permet à toute personne concernée de s'orienter de manière active vers les ressources à disposition. Une formation en ligne sur ces questions est venue compléter les séminaires déjà organisés par la Direction.

Dans le prolongement de la campagne sur le sexisme et le harcèlement sexuel de la Fédération des associations d'étudiant·e·s (FAE), soutenue par l'UNIL en 2019, le Bureau de l'égalité a organisé en mars 2020 un événement de sensibilisation au harcèlement sexuel dans les études et a élaboré du matériel d'information sur le sexisme et le harcèlement sexuel.

L'objectif d'informer tout le personnel et en particulier les cadres sur la manière de prendre en charge les cas de harcèlement demeure un défi sur lequel l'UNIL va continuer de travailler, notamment en proposant de nouvelles formations plus spécifiques.

Enfin, la prévention des discriminations fondées sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre ainsi que d'autres discriminations, raciales par exemple, ont fait, en 2020, l'objet de nouveaux projets d'information, de sensibilisation et de formation, qui n'ont pas pu être consolidés à cause de la crise liée au coronavirus. Cependant, plusieurs mesures ont déjà pu être mises en œuvre notamment une Directive réglant la reconnaissance de l'identité de genre des personnes trans* dans certains documents administratifs, un atelier sur le racisme et la création de pages web spécifiques sur le site unil.ch/egalite.

4.3.2 Développer des formations spécifiques pour toute personne ayant des fonctions de conduite

Définition : Cette mesure prévoit de sensibiliser et former les personnes ayant des fonctions de conduite aux enjeux et aux avantages d'une institution qui repose sur une culture partagée de l'égalité des chances.

Réalisations : L'offre d'ateliers destinés au personnel administratif et technique de l'UNIL (cf. supra, 4.3.1.) inclut des formations à l'égalité pour les cadres. Le 30 octobre 2020, l'atelier « Management inclusif à l'UNIL : rôle des cadres, enjeux et bonnes pratiques » a été dispensé à quatre responsables de l'UNIL – ce nombre limité étant lié au contexte du COVID -, dans le but de leur permettre de développer leurs compétences de gestion de la diversité.

Par ailleurs, des ateliers de formation au langage inclusif et à la communication inclusive, ainsi qu'un atelier de sensibilisation au racisme ont réuni, en ligne ou en présentiel, des membres de la communauté universitaire, y compris des cadres.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.3

En 2020, le *Plan d'action de l'UNIL pour l'égalité entre femmes et hommes 2017 – 2020* a continué de fournir un cadre solide à la politique de l'université en matière d'égalité, qui repose notamment sur les activités du Bureau de l'égalité et l'implication des facultés.

L'objectif de recrutement professoral féminin avait été fixé à 40% des nouveaux engagements dans le plan stratégique 2011-2016, puis 2017-2022. En 2020, ce taux est de 30.6 %. Ce résultat, qui fluctue d'une année à l'autre, témoigne d'une certaine fragilité des progrès obtenus et rappelle que le travail pour la promotion de l'égalité doit être constant. À noter que la proportion de femmes professeures augmente néanmoins de manière constante depuis plusieurs années. Pour atteindre l'objectif renouvelé d'un taux de 40% de femmes parmi les professeur·e·s recruté·e·s, il s'agira de développer davantage les initiatives visant à renforcer la représentation des femmes dans le corps professoral – et, de manière générale, aux postes à responsabilités – ainsi que de consolider une culture partagée de l'égalité à l'Université.

Critères de réalisation	
<p>Bilan de la représentation des femmes dans le corps professoral et dans les fonctions de conduite</p>	<p>À la fin 2020, les femmes représentent 27.1 % du corps professoral. La Direction s'est fixée pour objectif de recruter au moins 40% de femmes aux postes professoraux d'ici 2020, objectif maintenu à l'avenir. En 2020, ce taux est de 30.6 %.</p> <p>Depuis 2016, l'UNIL a à sa tête une première femme rectrice. Les femmes occupent deux des six postes au sein de la Direction. Dans les facultés, on compte six doyens et une doyenne, ainsi que 15 vice-doyens et huit vice-doyennes. Par ailleurs, en 2020, les 20 services centraux sont dirigés respectivement par sept femmes et 13 hommes.</p> <p>En 2020, les conseils des facultés restent majoritairement masculins, à l'exception de ceux de la FDCA, où les femmes et les hommes sont à parité (11 membres de chaque sexe) et de la FTSR, où les femmes sont deux de plus que leurs homologues masculins. À l'autre extrême, le conseil de la Faculté des SSP ne compte qu'un tiers de femmes.</p> <p>Le Conseil de l'UNIL est présidé par un homme depuis octobre 2020. Parmi ses 44 membres, 17 sont des femmes (38.6 %).</p> <p>Au niveau des commissions de planification académique (CPA), les hommes sont majoritaires</p>

	dans toutes les facultés, sauf en SSP, qui compte six femmes et cinq hommes.
Bilan des formations « égalité » à l'attention des divers responsables hiérarchiques	<p>Des outils de sensibilisation (vidéo « Éviter les biais de genre dans le recrutement professoral », brochure « Recruter sans biais de genre » / « Recruiting without discrimination ») ont été diffusés au sein des commissions de présentation pour l'engagement des professeur-e-s. L'atelier « Biais de genre dans le recrutement – les reconnaître et les éviter » est en cours de pérennisation, de développement et d'élargissement à différents publics, dans le cadre d'un MOOC.</p> <p>L'atelier « Management inclusif : rôle des cadres, enjeux et bonnes pratiques » a été dispensé à des cadres du personnel administratif et technique. Une formation en ligne sur l'égalité dans le recrutement est également en cours d'élaboration.</p>

4.4 Gérer la croissance et la transformation des sites du Campus

Introduction

Cet objectif concerne la conduite des développements immobiliers engagés sur les divers sites de l'UNIL. Ces chantiers d'envergure, dont plusieurs seront finalisés d'ici 2022, ont la particularité de devoir être conduits sur des sites vivants et actifs.

Mesures

4.4.1 Accompagner les développements immobiliers en préservant la qualité de vie sur les sites

Définition : Cette mesure assure que les divers projets d'infrastructures en cours sont mis en œuvre en préservant la qualité de vie et de travail des usager·ère·s.

Réalisations :

Dialogue entre la communauté universitaire et les services en charge du développement et de la gestion du campus

La crise COVID a stoppé net la poursuite de ce dossier.

Schéma directeur des Hautes écoles lausannoises (SDHE)

Ce document de 80 pages présente la vision des Hautes écoles pour les 20 ou 30 prochaines années en termes de développement des infrastructures, avec un plan détaillé et une série de fiches de mesures. Il propose une stratégie de planification évolutive avec des étapes à court, moyen et long terme dans chacune des quatre thématiques d'action. Achevé de rédiger en décembre, le SDHE a été validé par les Directions des deux Hautes écoles dans le courant du mois de mars 2020, puis présenté aux autorités. Ce document remplacera les « Lignes directrices d'aménagements du campus » datant de novembre 2013 et constituera une pièce maîtresse du Plan Directeur intercommunal de l'Ouest-lausannois, en cours de validation par les communes et le canton.

Le processus d'élaboration du SDHE a permis à l'UNIL de se rapprocher des préoccupations des communes de l'Ouest-lausannois et de proposer des solutions pour résoudre des tensions territoriales autour des terrains de sport de la Ville de Lausanne qui sont situés dans le périmètre du Plan d'affectation cantonal PAC 229 régissant l'urbanisme des Hautes écoles. Ce rapprochement s'est d'ailleurs concrétisé par l'invitation faite aux Directions de l'UNIL et de l'EPFL de participer au pilotage de la Stratégie de développement de l'Ouest-lausannois (SDOL), aux côtés des syndicats de huit communes du District et des représentants de l'État de Vaud. Le Vice-recteur Durabilité et campus de l'UNIL et le Vice-président pour les ressources humaines et les opérations de l'EPFL ont participé au Groupe de pilotage du SDOL.

Développements immobiliers

Alors que les études concernant le bâtiment des Sciences de la Vie (SDLV) à Dorigny ont été poursuivies tout au long de l'année, le COPIL des constructions universitaires

a décidé d'intégrer au projet un élément supplémentaire : un centre de cryomicroscopie électronique commun à l'UNIL et à l'EPFL. Le Conseil d'État a autorisé le COPIL à augmenter le programme du bâtiment de cette infrastructure.

Afin d'accueillir, de manière anticipée à la réalisation des SDLV, les laboratoires de cryomicroscopie du Professeur Stahlberg, l'UNIL a établi un projet d'agrandissement du bâtiment Le Gépode, qui sera mis en service courant 2022. Une demande de crédit d'ouvrage de CHF 5'750'000.- a été validée par le CE. Le GC devrait octroyer le crédit en juin 2021

Les travaux d'agrandissement du bâtiment Unithèque ont débuté en juin et le planning des opérations prévoit une mise en service fin 2024.

La réalisation du pavillon de « smart training » au Centre sportif universitaire s'est poursuivie durant l'année. Le planning des travaux a dû s'adapter aux dispositions prises par l'UNIL pour les examens qui se sont déroulés dans le SOS 1, ainsi la mise en service initialement prévue début janvier 21 a été repoussée au 1^{er} avril 2021.

Le projet d'extension du bâtiment Internef, Nouveau Bâtiment des Sciences Humaines (NBSH), a vu ses phases de programmation et d'étude de faisabilité s'achever. Le Grand Conseil a octroyé un crédit d'études de CHF 4'815'000.- en décembre. Le concours d'architecture sera lancé au printemps 2021 et aboutira à la désignation du lauréat en novembre 2021. Ce projet répondra à des critères de durabilité extrêmement exigeants qui feront partie, dès le cahier des charges du concours, du processus de développement et de construction du NBSH.

Le bâtiment Vortex a accueilli avec succès les athlètes des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020 puis les étudiant·e·s et des hôtes académiques ont pris leurs quartiers durant l'été 2020. Les emménagements des locaux sociaux de l'UNIL (salle polyvalente, restaurant, commerces, locaux associatifs) ont été achevés entre juillet et décembre. La garderie quant à elle sera achevée courant 2021 pour une mise en service à la rentrée académique 2021.

Les vestiaires et terrains de sport du centre sportif ont été rénovés. Ce projet a pour but une exploitation plus efficace des terrains, des vestiaires et des équipements extérieurs, ainsi que la réorganisation et l'exploitation des surfaces interstitielles de la zone. Le SSU pourra ainsi faire face à la demande croissante en surfaces de jeu et d'équipements de la part de la communauté académique, ainsi que des étudiant·e·s et des autres utilisateurs.

Les travaux d'agrandissement de la station de pompage exploitée en commun avec l'EPFL se sont terminés en fin d'année. Ce projet doit permettre de fournir les débits nécessaires pour couvrir les besoins en eau du lac pour le chauffage et le rafraîchissement des bâtiments existants et futurs de l'UNIL.

4.4.2 Planifier et mettre en œuvre la transition du site de Dorigny vers un fonctionnement 24/7

Définition : Cette mesure vise à réussir, avec la mise à disposition à Dorigny de logements pour les étudiant·e·s, la mutation du site en un campus actif 24h sur 24h, véritable portion de ville, sûre, intégrée à son territoire et bénéficiant d'un accès aux services.

Réalisations : Malgré quelques retards dû à la pandémie, l'aménagement des locaux loués par l'UNIL au rez du nouveau bâtiment Vortex et ainsi que des 76 appartements pour hôtes académiques a pu être réalisé. Depuis l'automne, la communauté universitaire peut notamment profiter d'un nouveau lieu de restauration au rez du bâtiment ainsi que d'un bar en toiture qui n'a pas tardé à trouver sa clientèle.

A la fin 2020, 3 des 5 locaux commerciaux du bâtiment étaient loués (à une épicerie coopérative initiée par des étudiant·e·s, à un coiffeur et à une boulangerie). Un 4ème local est en cours de location à une société proposant un automate de produit de première nécessité accessible 24/7. Il reste donc encore un local à pourvoir.

Par ailleurs, les associations d'étudiant·e·s ont pu commencer à prendre possession de l'espace de vie associative, sans pour autant pouvoir y proposer des activités en raison des mesures sanitaires. Enfin, la salle polyvalente a pu être inaugurée début octobre lors de la cérémonie d'inauguration du bâtiment puis lors d'un week-end de représentation dans le cadre du festival Fécule.

Durant tout le mois de septembre, l'UNIL a accueilli le collectif artistique Ici-même pour une résidence dans le bâtiment Vortex afin d'accompagner l'arrivée des premiers habitants. Cette expérience a permis de tisser des liens avec les riverains, notamment au travers du Servie de la cohésion sociale de la Commune de Chavannes. Un journal document ce premier mois de vie du bâtiment a été réalisé par le collectif et a été distribué à tous les habitants du Vortex, aux riverains ainsi qu'aux participant·e·s à la cérémonie d'inauguration.

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.4

De nombreux projets avancent en parallèle malgré des retards et imprévus liés à la pandémie. Malgré la fréquentation réduite du campus et la fermeture des lieux de restauration, il semble que la mise en service de Vortex contribue positivement à l'atteinte de l'objectif de gérer la croissance et la transformation des sites du campus de l'UNIL.

Critères de réalisation	
Bilan des mesures d'accompagnement proposées aux utilisateurs des sites	- Pas de démarche participative organisée en raison du Covid.
Bilan des mesures assurant la transition vers un campus 24/7	- Réalisation du programme commun du Vortex Ouverture du restaurant et du bar de Vortex ainsi que d'une partie des commerces.

4.5 Favoriser les collaborations interinstitutionnelles

Introduction

Depuis le début du siècle, le fonctionnement de l'UNIL repose structurellement sur des collaborations interinstitutionnelles. En premier lieu avec sa voisine l'EPFL (suite au projet Science-Vie-Société mis en œuvre en 2003) et l'UNIGE/UNINE dans le cadre du Triangle Azur. Cette dynamique de collaboration interinstitutionnelle s'étend aujourd'hui à l'échelle suisse et internationale. En effet, pour répondre à sa mission d'université cantonale, telle que définie dans la LUL, l'UNIL doit se positionner à la pointe de la recherche internationale dans la plupart des domaines scientifiques qu'elle développe. La durabilité de l'activité universitaire suisse, comme lausannoise repose donc sur l'accès à un grand bassin de compétences et de financements : il n'existe presque plus de domaines de recherche dans lesquels un petit laboratoire peut travailler hors des réseaux, faire ses découvertes et ensuite les exploiter sans être rapidement dépassé par de grands consortiums. Les scientifiques de l'UNIL doivent donc avoir accès aux initiatives internationales et avant tout européennes, qui concernent de larges domaines de recherche. Ce n'est pas seulement une question de fonds, mais aussi une question d'expertise.

Mesures

4.5.1 Renforcer les liens avec les Hautes écoles suisses

Définition : La place universitaire lausannoise bénéficie d'une position de choix dans le paysage des Hautes écoles romandes et suisses. La présence sur un seul site d'un hôpital cantonal universitaire, d'une école polytechnique fédérale, et de l'Université permet notamment l'émergence de projets interinstitutionnels ambitieux. Plus largement, l'Université souhaite développer des alliances autant dans le domaine de la recherche que de l'enseignement ou des contributions à la société allant au-delà du canton de Vaud et de l'arc lémanique avec les Hautes écoles spécialisées, Hautes écoles universitaires et les écoles polytechniques suisses.

Réalisations : L'UNIL a renforcé ses liens avec plusieurs Hautes écoles suisses à travers divers projets qui ont sensiblement progressé ou qui se sont concrétisés en 2020 :

- L'UNIL, l'EPFL et l'IMD ont continué leur collaboration dans le cadre du nouveau centre commun, « Enterprise for Society Center » (E4S). E4S a pour but de former les cadres de demain aux défis de la durabilité et de la responsabilité sociale, tout en tirant parti des opportunités de la numérisation. Il sera actif selon trois axes :
 - a) l'éducation de la nouvelle génération de dirigeant·e·s, en commençant par la création d'un Master en Management durable et technologie, dans lequel interviendront des enseignant·e·s issus des trois institutions ;
 - b) l'encouragement de projets impliquant des chercheur·e·s des trois institutions, appelés à collaborer sur des thèmes à fort impact social ;
 - c) le renforcement de l'écosystème offert aux start-ups par les trois institutions.

Les deux premiers axes sont bien avancés puisque pour le premier axe un nouveau master impliquant des enseignant·e·s des trois partenaires, intitulé « Master of Sustainable Management and Technology », a été mis sur pied et accueillera ses premiers étudiant·e·s à l'automne 2021. Pour le second axe, le premier appel à projets a été lancé et a mené au développement de neuf plateformes de recherche : *socially inclusive technologies for shared prosperity ; shaping the future of work ; evidence-based environmental policy advice ; systemic risks and sustainability ; grand challenges and the role of business firms ; automatic detection of leadership from voice and body ; toward interpretable machine learning ; shaping the future of mobility ; redesigning the R&D landscape for the post-COVID economy*. Les réflexions pour la mise sur pied du troisième axe, le renforcement de l'écosystème offert aux start-ups, sont-elles aussi bien avancées et prévoient des événements de réseautage. Ceux-ci seront concrétisés en 2021 ou 2022, selon l'évolution de la situation sanitaire.

- La création du « Centre d'imagerie Dubochet UNIL-EPFL » se poursuit. Le directeur du centre, le Prof. Henning Stahlberg, venu de l'Université de Bâle, a été engagé sur contrat EPFL mais à frais partagés entre l'EPFL et l'UNIL, et porte donc le double titre de professeur EPFL et professeur UNIL. Il procède actuellement au recrutement du personnel indispensable pour la marche du Centre Dubochet et à la mise en place de son propre laboratoire. Les grands microscopes requis pour le projet ont été commandés, mais leur hébergement reste un problème épineux puisque l'UNIL est en attente d'une décision du Conseil d'État puis du Grand Conseil pour la construction d'une annexe au bâtiment Génopode. Un projet de convention de société simple impliquant l'UNIL, l'EPFL, et l'Université de Genève est bien avancé et devrait être signé avant l'été. Enfin, une fondation, intitulée Fondation pour la recherche en biologie et médecine, a été créée, ce qui a permis l'envoi d'une requête de soutien financier à la Fondation d'aide sociale et culturelle de la loterie romande, canton de Vaud. Dans les prochains mois, l'UNIL va multiplier ses efforts de recherche de fonds philanthropiques. Il faut aussi être attentifs au projet de construction du bâtiment des sciences de la vie, qui doit être modifié pour pouvoir accueillir, à terme, le Centre d'imagerie Dubochet.
- Le projet de Centre Coordonné de Compétences Cliniques (C4), commun entre l'HESAV, la Haute École de la Santé La Source, et l'UNIL par le biais de la FBM et le CHUV, se poursuit, avec des avancées dans la rédaction de l'EMPD pour la construction du bâtiment et dans l'obtention d'autorisations de construire.
- L'UNIL a intégré au 1^{er} janvier 2020 le Swiss Polar Institute (SPI - swisspolar.ch) dont étaient déjà membres l'EPFL, l'EPFZ et l'Université de Berne. En effet l'UNIL, et tout particulièrement la FGSE, est particulièrement intéressée par l'étude de l'impact du climat sur l'évolution du paysage, la cryosphère et les écosystèmes du sol et de l'eau, ce qui est particulièrement pertinent dans les régions polaires et alpines. Être membre du SPI permet à l'UNIL de faire partie de la communauté suisse de recherche polaire, qui est en pleine expansion, tout en apportant son expertise en sciences naturelles et sociales. Fin 2020, le SPI a reçu le statut d'« Etablissement de recherche d'importance nationale » pour la période 2021-2024, ce qui lui donne accès, selon l'article 15 de la Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI), à un financement du SEFRI. Cette reconnaissance nationale augmente la visibilité et la pertinence du SPI, qui pourra soutenir encore plus efficacement les chercheur·e·s en leur

facilitant l'accès à des infrastructures internationales dans les régions polaires.

- L'UNIL et l'EPFL ont collaboré pour former un nouveau Centre d'action sur les impacts du changement climatique, baptisé « CLIMACT », dont la mise en place a été finalisée au tout début de l'année 2021. Un premier financement a été accordé par l'EPFL et l'UNIL, qui permet le démarrage de cette structure. Le centre sera évalué dans environ 18 mois en vue d'une éventuelle prolongation. L'objectif principal de CLIMACT est de réunir les compétences des deux institutions pour étudier à la fois les impacts environnementaux du changement climatique (air, eau et terre, tant pour la Suisse que pour le monde entier) et ses conséquences sociétales (approvisionnement alimentaire, santé et bien-être, systèmes de production et villes). Il développera une représentation globale de l'environnement, de la ville aux sommets des montagnes, afin de permettre une quantification des solutions possibles en fonction des choix technologiques et sociétaux. S'il démarre en se basant sur les compétences existantes à l'UNIL et à l'EPFL, le centre CLIMACT est aussi le fruit d'une dynamique qui voit les sciences du climat monter en puissance dans les deux institutions. La FGSE de l'UNIL et l'EPFL sont par exemple en phase de recrutement d'un total de sept professeur·e·s, pour fournir de nouvelles chaires créées dans ce domaine.

Les liens avec les hautes écoles suisses se renforcent aussi par le biais de projets de recherche. A cet égard, il faut mentionner le NCCR Microbiomes (cf. 2.2.1), auquel participent des chercheur·e·s issus de l'UNIL, l'ETHZ, l'EPFL, le CHUV, l'UNIBE, et l'UZH. Un autre exemple est celui de l'infrastructure SWISSUbase (cf. 2.1.1), qui conçoit une solution nationale et interdisciplinaire pour l'archivage de données de recherche, et qui est développé par l'UNIL, l'UZH et FORS, avec un cofinancement de swissuniversities dans le cadre de son programme P5 – information scientifique.

4.5.2 Encourager les échanges internationaux pour les étudiant·e·s et doctorant·e·s

Définition : Cette mesure vise à créer des conditions cadres pour favoriser la mobilité des étudiant·e·s et des doctorant·e·s. Elle se traduit par un choix de destinations aussi large que possible, ainsi que par l'octroi de bourses de mobilité au plus grand nombre. Elle vise aussi à internationaliser au maximum le campus en accueillant à l'UNIL des étudiant·e·s et doctorant·e·s en mobilité.

Réalisations :

- 34 nouvelles conventions d'échange ont été signées en 2020 avec des universités étrangères, pour atteindre un total de 409 universités partenaires
- 393 étudiant·e·s en mobilité IN et 495 en mobilité OUT

La réduction du nombre d'étudiant·e·s en mobilité IN (-50) et OUT (-17) est due à la crise du COVID, mais l'impact sera surtout visible sur l'année académique 2020-21. Un retour à des chiffres plus proches des années précédentes est attendu à partir de l'automne 2021, si la situation sanitaire s'améliore. La crise aura néanmoins un impact à moyen et long terme sur la politique d'internationalisation et devrait se traduire par la mise en place de nouvelles pratiques de collaboration internationale, en particulier via un renforcement des outils numériques.

En anticipation de la suppression par le FNS de son instrument d'encouragement à la mobilité doctorale Doc.Mobility au 31 décembre 2020, ainsi que de la Commission de la recherche FNS locale qui se chargeait de la présélection des dossiers de candidature, l'UNIL a pris le relais du FNS en créant un nouvel instrument de mobilité doctorale, Mobi.Doc, avec un cofinancement de swissuniversities sur la période 2021-24. La Commission d'expertise de la recherche (CxR), également créée fin 2020, sera chargée de sélectionner les bénéficiaires de Mobi.Doc.

4.5.3 Alimenter un réseau actif et vivant au niveau international

Définition : L'UNIL se doit d'être proactive dans le développement de ses relations internationales pour donner des signes clairs et tangibles de sa détermination à collaborer, indépendamment du climat politique national et international. Ainsi, la Direction poursuit sa participation active à des réseaux universitaires tel qu'UNICA (Network of Universities from the Capitals of Europe).

Elle œuvre également au renouvellement et à la promotion d'accords d'échanges pour les étudiant·e·s et enseignant·e·s (accords SEMP - Swiss European Mobility Programmes), qui n'ont pas fait l'objet de la même attention que les projets de recherche Horizon 2020 de la part du monde politique suisse.

Enfin, la Direction continue d'encourager et d'aider la mise sur pied de nouvelles écoles d'été et d'hiver internationales.

Réalisations : En 2020 l'UNIL a signé 18 nouvelles conventions d'échange avec des universités de la zone UE et 16 universités hors UE (notamment avec l'Université de Berkeley et l'Université McMaster - Canada), de manière à accroître l'offre de mobilité pour les étudiant·e·s de l'UNIL. La sortie annoncée de la Grande-Bretagne du programme Erasmus sera un des enjeux de l'année 2021.

Malheureusement, les écoles d'été et d'hiver prévues en 2020 ont dû être reportées dans leur totalité à l'année 2021, à l'exception de l'une d'entre elles ayant eu lieu au début du mois de février.

Pour renforcer sa présence à l'international, l'UNIL a adhéré au printemps 2020 au WUN (Worldwide Universities Network), réseau axé sur le renforcement des collaborations de recherche regroupant 22 universités de haut niveau réparties sur tous les continents. L'UNIL devait participer à une première rencontre de toutes les universités membres en mai 2020 au Mexique mais cette dernière a été annulée en raison de la crise COVID. Le WUN a lancé en 2020 un appel à projets permettant d'initier des collaborations de recherche internationales. Deux projets impliquant des chercheuses et chercheurs UNIL ont été retenus et sont sur le point de démarrer.

Plusieurs collaborateur·trice·s de l'UNIL ont participé à des webinaires du réseau UNICA (parfois comme intervenant·e·s) centrés sur les conséquences de la pandémie en matière d'enseignement ou de recherche.

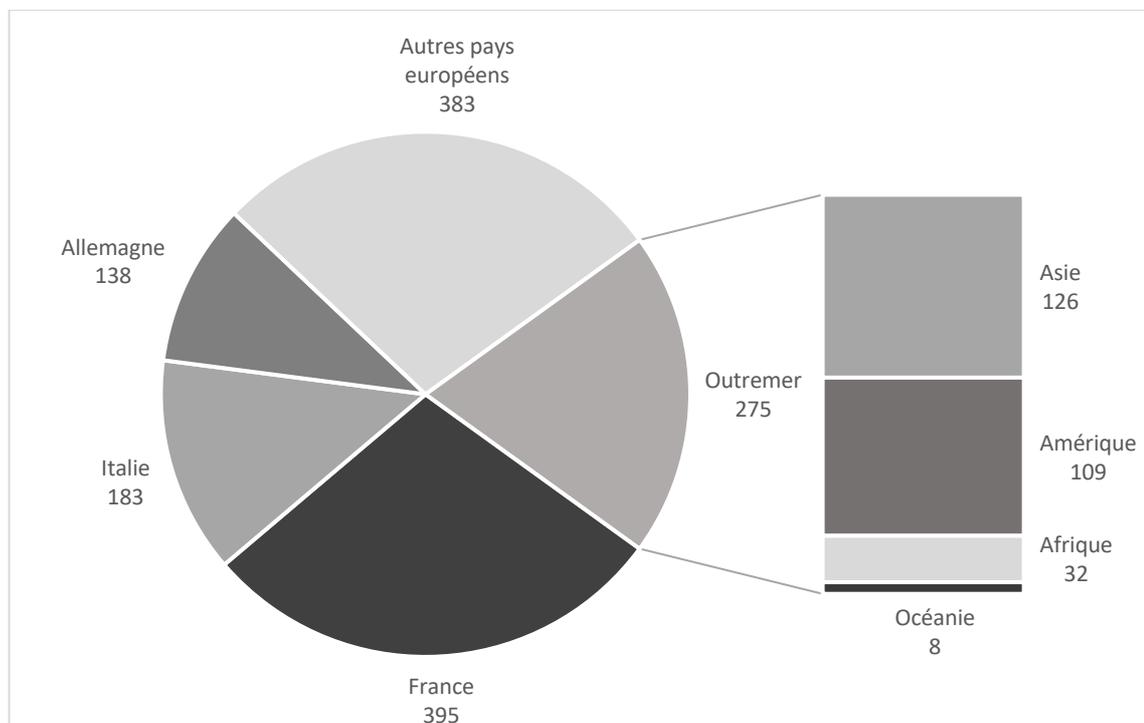
Enfin, l'Alliance Campus Rhodanien regroupant l'UNIL, l'Université de Genève, la HES-SO, l'Université de Grenoble, l'Université de Lyon et l'Université Savoie Mont-Blanc a lancé un nouvel appel à projets pour des collaborations de recherche dans le domaine de la durabilité ou du numérique. Trente-trois projets ont été soumis, dont 14 impliquant des chercheuses et chercheurs UNIL. La sélection sera faite au printemps 2021.

L'internationalisation ayant été très fortement impactée par la crise du COVID, l'UNIL se penche sur les effets de cette crise à moyen et long terme sur la mobilité et les adaptations qu'elle devra faire dans sa politique internationale.

4.5.4 Développer l'attractivité de l'UNIL pour le recrutement des professeur·e·s

Définition : La Suisse et l'UNIL en particulier ont des atouts à faire valoir pour attirer les meilleurs chercheur·e·s à l'échelle nationale et internationale. Parmi ces atouts, on peut mentionner une qualité des infrastructures exceptionnelle, un taux de succès élevé des financements du FNS en comparaison internationale, l'accès aux fonds européens et une structure de soutien forte pour le dépôt de requêtes (Euresearch), un fort potentiel de synergies lié à la concentration en Hautes écoles de la région lémanique, mais aussi une qualité de vie élevée (environnement, sécurité, stabilité politique, revenus élevés, qualité des écoles publiques). La Direction de l'UNIL encourage les facultés à diffuser systématiquement leurs offres d'emploi académiques à l'étranger.

Réalisations : Les membres du corps enseignant/chercheur·e·s sont à 51 % de nationalité suisse et à 49 % de nationalité étrangère. Les nationalités de ceux-ci sont représentées dans le graphique suivant :



On trouve au point 2.2.1 du présent rapport les efforts développés par le bureau Euresearch pour aider les professeur·e·s à obtenir des montants européens ainsi que les chiffres pour l'année 2020.

Le Welcome Centre du Service des relations internationales soutient les chercheur·e·s étrangers dans leur quête de logement et leur apporte une aide et du conseil pour diverses questions administratives. Il a traité 175 dossiers en 2020. Les principales demandes concernaient l'aide au logement, le système d'assurance maladie, ainsi que les carrières duales pour des couples (DCC). L'année 2020 a été marquée par l'inauguration du Vortex qui comprend près de 80 logements pour hôtes académiques. Le Welcome Centre a joué un rôle central dans la mise sur pied du processus d'accueil.

Voir sous 4.2.1 les mesures pour favoriser l'intégration à l'UNIL des jeunes chercheur·e·s à leur arrivée de l'étranger.

4.5.5 Développer des partenariats privilégiés avec des universités étrangères

Définition : Le Service des Relations Internationales met l'accent sur les éléments suivants dans sa perception des partenariats privilégiés :

- Initier des collaborations plus intenses à trois niveaux (étudiant·e·s - corps enseignant – personnel administratif)
- Initier des projets novateurs uniquement réalisables dans le cadre de ce type de partenariats
- Penser différemment, être créatif et innovant.

L'UNIL a en effet plus de quatre cents universités partenaires, avec lesquelles la collaboration est en général limitée à la mobilité étudiante ou enseignante. Les partenariats privilégiés permettent d'aller au-delà et de mettre en place des collaborations plus ambitieuses, dans l'intérêt de toute la communauté universitaire.

Une attention particulière est accordée à la mise sur pied de projets concrets. L'intérêt de ces partenariats est de stimuler, grâce aux relations privilégiées qu'entretiennent les universités, des collaborations innovantes en matière d'enseignement, de recherche et d'échange de bonnes pratiques, afin qu'elles bénéficient à l'ensemble de la communauté universitaire. Plusieurs projets collaboratifs innovants ont ainsi pu être mis sur pied à l'initiative d'enseignant·e·s (par exemple écoles d'été conjointes, programme institutionnalisé d'échange de personnel) dans le cadre des partenariats en place ; ils n'auraient pas pu émerger sans les relations privilégiées existantes.

Réalisations :

Malheureusement, nombre d'activités prévues en 2020 entre l'UNIL et ses partenaires privilégiés ont dû être annulées ou reportées. Un certain nombre d'entre elles ont néanmoins pu être poursuivies. Par ailleurs, l'UNIL a approché l'Université de Padoue, qui bénéficie d'une très haute réputation parmi les universités italiennes, en vue de la signature d'un partenariat privilégié. Cette dernière s'est montrée enthousiaste à l'idée d'un tel partenariat ; des discussions sont en cours pour fixer le cadre précis d'une telle collaboration, mais ces dernières ont été fortement ralenties par la pandémie.

Université libre de Bruxelles :

- Continuation de sept projets de collaboration en recherche ou enseignement ayant débuté en 2018 ;
- Continuation de quatre projets de collaboration en enseignement ayant débuté en 2019 ;
- Aucun appel à projets n'a pu être lancé en 2020 en raison de la pandémie, mais cela est envisagé pour 2021 en fonction de la situation sanitaire.

Université de Lancaster

- Tous les projets initialement prévus en 2020 ont dû être reportés (séminaires et camps de terrain conjoints en Suisse et en Grande-Bretagne ; voyages d'études conjoints ; école d'été conjointe ; 3^{ème} édition du programme d'échange de personnel, etc.). Des contacts étroits ont néanmoins été maintenus durant toute l'année afin de pouvoir relancer les projets suspendus dès que la situation sanitaire le permettra ;

Université Laval (Québec)

- Lancement d'un appel à projets pour des collaborations de recherche en lien avec le numérique. Quatorze projets ont été soumis ; six d'entre eux ont été retenus par un comité de sélection interinstitutionnel.
- Soutien aux travaux et au développement de *l'Unité mixte internationale en psychiatrie de l'enfant (UMI)*, structure interinstitutionnelle permettant de mettre en commun les ressources de l'UNIL et de l'Université Laval dans le domaine de l'identification de biomarqueurs / endophénotypes de risque des grandes maladies psychiatriques. L'UMI est dirigée conjointement par l'UNIL et l'Université Laval ;
- Poursuite des échanges scientifiques dans le cadre du laboratoire international associé (LIA) en systèmes hydrogéologiques complexes, unissant l'UNIL, l'Université Laval, l'Université de Neuchâtel et l'Institut national de la recherche scientifique (INRS, Québec).
- Poursuite du soutien au projet Anthrope, dictionnaire d'anthropologie en ligne (anthrope.org).

Bilan, perspectives et critères de réalisation de 4.5

Les collaborations interinstitutionnelles, à l'échelle lausannoise, nationale ou internationales se sont développées à l'UNIL au point de transformer son fonctionnement et son identité de manière fondamentale. L'UNIL est aujourd'hui clairement un partenaire indispensable au développement de projets innovants du développement de la place scientifique lausannoise, et un partenaire recherché d'institutions étrangères de renom international. Les efforts de l'UNIL en matière d'internationalisation passent avant tout par un encouragement soutenu à la mobilité étudiante et par un soin tout particulier au renforcement à tous les niveaux (enseignements, recherche, administration et gouvernance) de ses collaborations avec ses partenaires privilégiés).

La crise du COVID a donné un coup d'arrêt momentané à la mobilité et à l'ensemble des activités internationales de l'institution. Cette crise va conduire à une réflexion globale sur l'international et pourrait conduire à un certain nombre de changements, notamment un renforcement des outils numériques dans les modes de collaboration.

Critères de réalisation	
Bilan du renforcement des liens entre les hautes écoles suisses	Voir liste des projets interinstitutionnels 4.5.1: des collaborations de grande envergure sont en cours de développement ou de réalisation avec le CHUV, l'EPFL, l'IMD, l'HESAV, la Haute École de la Santé la Source, l'EPFZ ou l'Université de Berne.
Bilan des mesures d'encouragement en matière d'échanges internationaux pour les étudiant·e·s et les doctorant·e·s	34 nouvelles conventions d'échange internationales signées
Nombre d'écoles d'été et d'hiver internationales	L'ensemble des écoles d'été prévues en 2020 ont été reportées en 2021
Nombre d'étudiant·e·s en échange	Chiffres pour l'année académique 2019-20 Mobilité étudiante (IN) : 393 (SEMP : 246, autre : 147) Mobilité étudiante (OUT) : 495 (SEMP : 295, autre : 200)
Activités dans le cadre de partenariats privilégiés avec des universités étrangères	Voir réalisations 4.5.5 (frein en raison de la pandémie)
Proportion des enseignant·e·s /chercheur·e·s étrangers	Voir graphique 4.5.4

5. Rapport des facultés

5.1 Faculté de théologie et de sciences des religions (FTSR)

Introduction

L'année 2020 a été marquée par l'irruption de la pandémie du Covid-19. Cette situation a placé la Faculté face à de nombreux défis tant sur les plans de la recherche, de l'enseignement que de la gouvernance. La Faculté a su y répondre et elle s'est adaptée avec souplesse et détermination. Ainsi, tout l'enseignement en présentiel est passé pratiquement du jour au lendemain à un enseignement à distance. De leur côté, les instituts de recherche ont poursuivi leurs activités en s'appuyant sur une structure administrative efficace, largement préparée pour le passage au télétravail.

Les chapitres suivants résument les réalisations effectuées en 2020 autour des trois axes stratégiques définis dans le rapport de l'auto-évaluation de 2014, à savoir (1) *Recherche*: créer les structures et conditions cadres pour favoriser une recherche de très haut niveau et devenir un lieu de référence et d'expertise sur le religieux auprès de la société et des autorités politiques, (2) *Enseignement*: développer un enseignement d'excellence, (3) *Gouvernance*: mettre en place une gouvernance transparente et proactive.

Recherche

La trois Centres interdisciplinaires - le Centre interdisciplinaire d'études juives (CIEJ), le Centre interdisciplinaire en histoire et sciences des religions (CIHSR) et le Centre interdisciplinaire de recherche en éthique (CIRE) -, qui ont été créés, réformés ou ont rejoint la Faculté en 2019, ont consolidé en 2020 leur assise institutionnelle et ont poursuivi leurs activités.

Sur les projets en cours à la Faculté en 2020, pas moins de sept étaient financés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Parmi ces projets, un nouveau projet FNS (Division I) a débuté en 2020 en partenariat avec l'Université de Strasbourg et l'Université Duke : « Switzerland's changing religious diversity. The National Congregations Study Switzerland II ». De plus, le projet FNS Infrastructures (Éditions), « Éditer la littérature apocryphe chrétienne » a été prolongé jusqu'en 2022. À ces deux projets s'ajoute le projet du *European Research Council (ERC)*, financé par l'Union européenne, intitulé « Art and Activism – Artivism ». Ce projet sur l'utilisation de l'art par les minorités politiques et religieuses a été poursuivi dans l'année sous revue.

Le Décanat a également attribué des moyens financiers supplémentaires à la Commission de la recherche afin d'accélérer la finalisation de plusieurs projets de recherche ou de faciliter le démarrage de nouveaux projets.

Enseignement

Forte de sa double identité, théologie (TH) et sciences des religions (SR), la Faculté cherche à développer son offre d'enseignement en favorisant les échanges entre les deux domaines. La consolidation du partenariat en théologie AZUR, initié dès 2015, a été poursuivie. Elle a permis de multiplier les ponts entre la théologie et les sciences des religions et de renforcer la cohérence des formations proposées.

Le Collège de théologie protestante (CTP), issu du partenariat AZUR, réunit les facultés de Lausanne et de Genève pour définir l'offre d'enseignement et mettre en œuvre des cursus communs en Bachelor et Master. Le CTP veille continuellement à créer des synergies entre les facultés et à répondre aux besoins romands en matière de pratique théologique voire ecclésiale.

En ce qui concerne la filière en sciences des religions, le Décanat et la Commission pédagogique d'histoire et sciences des religions (CPHSR) ont accordé leur attention aux changements effectués dans les plans d'études de Bachelor en sciences sociales et en psychologie de la Faculté des SSP. La disparition de la structure Majeure-Mineure dans ces filières, et l'absence de public dans la filière en sciences du sport, conduira à la disparition à terme de la mineure en sciences des religions. Il est en revanche toujours possible, en sciences du sport, de passer par la branche de lettres « Histoire et sciences des religions ». L'interaction avec la Faculté des SSP se trouve ainsi modifiée. Au lieu d'une mineure complète, les enseignements en sciences des religions seront proposés aux étudiant·e·s au travers de certains modules des Bachelor concernés. En concertation avec les deux facultés, il s'agissait de chercher à maintenir la possibilité d'un accès facilité, voire automatique, au Master interfacultaire en sciences des religions (désormais plus aisé à partir des sciences sociales que depuis la psychologie). Par ailleurs, la discussion se poursuit entre la FTSR et la Faculté des lettres concernant la branche « Histoire et sciences des religions » et son statut. La FTSR et la CPHSR sont déterminées à trouver une solution évitant une baisse des effectifs.

Le Décanat encourage les formations continues. En 2020, deux *Certificate of Advanced Studies* (CAS) ("Accompagnement spirituel en milieu de santé" et "Santé, médecine et spiritualité") ainsi qu'une formation courte ("Communautés religieuses, pluralisme et enjeux de société") ont été réalisés. Le CAS "Éthique, Santé et Environnement" (FTSR, FGSE, FBM), développé en 2020, sera lancé au début 2021.

Le CIRE, sur mandat de la Direction, propose des formations sur l'éthique aux membres de l'UNIL, en lien avec les Commissions d'éthique de la recherche de l'UNIL ou des facultés. Il propose également une formation continue dans le cadre de la Formation continue UNIL-EPFL (FCUE), intitulée "Éthique et intégrité scientifique".

Gouvernance

La réorganisation administrative, entamée en 2018, s'est poursuivie par la consolidation des structures et procédures transversales (communication, informatique, RH) qui favorisent transparence et partage des compétences. Un nouveau Règlement de Faculté est entré en vigueur sous une forme allégée en septembre 2020. Un Règlement de Doctorat ainsi que plusieurs règlements de commissions permanentes (Commission de la recherche, Commission de recours en

matière d'évaluation, Commission des examens) ont été élaborés et sont entrés en vigueur également. Ils garantissent plus de transparence et de sécurité administrative au fonctionnement des institutions facultaires. La rédaction ou révision d'autres règlements de commissions et de directives décanales est en cours.

La Faculté a également poursuivi sa modernisation administrative en intégrant de nouvelles technologies dans les processus de gestion, notamment en s'appuyant sur les instruments de gestion administrative mis à disposition par les services centraux de l'UNIL (Gestion Électronique de Documents de l'UNIL [GED-UNIL]). Ainsi tous les dossiers administratifs du Décanat ainsi que ceux des centres interdisciplinaires ont été dématérialisés. Des procédures de gestion électronique de ces dossiers ont été mises en place. Ces mesures ont permis de garantir en tout temps le fonctionnement opérationnel durant les phases de confinement imposées par le COVID-19.

La Faculté a également continué la mise en œuvre du plan Vision 50/50 pour renforcer l'égalité homme-femme. Elle a alloué, en 2019-2020 et pour la troisième fois depuis l'année 2015, la bourse "Mary Douglas" à une chercheuse, sous forme d'un poste de "Professeure invitée" à 80%.

5.2 Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique (FDCA)

L'année 2020 aura été, à la FDCA, une année de défis. Il n'y a pas lieu de revenir ici sur les tenants et aboutissants de la crise liée à la pandémie COVID-19, qui sont les mêmes à la FDCA que partout ailleurs. Ce qui mérite cependant d'être souligné au moment de tirer un premier bilan, c'est l'extraordinaire résilience de la communauté facultaire, ainsi que des accomplissements qui marqueront sans doute profondément le développement de la Faculté.

Résilience, donc. La disponibilité et l'implication des étudiant·e·s, du corps enseignant et du PAT se sont révélées totales. Dès le 13 mars, une « task force » facultaire accompagnait étudiant·e·s et enseignant·e·s dans la prise en main des outils d'enseignement puis d'examens à distance, éloignant des écueils qui s'annonçaient redoutables. Les structures ont aussi tenu le choc : soudées, les trois Ecoles de la FDCA ont réuni leurs énergies pour gérer ensemble la crise. Elles ont ainsi constitué une véritable force de proposition envers la Direction de l'UNIL et les Services centraux, qui déployaient dans l'urgence des dispositifs réglementaires et techniques d'une complexité sans précédent.

Accomplissements, aussi. On peut dire, sans exagérer, que la crise a fait gagner dix ans à la Faculté dans sa réflexion sur l'usage des outils numériques appliqués à l'enseignement. La technique a montré ses limites, renforçant l'engagement de la FDCA envers un enseignement où la relation humaine est primordiale. Les potentiels des « EdTech » apparaissent désormais sous une lumière plus réaliste, ce qui permettra d'en tirer le meilleur parti. L'aventure ne fait que commencer !

Enseignement

« EdTech » et innovation pédagogique

L'usage des technologies appliquées à l'enseignement, qui avait fait l'objet de nombreux projets pilotes au cours des dernières années, a complètement changé d'échelle à la faveur de la crise. Enseignant·e·s passionnés et étudiant·e·s motivés ont testé ensemble des formes innovantes de classes inversées et *blended learning*. L'enseignement bi-modal imposé à l'automne a permis d'explorer de nouveaux terrains pédagogiques. La réflexion sur les examens s'est trouvée affûtée par les obligations découlant de la pandémie (épreuves en ligne, alternatives en ligne à offrir pour les étudiant·e·s en quarantaine ou en cas d'annulation des examens présentiels). L'ampleur de ces expérimentations « en conditions réelles » apportera une moisson de *lessons learned* à exploiter au cours des prochaines années.

Enrichissement des formations

- Nouvelle mention « Fiscalité internationale » au Master en droit
- Programme en ligne « Crossing forensic borders » impliquant 14 Universités, destiné à pallier les entraves à la mobilité du fait du coronavirus.

Des étudiant·e·s brillent dans les concours

Tradition vivante à la FDCA, la participation des étudiant·e·s aux grands concours de plaidoirie a donné, en 2020, des fruits exceptionnels. La finale du *Swiss moot court* a ainsi été remportée par une équipe de l'Ecole de droit. Dans le cadre du *Vis Moot*, la plus grande compétition étudiante dans le domaine du droit du commerce international et du droit de l'arbitrage, une autre équipe a remporté le volet suisse du concours (« Swiss Day »).

Recherche

Intensifier la valorisation et la communication des résultats de la recherche au sein et hors de la communauté scientifique (cf. Mesure 2.1.3 du Plan stratégique UNIL)

L'engagement au niveau facultaire d'une Chargée de communication accélère la politique de valorisation de la recherche. La réalisation la plus emblématique est la série de capsules « COVID-19 et recherche » réalisée au cours de l'été 2020, en partenariat avec le Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC) et avec l'appui du Centre de soutien à l'enseignement. La nouvelle chaîne YouTube de la FDCA a ainsi accueilli douze interventions de chercheuses et chercheurs de ses trois Ecoles, qui ont traité des impacts sociétaux de la pandémie.

Encourager la recherche sur la transition numérique (cf. Mesure 2.2.3 du Plan stratégique UNIL)

Dans le cadre du PNR 77 « Transformation numériques », un nouveau projet FDCA accède à un financement du Fonds national. Proposé par les Professeurs Sylvain Métille (Ecole de droit) et David-Olivier Jaquet-Chiffelle (ESC), en partenariat avec l'Université de Zürich, ce projet est intitulé *Creating an ethical and legal governance framework for trustworthy cybersecurity in Switzerland*.

L'UNIL, par la FDCA et ses Ecoles, poursuit son implantation dans les milieux de la cybersécurité. Au-delà des actions de réseautage qui porteront leurs fruits à moyen terme, notons pour 2020 la contribution essentielle d'une équipe de l'ESC aux investigations numériques opérées en lien avec l'affaire opposant la Russie et l'Agence mondiale antidopage.

Notons enfin le lancement d'un programme de recherche sur l'usage de l'intelligence artificielle dans la mise en œuvre des politiques publiques (Competence Center in Artificial Intelligence Applications for the Public Sector - IDHEAP).

Au carrefour de la recherche, de l'enseignement et de la diffusion des savoirs, les rendez-vous désormais traditionnels que sont la *Journée de la protection des données* et la *Semaine de la digitalisation* (thèmes 2020 : l'accès aux données dans les domaines de la médecine et de la santé ; le rôle de l'intelligence artificielle dans la justice) ont suscité une fois encore un grand engouement.

Autres projets et programmes de recherche fondamentale et appliquée (sélection)

- Projet *Analyse de l'autonomie locale*, Commission européenne (Prof. Andreas Ladner)
- Projet *CC-Driver - Researching cybercriminality to design new methods to prevent, investigate, and mitigate cybercriminal behavior*, Horizon 2020 (Prof. Stefano Caneppele)
- Projet *Impact de la crise COVID-19 sur la solidarité*, NCCR « On the move » (Prof. Giuliano Bonoli et Flavia Fossati)
- Programme *Stupéfiants*, cluster de l'ESC dont une application d'identification des stupéfiants s'est trouvée primée en 2020 aux « Best Swiss App Awards »

Liens à la société

Renforcer la place de l'UNIL en tant qu'expert·e et actrice de la durabilité (cf. Mesure 3.1.3 du Plan stratégique UNIL)

L'événement majeur de l'année 2020 est le lancement d'un Pôle Environnement et Climat, qui réunit des chercheur·e·s issus des trois Ecoles de la FDCA. Le PEC constituera, sur le plan du droit, des sciences administratives et des sciences criminelles, le ferment de recherches originales autant qu'un partenaire privilégié du Centre interdisciplinaire de durabilité de l'UNIL.

Optimiser l'adéquation de l'offre en formation continue aux nouveaux besoins sociétaux (cf. Mesure 3.2.1 du Plan stratégique de l'UNIL)

Les Deux nouveaux *Certificate of advanced studies* ont vu le jour en 2020.

Le CAS Regulation of Global Sport prépare ses participant·e·s à devenir des managers expert·e·s en régulation du sport mondial auprès de multinationales, d'organisations internationales, de cabinets juridiques, de tribunaux, ou d'ONG.

Le CAS Investigation Numérique et Analyse de Données permet à ses participant·e·s de comprendre les principes qui président à l'exploitation des traces numériques, de leur collecte à leur interprétation, et d'utiliser les techniques de la criminalistique numérique, de l'investigation en ligne et du traitement de l'information.

Conférences publiques

La pandémie n'a pas arrêté l'offre, toujours dense à la FDCA, en conférences publiques. Citons à titre d'exemples :

En marge des JOJ, conférence donnée à l'IDHEAP par la Professeure Milena Parent (Université d'Ottawa) sur l'avenir des Jeux olympiques de la jeunesse.

Issue du riche programme du CEDIDAC, demi-journée de Gender Law consacrée à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF), organisée avec l'association Alba - Avocates à la barre.

A l'invitation de l'ESC, conférence des professeur·e·s Ruobin Guong (Rutgers University) et Marcello Di Bello (Arizona State University) sur l'« équité algorithmique », analysant les erreurs faites par les algorithmes au détriment des minorités défavorisées, dans des domaines comme les assurances, les soins ou la justice pénale.

5.3 Faculté des lettres

Inutile de souligner à quel point l'année 2020 restera dans les mémoires ; pourtant en dépit des conditions sanitaires et de leur impact sur l'enseignement, la recherche, l'administration et la valorisation publique des activités de la Faculté, force est de constater que collègues et étudiant·e·s ont réalisé nombre de projets dont la viabilité n'était pas assurée au début de la pandémie. En revanche, tout un pan de l'activité scientifique (colloques notamment, recherche dans les centres d'archives et les bibliothèques, enquêtes linguistiques de terrain, etc.) et de l'enseignement (voyages d'études, chantiers de fouilles archéologiques) a dû être mis en berne, à la grande frustration des un·e·s et des autres. Dans le cadre du Conseil de faculté, le Décanat a toutefois tenté de s'appuyer sur ce changement des pratiques radical et forcé pour entamer une réflexion sur les *habitus* en sciences humaines, dans la suite aussi des discussions émergées dans le sillage des grèves pour le climat. Hélas, de tels débats se déroulent de manière plus fluide et constructive « en présentiel » qu'en ligne, à tel point que le terme de *débat* semble un peu prétentieux pour qualifier une suite de présentations de points de vue auxquelles manque par la force des choses la spontanéité qui donne sa vigueur au débat. Néanmoins, le Décanat a toujours cherché à tirer les leçons de ce que traversait la Faculté durant cette année que l'on espérait alors unique.

Toutefois, l'année 2020 marque aussi pour le Décanat et la Faculté une date importante. L'autoévaluation facultaire a été menée aussi bien que possible et a donné des résultats tout à fait satisfaisants et stimulants, dont le Décanat a très rapidement tenu compte. Anticipant même certaines suggestions des membres de la commission d'autoévaluation, le Décanat a créé un Dicastère Relève, Égalité et Formation continue, dont la direction est revenue à une vice-doyenne nouvellement élue, la prof. Danielle van Mal-Maeder. Les six premiers mois de son mandat ont notamment consisté à dresser un état des lieux de la Faculté en termes de relève – souci majeur exprimé depuis plusieurs années par le Corps intermédiaire – mais aussi d'égalité, puisque dans le récent rapport adressé à la Direction, le Doyen avait mis en évidence les principales poches de « résistance » masculine, qui seront bien sûr au cœur de l'attention de la vice-doyenne. Toutefois, soulignons que la Faculté

est très égalitaire de manière générale ; à l'exception des postes de MER1, tous les autres types de postes sont soit à égalité F/H, soit occupés avant tout par des femmes (dans l'ordre de grandeur 2 tiers / 1 tiers). Pour les postes professoraux, y compris les postes de professeur·e·s ordinaires, la fourchette reste depuis des années *grosso modo* 45-48% F et 52-55% H, au gré des départs en retraite et des nominations de l'année en cours. L'enjeu principal à ce jour est avant tout situé au niveau de la relève ; le nouveau dicastère se penchera sur les types de carrières (doctorat, postdoc), sur le sens de la thèse en lettres, sur les moments de transitions de carrière, ces éléments prenant bien sûr en compte la dimension du genre.

L'autoévaluation facultaire a été réalisée avec le logiciel *MindManager* et ce à la satisfaction générale. L'analyse a gagné en efficacité, en lisibilité aussi, mais elle est surtout beaucoup plus opérationnelle à long terme. La Direction de l'UNIL a suivi le processus de près, via sa Cellule Qualité, et proposera la méthode mise en place dans la Faculté à tous les organes de l'UNIL qui souhaiteraient l'employer.

En dépit de la pandémie et de la fermeture du campus, plusieurs concours pour des renouvellements de postes professoraux et de MER1 et 2 ont pu avoir lieu, ainsi que des procédures de stabilisation de maître·sse·s assistant·e·s et d'une professeure assistante en prétitularisation conditionnelle. Dans plusieurs de ces postes, les compétences numériques ont été un facteur déterminant pour sélectionner des candidat·e·s de haut vol. La Faculté a pu ainsi renforcer plusieurs de ses pôles d'excellence (études théâtrales et linguistique notamment) par des recrutements menés avec une exigence maximale, et ce en dépit des conditions si particulières du moment. Le calendrier des concours a parfois été modifié de manière à permettre aux candidat·e·s de donner leur leçon probatoire et de rencontrer les Commissions de présentation *in situ* ; l'été et le début de l'automne ont donc été très occupés et le Décanat est reconnaissant envers toutes les personnes qui ont pris part à ces procédures dans de telles conditions.

L'effectif des étudiant·e·s poursuit l'augmentation légère mais régulière constatée depuis 2016 (2016 : 2194 ; 2020 : 2277). Le nombre de thèses inscrites reste stable (365) ; celui des soutenances est en baisse toutefois, plusieurs doctorant·e·s ayant préféré attendre la fin de la pandémie pour une soutenance publique.

Il faut ici souligner à quel point l'enseignement en Lettres a été impacté par la fermeture du campus en 2020. Fondé sur des démarches dialectiques, parfois proches de la classe inversée, il s'est tant bien que mal adapté aux nécessités de la situation pandémique grâce à la bonne volonté de toutes et tous. Toutefois, le lien souvent étroit entre les enseignant·e·s et les étudiant·e·s (séminaire, préparation des dossiers d'examens, encadrement des mémoires et des thèses) s'en est trouvé distendu au grand dam des un·e·s et des autres. A l'énergie positive des premiers mois ont fait place des postures de résignation ou de découragement dont les conséquences à moyen terme ne sont pas à sous-estimer. Le Décanat réfléchit actuellement au moyen de varier et renforcer les échanges, même à distance (notamment en recommandant l'enseignement en ligne « live », permettant un maximum d'échange direct avec les étudiant·e·s).

Valorisation de la recherche et visibilité de « l'image » des Lettres

En dépit d'une année durant laquelle les activités scientifiques et culturelles ont été mises à mal, la Faculté est restée active autant que possible en matière de recherche et de médiation. Le site *Eurêka* met en évidence l'actualité de la recherche dans la Faculté et le site *Labelettres* présente des capsules vidéo dans lesquelles les auteur·e·s présentent leur publication. C'est un succès : chacune des capsules, visible sur plusieurs plateformes (et notamment la chaîne YouTube de la Faculté), a été visionnée plusieurs centaines de fois.

Plusieurs Festivals (Printemps de la poésie, Histoire et Cité, etc.) et congrès internationaux (Africana, Histoire des médias, etc.) ont dû être annulés. De nombreux autres ont eu lieu en ligne, mais avec un public restreint. Toutefois, dans les rares événements subsistants (Journées du patrimoine et Tourne Films Festival Lausanne par exemple), les enseignant·e·s et les étudiant·e·s ont comme toujours joué un rôle apprécié de médiateurs, guides, conférenciers·ières, etc.

Enfin, notons que l'année 2020 a été particulièrement riche en projets soutenus par des fonds de tiers puisque ce ne sont pas moins de 11 projets qui ont pu être lancés grâce au FNS (9 recherches libres, 2 projets SPARK) ainsi que 2 projets CROSS UNIL-EPFL, dans à peu près tous les domaines de recherche de la Faculté (histoire, histoire de l'art, littérature française, linguistique italienne, anglaise, humanités numériques, etc.).

Traduction concrète d'une culture de l'interdisciplinarité dans l'enseignement

La Faculté continue de renforcer sa réflexion sur les humanités numériques tant dans la recherche que dans l'enseignement. L'apport interdisciplinaire est indéniable, au croisement entre les champs disciplinaires et celui des questionnements méthodologiques et parfois techniques des *digital humanities*. L'acquisition de matériel et l'aménagement d'une salle *ad hoc* a permis à plusieurs enseignant·e·s en histoire du théâtre de travailler avec la réalité virtuelle, introduisant les étudiant·e·s à une nouvelle dimension de la recherche.

Il faut aussi noter dans ce cadre la mise sur pied d'un Groupe de travail sur les compétences numériques, qui cherche à mettre en commun les expériences des enseignant·e·s et les faire fructifier. En parallèle, émanant de la Section d'archéologie et des sciences de l'Antiquité, un Centre interdisciplinaire est en préparation à l'initiative du groupe #asanumerica.

Enfin, on peut aussi mentionner :

- Le Rendez-vous de l'innovation pédagogique (23 janvier 2020) avait pour thème la réalité virtuelle, sous le titre « Enseigner avec la réalité virtuelle : errance ou odysée ? » ; la journée a montré la diversité de son emploi dans la Faculté, de l'École de français langue étrangère au théâtre grec antique.
- La Journée de la recherche, qui n'a pas pu avoir lieu (elle était prévue le vendredi 13 mars 2020, jour de l'annonce du confinement par le Conseil fédéral) portait sur un thème devenu d'autant plus central depuis lors : la mobilité. Si la journée n'a pas eu lieu, les contributions prévues ont été publiées sur le site de la Faculté.

5.4 Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)

L'année 2020 a présenté de nombreux défis à la Faculté des SSP. Outre la réalisation de sa troisième Auto-Évaluation, la Faculté a dû s'adapter rapidement aux nouveaux besoins en lien avec la pandémie du COVID-19. Le personnel administratif comme les enseignant·e·s et les chercheur·e·s ont travaillé sans relâche pour que l'ensemble des activités soient maintenues et que le bon déroulement des cursus d'études soit préservé. L'engagement de toutes et tous, ainsi que leur réactivité, marque cette année 2020 et fait la fierté de la Faculté.

Gouvernance

La migration opérée ces dernières années de la grande majorité des ressources informationnelles sur des plateformes partagées et l'engagement considérable de l'ensemble des personnels, ont permis à la Faculté d'assurer la continuité de ses services et même de garder un certain dynamisme, y compris dans le contexte de télétravail qui prévaut depuis le 16 mars 2020.

La Faculté a élaboré un Plan relèvements qui a été approuvé par la Direction et a poursuivi la mise en œuvre de son Plan d'action égalité 2017-2020, qui a été prolongé d'une année.

L'apprentissage de nouveaux canaux de communication (Zoom, Webex, Teams, etc.) a rendu possible la tenue des séances internes et externes (Commissions de recrutement, Conseils, etc.), le maintien du travail d'équipe et a même permis d'effectuer en partie la formation de nouveaux collaborateurs et de nouvelles collaboratrices.

Pour maintenir le lien social, la Faculté a décuplé ses efforts en matière de communication digitale, grâce aux initiatives déjà entamées ces dernières années (captation d'événements, newsletter facultaire, capsules vidéo, etc.).

La cérémonie d'ouverture des cours et sa conférence « *Gérer les crises : Confiance et méfiance comme instruments d'action publique* » (Prof. Maggetti) a été diffusée en ligne via la chaîne YouTube SSP UNIL. Les travaux des étudiant·e·s qui devaient y recevoir un Prix de Faculté ont été valorisés dans des capsules vidéos, qui pourront être réutilisées pour illustrer les différentes filières études.

Pour féliciter ses 768 gradué·e·s, malgré l'interdiction de réunion, la Faculté a diffusé une cérémonie de remise des grades virtuelle avec un film humoristique sur la vie étudiante.

Si la plupart des colloques ont été annulés, certains ont été maintenus en explorant de nouvelles voies de communication, potentiellement intéressantes du point de vue de la durabilité.

Le bilan de ces expériences, notamment en termes d'adéquation aux objectifs de la Faculté en matière de conciliation vie privée et professionnelle, de communication et de durabilité, est agendé dans le cadre du plan de développement 2021-2027.

La Faculté est fière d'avoir pu poursuivre et achever son exercice d'auto-évaluation démarré en 2019, et ce malgré la situation sanitaire. Cet exercice a conduit à un nouveau plan de développement pour la période 2021-2027, qui est en cours d'approbation.

Enseignement

L'augmentation des effectifs d'étudiant·e·s s'est poursuivie (+8% à la rentrée d'automne 2020 par rapport à 2019), particulièrement en psychologie (+14%), où le taux d'encadrement reste problématique, malgré les créations de postes accordées. Par ailleurs, il est réjouissant de constater que l'effectif de la filière en sciences sociales progresse aussi, même dans une moindre proportion (+5,9%). Les conditions d'accueil des étudiant·e·s ont été adaptées à la situation sanitaire, avec la création de films de présentation des filières, des séances de dialogue via Zoom, l'ouverture virtuelle de la réception de la Faculté avec la gestion de RV via Cally.

Pour limiter les effets néfastes de la pandémie du COVID-19 et permettre à ses 3'000 étudiant·e·s de poursuivre leur formation dans les meilleures conditions possibles, la Faculté a opéré de nombreuses adaptations : élaboration de plusieurs plans d'adaptation (cours et examens), création de nouvelles procédures, construction d'espaces en ligne pour tous les cours et examens, double vérification des dossiers étudiants suite à la réouverture des inscriptions pour tenir compte des conditions sanitaires (augmentation de 161% des inscriptions tardives uniquement aux enseignements, de 65% de celles uniquement aux examens, et de 344% de celles aux deux), déplacement de 5'697 inscriptions de la session d'été sur celle d'automne, organisation de 6'124 examens en ligne pour la session d'été et de 5'961 examens en présentiel avec respect de normes sanitaires pour celle d'automne, modification des conditions de réussite, etc. Les enseignant·e·s ont revu le contenu de leurs enseignements afin de les adapter pédagogiquement aux nouveaux outils, dont il leur a fallu apprendre l'usage rapidement. Consciente de l'effort important demandé aux étudiant·e·s et aux enseignant·e·s, la Faculté a recruté une douzaine d'assistant·e·s-étudiant·e·s avec pour mission de suivre le chat des questions posées dans les enseignements à grand effectif afin de répondre aux plus simples et de faire remonter à l'enseignant·e les plus complexes et/ou pouvant intéresser un grand nombre.

Le nombre de stages crédités est resté globalement stable avec cependant une légère tendance à la baisse, plusieurs stagiaires ayant dû renoncer à la possibilité de réaliser un stage suite à l'évolution de la situation sanitaire. Mais en première partie d'année, l'organisation de rencontres entre employeur·e·s et étudiant·e·s de Master a témoigné de la qualité des rapports avec les organisations partenaires.

Le Réseau des Alumni SSP, qui compte aujourd'hui 3'667 membres, a poursuivi le renforcement des liens entre la Faculté et ses ancien·ne·s avec l'organisation de trois événements début 2020 sur les cinq initialement prévus.

Enfin, le BA en psychologie a été resserré autour des fondamentaux de la discipline et n'offre plus de mineures.

Recherche

La recherche en SSP a été fortement impactée et ralentie par la fermeture des bibliothèques, des archives et des laboratoires, ainsi que par l'impossibilité d'accéder aux terrains et de séjourner à l'étranger. Les chercheur·e·s de la Faculté ont fait preuve d'un engagement extraordinaire alors même que l'enseignement académique a demandé un investissement non négligeable et a soulevé de nouvelles difficultés de conciliation travail - famille.

La convention unissant SSP et la Fondation suisse pour la recherche en sciences sociales (FORS) a été révisée afin de renforcer la gouvernance et donner un nouveau dynamisme à la collaboration.

Avec le soutien du centre interdisciplinaire de durabilité, l'ISSUL et l'IGD de la FGSE ont lancé l'observatoire universitaire du vélo et des mobilités actives ([Ouvema](#)).

Le dynamisme de la relève en matière de recherche est particulièrement réjouissant, comme le montre l'obtention, pour la première fois en SSP, de fonds européens extrêmement compétitifs, comme un ERC et une bourse Marie Skłodowska-Curie. Malgré les défis considérables en lien avec la crise sanitaire, nous pouvons encore mentionner l'octroi de deux subsides Doc.ch et d'une dizaine de bourses de mobilité FNS. En outre, des reconnaissances prestigieuses ont été attribuées à des jeunes chercheur·e·s de la Faculté, notamment l'accueil d'une postdoctorante en tant que Takemi Fellow in International Health à la Harvard Chan School of Public Health.

Malgré la réorganisation des calendriers de recherche, la dynamique de la recherche reste excellente, avec 57 projets obtenus en 2020 pour un total d'environ CHF 12.445 millions. Parmi ces succès, signalons trois projets Eccellenza pour un montant global de CHF 4.810 millions. En outre, plusieurs fonds FNS ont été retenus, dont deux en lien avec des appels spéciaux sur le COVID-19. Les recherches conduites sans fonds externes en lien avec la pandémie ont également été nombreuses (plus de 50 au sein de la Faculté). Elles recouvrent des réalités multiples et ont eu des échos dans les médias qui ont souvent fait appel à l'expertise des chercheur·euses de la Faculté dans le cadre de la crise sanitaire.¹ A nouveau, le dispositif de soutien à la recherche du Décanat s'est avéré aussi efficace qu'apprécié. Dans ce cadre, la Faculté a exceptionnellement lancé trois appels à projets en 2020 et a financé 107 projets, pour un montant total de 335'304 CHF.

Enfin, la reconnaissance de la qualité de la recherche de la Faculté et son internationalisation se poursuit avec, entre autres, l'obtention par le Prof. David Giauque (IEP) du Prix de l'impact académique, décerné par la Revue *Public Personnel Management* pour son article sur les organisations publiques confrontées à de profondes réformes financières et managériales. Par ailleurs, quatre chercheur·e·s de la Faculté des SSP ont obtenu des positions clés au sein du consortium de gestion de la *European Social Survey* (ESS), une infrastructure de recherche qui organise depuis 2002 une enquête d'opinion publique standardisée et comparative sur les

¹ La liste des projets et les interventions dans les médias en lien avec la pandémie COVID-19 figure dans un numéro dédié de la newsletter eSSpace recherche : <https://wp.unil.ch/esspace/2020/06/nouveaux-projets-en-ssp-un-engagement-par-la-recherche/>

attitudes et les comportements sociaux et politiques des habitant·e·s dans une trentaine de pays européens.

5.5 Faculté des hautes études commerciales (HEC)

L'année 2020 se place résolument dans la continuité de la stratégie menée par le Décanat HEC depuis plusieurs années, qui s'articule autour de trois axes : (1) Accroître le rayonnement et l'impact de la Faculté ; (2) Renforcer les programmes et les aspects pédagogiques ; (3) Développer l'internationalisation. Un pas en avant important, touchant les trois axes, a cependant été réalisé avec la poursuite du développement de la nouvelle Entreprise pour la société (E4S), un projet conjoint de l'UNIL, de l'IMD et de l'EPFL dans lequel la Faculté d'HEC joue un rôle majeur.

Axe 1 : Accroître le rayonnement et l'impact de la Faculté

Lancement et développement du Centre Entreprise pour la Société (E4S)

La création d'E4S représente une opportunité unique car elle crée une différenciation difficile à dupliquer pour la plupart des concurrent·e·s, du moins en Europe. Il apporte l'expertise de trois institutions chargées de réfléchir et de développer des solutions pratiques nécessaires pour accélérer une grande transition vers une nouvelle économie. Aborder les sujets de l'agenda E4S, expliqué plus en détail ci-dessous, nécessite une approche véritablement interdisciplinaire qui intègre chercheur·e·s et étudiant·e·s de formation technique et gestion/économie. Plus précisément, E4S s'appuie sur la proximité et les réseaux établis par ses trois fondateurs partenaires, en les reliant plus étroitement les uns aux autres et à un environnement géographique, universitaire et commercial, un écosystème bien connu de l'innovation technologique (profonde) et des start-ups.

La mission d'E4S est de répondre à certains des développements actuels et critiques, y compris le changement climatique, la pandémie du COVID-19, la montée du populisme et les révolutions numériques et biologiques. Elle est fondée sur la conviction que les établissements d'enseignement supérieur ont la responsabilité d'aider les individus et les organisations à surmonter les défis, anticiper les changements sociétaux qui en découlent et trouver des opportunités d'améliorer le monde dans lequel nous vivons.

Concrètement, E4S a une mission tripartite :

- former la prochaine génération de leaders en proposant un Master en « gestion durable et technologie » qui sera lancé en septembre 2021
- inspirer la transformation socio-économique en mettant en relation plus de 70 chercheur·e·s des trois institutions partenaires (et au-delà) pour produire des connaissances et une expertise avec un impact direct sur l'économie mondiale (plusieurs projets ont déjà été lancés sous les auspices d'E4S)
- activer le changement en renforçant l'écosystème local de start-ups et de l'innovation (les trois institutions partenaires créent une structure qui accompagne les start-ups et alimente les pistes d'entrepreneuriat et d'innovation dans les programmes d'enseignement existants et nouveaux).

Lancement du Centre Suisse de recherche sur le luxe

Fondé en mai 2020, le Swiss Center for Luxury Research (SCLR), réunit des chercheur·e·s du luxe et des expert·e·s des meilleures institutions académiques de Suisse pour construire un pôle de leadership éclairé sur l'avenir de la gestion du luxe. Il vise à devenir le suisse « think tank » de l'intelligence économique du luxe au service de la recherche, des pratiques commerciales et d'éducation ; et il travaille pour y parvenir avec le média en ligne The Luxury Tribune™ en un partenariat public-privé.

Les missions de ce centre sont de :

- accroître la capacité et la visibilité de la Suisse en matière d'innovation dans l'industrie du luxe au même niveau que la France, l'Allemagne et l'Italie
- observer et donner un sens aux évolutions à grande échelle de la société afin d'évaluer où vont le comportement des consommateur·trice·s de luxe et l'industrie du luxe
- informer et soutenir l'innovation dans les pratiques managériales de l'industrie du luxe en résultats de recherche de première main
- élaborer des programmes d'enseignement supérieurs et postuniversitaires orientés vers l'avenir pour la prochaine génération de managers du luxe. La fondatrice du Centre, une professeure d'HEC Lausanne, a récemment co-écrit le Research Manuel sur l'image de marques de luxe. Certaines des meilleures institutions académiques qui ont rejoint le « think tank », réservoir sur l'avenir de la gestion du luxe sont : l'Université de Saint-Gall (Instituts de marketing et Customer Insight), l'ECAL (École de design de Lausanne), et l'EHL (École hôtelière de Lausanne).

Recherche et impact

Sept nouvelles et nouveaux professeur·e·s ont été recrutés à HEC en 2020, permettant de renforcer les axes stratégiques de la faculté en matière de recherche et d'enseignement.

12 projets de chercheur·e·s d'HEC Lausanne ont été sélectionnés pour recevoir des fonds en 2020, pour un total de plus de CHF 3.5 millions de francs. Au total, les soutiens financiers cumulés atteignent CHF 20 millions de francs. Cette somme est répartie sur plusieurs mois ou années et leur permet de constituer des équipes de recherche tout en conduisant leurs projets. De telles sources de financement sont gage de l'excellence des travaux scientifiques menés à la Faculté.

La visibilité et l'impact international de la recherche effectuée au sein de la Faculté continue d'augmenter suite aux efforts réalisés en matière de vulgarisation (sept articles publiés sur le blog de recherche HEC en 2020), de diffusion dans la presse locale et internationale, et d'utilisation des réseaux sociaux.

Par ailleurs, la Faculté a organisé plusieurs conférences destinées à un public international avant le semi-confinement en mars imposé en raison de la pandémie, dont une au Swissnex à New York concernant les machines autonomes et une dans les Alpes suisses concernant la comptabilité internationale.

Entrepreneuriat et start-ups

L'accélérateur UNIL-HEC, créé en 2016, fait maintenant intégralement partie du Hub « Entrepreneuriat et Innovation » de l'UNIL dont il constitue la base. Dans ce cadre, la Faculté des HEC continue à collaborer activement avec ce service de l'UNIL par des cours, des interventions de professeur·e·s, des séances de coaching pour les jeunes entrepreneur·e·s, par le parrainage de la Global Entrepreneurship Week (GEW) annuelle, etc. Le Directeur académique du HUB est aussi un professeur HEC.

Axe 2 : Renforcer les programmes et les aspects pédagogiques

L'année 2020 a été essentiellement marquée par la pandémie de COVID-19. Bien que le COVID ait posé des défis de taille à toute la communauté universitaire, il a permis à la Faculté des HEC d'accélérer le développement et la mise en œuvre d'innovations pédagogiques. En outre, la presque totalité des enseignements de la Faculté est passée en ligne, ce qui a forcé les professeur·e·s et enseignant·e·s à revoir en profondeur le scénario pédagogique de leurs enseignements. Un effort extraordinaire a été déployé et semble avoir porté ses fruits, selon un sondage effectué auprès des étudiant·e·s par la faculté. Quelques 395 étudiant·e·s de Bachelor et 336 des programmes de Master ont été sondés. Le sondage révèle que 51.5% des étudiant·e·s se sont dit satisfaits dans tous ou presque tous les enseignements de type co-modal, 35.1% dans quelques enseignements de ce type et 13.4% dans aucun enseignement de ce type. Pour les enseignements en ligne, 47% des étudiant·e·s se sont dit satisfaits dans tous ou presque tous les enseignements de ce type, 39.7% dans quelques enseignements et 13.3% dans aucun enseignement de ce type. Comparativement, pour quelques enseignements en présentiel, les proportions sont de 73% des étudiant·e·s qui se sont dit satisfaits dans tous ou presque tous les enseignements en présentiel, 16.6% dans quelques enseignements et de 10.4% dans aucun enseignement de ce type durant la pandémie.

Afin de capitaliser sur ces expériences d'enseignement, une *Task Force* appelée « HEC virtualization » a été mise sur pied. Plusieurs professeur·e·s y partagent les expériences qui ont été concluives en explorant quatre grands thèmes de l'enseignement : design d'un cours, approches pédagogiques, exercices et évaluations. Le fruit du travail de ce groupe sera communiqué aux enseignant·e·s de la Faculté des HEC. Afin de continuer à susciter l'intérêt des enseignant·e·s pour l'innovation pédagogique, le prix de l'innovation pédagogique a été créé afin de récompenser les efforts d'innovation des professeur·e·s de la Faculté durant la crise du COVID. Deux professeur·e·s ont gagné ce prix.

Le COVID et le semi-confinement ont certainement contribué à augmenter l'intérêt des étudiant·e·s pour les programmes de mentorat. Le programme pour le Bachelor comptait 240 mentees pour 60 mentors, et le programme de mentorat alumni-étudiant·e visant à faciliter l'entrée dans la vie active et piloté par l'Association des Alumni HEC Lausanne a également le vent en poupe et compte à présent 123 paires mentors/mentees, un record de participation.

En 2020, le nombre d'étudiant·e·s inscrits aux programmes de Bachelor est demeuré stable : 650 nouveaux étudiant·e·s se sont inscrits en première année, alors que les inscriptions étaient de 673 en 2019, 664 en 2018 et 625 en 2017. Concernant les effectifs des huit programmes de niveau Master, les effectifs globaux inscrits en 1ère

année en 2020 ont augmenté à 768 étudiant·e·s (contre 688 en 2019, 709 en 2018 et 664 inscrits en 2017).

L'Executive Education HEC Lausanne a maintenu ses programmes et ainsi pu offrir à tous les participant·e·s inscrits de poursuivre et terminer leur cursus selon le calendrier initial, et ce, malgré la pandémie. Les effectifs d'étudiant·e·s sont stables et même en hausse pour l'un des programmes. L'année 2020 a également permis de transformer le programme Certificate of Advanced Studies (CAS) en Management et Leadership en deux programmes distincts dont les premières éditions auront lieu au printemps et automne 2021 (pour respectivement le Certificate of Advanced Studies (CAS) en Management du Changement (codéveloppé avec l'EPFL) et le Certificate of Advanced Studies (CAS) en Gestion d'Equipe).

Axe 3 : Développer l'internationalisation

La pandémie a été un sérieux frein à toutes les activités internationales. Le semestre de printemps 2020 avait commencé normalement pour tous les étudiant·e·s en échange à l'étranger avant que les cours ne basculent en ligne dans toutes les universités. Le semestre a pu se terminer de manière virtuelle depuis le pays hôte ou depuis la Suisse. En ce qui concerne le semestre d'automne 2020, environ 60% des échanges ont été maintenus, essentiellement en Europe.

Un nouvel accord d'échange a été conclu avec la Chinese University of Hong Kong Shenzhen School of Management and Economics, renforçant ainsi les liens avec la Chine et ouvrant d'autres possibilités de collaboration dans le cadre du China Economics and Finance Center de la Faculté.

5.6 Faculté des géosciences et de l'environnement (FGSE)

Le Décanat actuel, nommé en août 2018, est constitué de Frédéric Herman, Doyen, Sébastien Pilet, Vice-doyen aux affaires académiques et Directeur de l'École des géosciences et de l'environnement, Christian Kull, Vice-doyen à la Recherche, Communication et Qualité. Il achèvera son mandat à la fin juillet 2021.

Les géosciences et les sciences de l'environnement feront partie des domaines de recherche scientifique les plus importants du 21^{ème} siècle. Il est urgent de mieux comprendre l'impact du changement climatique sur l'environnement, d'identifier des stratégies pour gérer les ressources à disposition sur notre planète pour des populations en croissance et en migration, pour atténuer les risques naturels qui affectent les populations humaines et leurs infrastructures, et pour élaborer des politiques environnementales durables. Ces problèmes sont étroitement liés, et les défis qu'ils soulèvent ne feront que croître dans les années à venir. Dans ce contexte, le Décanat promeut le renforcement d'une culture de recherche d'excellence qui traite ces enjeux majeurs, et d'un enseignement proche de la recherche. En outre, le Décanat s'efforce de traiter d'autres enjeux de société plus larges concernant les compétences numériques, le rôle des chercheur·e·s dans la société via l'*outreach*, l'égalité entre femmes et hommes, et la transition vers une recherche complètement transparente via l'Open Access et l'Open Data.

En 2020, la FGSE a ralenti de nombreuses activités suite aux conséquences de la pandémie du COVID-19. Une grande organisation a été nécessaire pour passer les enseignements en ligne. Les enseignements et les activités de terrain ont été

particulièrement affectées. La FGSE a cependant continué de réaliser un grand nombre d'avancées scientifiques et techniques, et ce malgré la pandémie. La Faculté a pu maintenir son niveau de publications et de succès auprès du FNS. La FGSE a aussi bénéficié de nouvelles installations de pointe dans les laboratoires de pétrologie magmatique, de luminescence, et l'élargissement de son parc technique en télédétection.

Avec le soutien de la Direction, la FGSE avait décidé de renforcer sa visibilité et ses activités en sciences du climat avec trois recrutements de professeur·e·s. La première chaire se concentre sur les paléoclimats. Il est impensable de ne pas prendre en compte l'évolution du climat dans l'étude du système Terre. Il n'est également pas envisageable d'estimer les changements à venir sans comprendre les changements du passé. Le Professeur Samuel Jaccard a rejoint cette chaire en août 2020. La deuxième chaire se concentrera sur les processus atmosphériques actuels et leurs interactions avec la surface de la Terre et de l'environnement. La Faculté espère ainsi renforcer ses capacités de prédiction pour les changements à venir. La Professeure Daniela Domeisen a été recrutée en 2020 et rejoindra cette chaire en août 2021. Finalement, la troisième chaire traitera des enjeux sociétaux liés aux changements climatiques. La Professeure Julia Steinberger l'a rejointe en août 2020. La FGSE accueille ainsi depuis 2020 deux « lead authors » du GIEC, et deux financements du Conseil Européen de la Recherche, tout en répondant à ses objectifs d'améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes au niveau du corps professoral. Ces recrutements permettront également d'ajuster les enseignements sur les questions climatiques aux niveaux bachelor et master.

La FGSE a également monté un centre d'action et d'étude des impacts climatiques (CLIMACT) en collaboration avec l'EPFL. Ce centre sera inauguré en janvier 2021. CLIMACT agira comme une plaque tournante pour la recherche sur les impacts des changements climatiques, ayant pour objectif principal de réunir les compétences de l'UNIL et de l'EPFL afin de générer un changement radical dans la compréhension scientifique des impacts du changement climatique. CLIMACT étudiera à la fois les impacts environnementaux (air, eau et terre, tant pour la Suisse que pour le monde entier) que leurs conséquences sociétales (approvisionnement alimentaire, santé et bien-être, systèmes de production et villes). Il développera une représentation globale de l'environnement de la ville aux sommets des montagnes afin de permettre une quantification des solutions possibles en fonction des choix technologiques et sociétaux. Ces travaux seront destinés à fournir une base pour la prise de décision et le développement de solutions techniques. Ce projet est soutenu pour une période initiale de deux ans par la Direction de l'UNIL et la présidence de l'EPFL.

La FGSE a établi une convention de collaboration avec la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire pour la mise en place en 2020 d'une plateforme consacrée à la Durabilité à l'intention des maîtres de gymnase. Cette plateforme a pour objectif principal l'élaboration d'une plateforme pédagogique numérique consacrée à la durabilité et ses futurs contenus. Le développement durable - dans ses dimensions sociale, économique et environnementale - et la nécessité de développer l'éducation numérique et la culture générale de la numérisation dans l'ensemble du système de formation font partie des axes prioritaires du Programme de législation du Conseil d'État. Via cette plateforme, la FGSE pense répondre à cette priorité.

La FGSE a consolidé le Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Montagne (CIRM) grâce au soutien financier de la Direction de l'UNIL et de la FGSE. L'objectif principal de ce centre est de renforcer la recherche de l'UNIL sur les problématiques des régions de montagne (durabilité, changement climatique, par ex.) sous un angle interdisciplinaire et de diffuser les résultats des recherches de l'UNIL auprès du public et des décideur·euse·s. Les travaux sont concentrés sur les Alpes vaudoises et valaisannes. Ce centre s'inscrit dans le développement de la FGSE et de l'UNIL sur le site de Sion, pour lequel le Décanat précédent avait œuvré en lien étroit avec la Direction. Le CIRM et un renforcement de la présence d'enseignant·e·s sur le site sont les piliers de la politique mise en place et feront l'objet d'une évaluation avant le renouvellement de la Convention avec la Ville de Sion et le Canton du Valais en 2022. Un rapprochement physique éventuel avec l'EPFL sur le site de Sion est actuellement discuté.

La FGSE a recruté un nouveau professeur en tectonophysique des processus orogéniques. Tout en respectant l'objectif premier d'excellence, les recrutements sont en cohérence avec le Plan d'action de l'UNIL pour l'égalité entre femmes et hommes qui s'inscrit dans le cadre du Programme fédéral pour l'égalité des chances. Le Décanat assure toujours la bonne intégration des nouveaux et nouvelles professeur·e·s via une séance d'information générale et une présentation du Décanat. Un comité de suivi a été mis en place pour les professeur·e·s en pré-titularisation conditionnelle. Ce comité de suivi rencontre les professeur·e·s une fois par an au minimum et soumet un rapport au Décanat.

Les autoévaluations des Masters en études du tourisme (MET) et du Master interfacultaire en Fondements et Pratiques de la Durabilité (MFPD) se sont terminées durant l'année 2020 et devraient permettre, pour le MET, de clarifier son positionnement et de se consolider, et pour le MFPD, de résoudre des questions liées à l'encadrement (compte tenu de l'importance des effectifs) et aux débouchés professionnels. En 2020, la faculté a lancé la procédure d'auto-évaluation de la faculté. Celle-ci devrait aboutir en 2021.

Avec le soutien de la Direction, la FGSE participe depuis 2020 au Swiss Polar Institute (SPI). L'objectif scientifique du SPI est d'identifier les points forts du paysage de la recherche polaire suisse, tracer la voie à suivre pour les développer et proposer le développement de nouvelles activités pour la recherche en milieu alpin et polaire. Via son adhésion, une nouvelle offre de financements est accessible pour les chercheur·e·s de la FGSE.

Finalement, la FGSE a révisé sa vision pour les postes de relève académique qu'elle perçoit comme un tremplin pour les carrières des jeunes scientifiques (dans les universités et hautes écoles – et aussi ailleurs dans les secteurs privé, public et associatif). La FGSE soutient l'importance de ces postes intermédiaires, tout en soutenant l'excellence scientifique et la mobilité des individus. Elle dispose donc d'une variété de postes susceptibles de contribuer à la relève – certains de courte durée, d'autres stabilisés, avec des titres, des financements, des statuts, et des cahiers de charges très divers. La Faculté vise à recruter les meilleures personnes pour ces postes (internes ou externes) et veut bien sûr que « ses » membres puissent décrocher des postes compétitifs ici ou ailleurs ultérieurement. La pandémie a aussi révélé la précarité de certains postes de relève.

5.7 Faculté de biologie et médecine (FBM)

L'année 2020 a été passablement marquée par la crise sanitaire qui a impacté les activités académiques. Dans ce contexte, le Décanat a mis sur pieds dès le mois de mars une cellule de suivi pour coordonner les mesures prises sur le plan institutionnel. L'un des objectifs de cette cellule était d'assurer la communication et la coordination des informations aux différentes unités d'enseignement et de recherche réparties entre le CHUV, l'UNIL, UNISANTE et l'Hôpital Jules Gonin.

Sur le plan organisationnel, plusieurs séances du Conseil de Faculté, du Décanat et de Commissions se sont déroulées en visioconférence.

Si cette période a valorisé les outils informatiques de communication, elle a eu un impact important sur l'organisation et l'environnement de travail de certains groupes de collaborateur·trice·s.

Communication, relations extérieures et affaires stratégiques

La plupart des événements facultaires FBM agendés en 2020 ont été annulés ou reportés en 2021. Certains ont toutefois été maintenus grâce à une diffusion à distance.

Durant la première vague de la pandémie (printemps 2020), deux collaborateurs ont été mis à disposition pour renforcer respectivement UNICOM et le Service de communication du CHUV.

153 « mémentos » et 415 « actualités » ont été publiés sur le site FBM, dont une trentaine a fait l'objet d'un travail de vulgarisation scientifique valorisé auprès des médias et sur les réseaux sociaux UNIL et CHUV. Trois « Entretiens de la FBM » ont été publiés.

Seules deux leçons inaugurales ont pu être organisées avec la mise en place d'un système de visioconférence et de Live Streaming pour leur retransmission en direct.

Edition des newsletters électroniques mensuelles, « INFO FBM » et « La FBM dans les médias », adressées à plus de 6'000 destinataires de la communauté FBM-CHUV-UNISANTÉ. Publication d'un numéro « Échos du vivant », lettre d'information à destination des enseignant·e·s de biologie des gymnases romands.

Réalisation d'une capsule vidéo avec le Doyen pour l'ouverture des cours.

Organisation de la quatrième édition du prix annuel de la Communication « FBM Communication Award ».

Optimisation du site web FBM et création d'une page recensant les appels d'offres en cours pour la recherche (suisses et internationaux).

Consolidation du réseau Alumni FBM avec la publication d'articles.

Relève académique et plans de carrière

Malgré les contraintes liées au contexte pandémique, le Dicastère de la relève académique et plans de carrière FBM, ainsi que ses commissions permanentes (commission de la relève, commission consultative des promotions et commission de planification académique) ont assuré la continuité des activités pendant toute l'année afin de ne pas freiner les développements de carrière des personnels académiques.

La réflexion large et multipartite pour identifier des voies d'amélioration des carrières et du recrutement académique, en particulier pour les postes professoraux s'est poursuivie, en incluant les évolutions liées à la numérisation des activités. Le but final reste de favoriser la qualité de l'enseignement et de la recherche, fondamentale et clinique, tout en soutenant méthodologiquement les comités de sélection. Différentes pistes et outils ont été identifiés mais les études de faisabilité ont toutefois été ralenties par l'impact de la situation pandémique. Dans ce contexte, se dessine pourtant une piste favorable : la voie de la pré titularisation conditionnelle est bénéfique aux carrières professorales de la relève scientifique facultaire, et en particulier aux femmes. Une structure semblable et adaptée à la Section des sciences cliniques (SSC) est en cours d'études.

Le Guide pratique des carrières académiques à la FBM visant à expliquer et promouvoir les parcours académiques au sein de la Faculté continue à faire l'objet d'une large diffusion. Ce support permet de mieux faire connaître les procédures à la communauté facultaire. Des séances spécifiques d'informations ont été proposées au cas par cas.

Enfin, le caractère officiel des correspondances et des publications oblige, afin de ne pas créer de confusion à la lecture, à respecter un certain nombre de règles. A cet effet, le Décanat a arrêté des dispositions claires et pratiques concernant le libellé des titres ou fonctions académiques dans les correspondances et publications à l'usage du corps enseignant de la SSC, répartis dans les différentes institutions en relation avec la Faculté.

Enseignement et formation

Le nouveau vice-Doyen à la Direction du Dicastère de l'enseignement (Prof. P. Bodenmann) a pris ses fonctions au mois d'août 2020 assisté d'une nouvelle adjointe (Mme A. Bouillet). La collaboration avec les Ecoles ainsi que les partenaires institutionnels s'est établie rapidement pour apporter un soutien concret aux Ecoles de la Faculté, notamment dans le cadre du contexte sanitaire et des réflexions sur les outils pédagogiques et d'évaluations. La nouvelle équipe a été sollicitée immédiatement pour l'organisation de la rentrée et la participation à l'élaboration d'un plan d'organisation de l'enseignement en période Covid. L'ancienne vice-Doyenne et le nouveau vice-Doyen ont pu assurer une bonne transition des dossiers en lien avec le Dicastère.

Des réflexions sur le positionnement de l'enseignement post-gradué à la FBM, en particulier pour ce qui est de l'évaluation des plans de carrière, ont été initiées avec la nouvelle Direction médicale du CHUV.

École de médecine

Projet C4 :

Après une mise en pause du projet durant plusieurs mois en raison de négociations entre la commune de Chavannes et le Canton, les travaux des groupes de travail ont repris en automne 2020.

Les travaux de la Commission de projet (CoPro) ont abouti à un redimensionnement du projet pour rester dans la cible budgétaire : le bâtiment devrait comporter trois niveaux au lieu des quatre prévus initialement, sans renoncer aux possibilités de formations imaginées. Les travaux placés sous la responsabilité de l'organe quadripartite sur la gouvernance du C4 (GPil C4) progressent (forme institutionnelle, structure organisationnelle, vision, business plan).

Nouvelles technologies d'enseignement :

L'EM a poursuivi le développement du portfolio électronique PULS (Portfolio de l'Université de Lausanne pour les Skills). Celui-ci fait désormais partie intégrante d'un dispositif pédagogique de soutien à l'implémentation de PROFILES tout au long du cursus des étudiant·e·s de médecine.

En parallèle à la promotion de l'utilisation d'outils de vote pour rendre l'enseignement à grands effectifs plus interactif, l'EM a introduit un outil de microscopie virtuelle pour enrichir l'enseignement d'histologie.

La crise sanitaire en 2020 a fortement accéléré l'intégration du numérique dans l'enseignement et l'évaluation des apprentissages par la mise en place d'un enseignement comodal et/ou entièrement à distance et des examens en ligne et à distance.

Pérenniser des locaux pour l'examen fédéral :

En 2019, l'examen fédéral « Clinical Skills » a eu lieu avec succès dans les locaux du bâtiment Géopolis, ainsi que dans le bâtiment qui héberge l'IDHEAP sur le site de Dorigny. Si l'examen 2020 a dû être annulé en raison de la pandémie, les locaux mis à disposition par l'UNIL devraient continuer de l'être jusqu'à l'ouverture du C4.

Les activités préparatoires/de substitution imposées par l'examen fédéral ne peuvent malheureusement pas se dérouler dans ces mêmes locaux faute de disponibilité. Ces activités comprennent un entraînement à l'examen fédéral « Clinical Skills » proposé aux candidat·e·s quelques semaines avant l'examen et, à la demande de l'OFSP, la possibilité d'organiser une journée d'examen supplémentaire à distance des dates officielles pour le cas où un incident technique (feu, inondation, ...) aurait compromis le bon déroulement des épreuves.

Ecole de biologie

L'arrivée de la pandémie COVID-19 a contraint la nouvelle Direction de l'École de biologie nommée en août 2019 à revoir le calendrier prévu pour son plan stratégique.

L'essentiel des forces s'est concentré sur la pédagogie dans les cursus ainsi que le virage du numérique tant pour les enseignements que pour les évaluations.

La réflexion sur une amélioration de la sélection des étudiant·e·s de première année du Bachelor en biologie s'est poursuivie. Des nouvelles conditions de réussite de la 1^{re} année du BSc en biologie ont été validées par le Conseil de l'École et le règlement d'études du Bachelor en biologie a été mis à jour en conséquence pour une entrée en vigueur à la rentrée 2021-2022.

L'École a accompagné d'un point de vue administratif et pédagogique, le projet de création d'une Maîtrise universitaire ès Science en Taphonomie Humaine (120 ECTS) initié par la Direction du Centre Universitaire Romand de Médecine Légale et qui sera présenté au Décanat au début de l'année 2021.

Pour répondre à l'augmentation des effectifs, une réflexion a été initiée pour mettre en place un groupe supplémentaire de travaux pratiques de biologie moléculaire pour les étudiant·e·s de 3^e année.

De nouveaux enseignements optionnels sur des thématiques innovantes sont venus enrichir l'offre pour le Bachelor en biologie.

Les activités initialement prévues dans le plan stratégique vont reprendre avec sa finalisation. Il s'agit notamment de l'étude de la faisabilité d'une transition des Masters de 90 à 120 ECTS et la réactivation des filières thématiques du Bachelor en biologie.

École doctorale (ED)

Employabilité/Réseautage :

L'édition 2020 du Life Science Career Day (LSCD) s'est déroulée en format hybride au SwissTech Convention Center avec de nombreux streaming, chat et vidéo. L'enquête de satisfaction révèle un niveau de satisfaction de plus de 90%.

Associations :

Le Bioscience Network Lausanne (BSNL), partenaire du LSCD, continue de développer le carnet d'adresses des entreprises. L'ADAS (Association des doctorants en science) a organisé une nouvelle formation sur l'intégration des doctorant·e·s /post-doctorant·e·s dans le canton de Vaud.

Une enquête est en cours pour évaluer la qualité des formations et des examens à distance.

Maintien de la majorité des formations en ligne ou en mode présentiel selon les périodes. Offre complétée avec certaines formations de la plateforme e-learning COURSERA.

Les examens de thèse se sont déroulés entièrement à distance ou en mode hybride, diverses procédures ont été créées afin de garantir des interactions de qualité.

Plagiat :

Les travaux soumis au contrôle du logiciel iThenticate n'ont pas présenté de problèmes majeurs.

Une optimisation de l'articulation entre le master en médecine et la filière MD a été entreprise avec un projet de capsule vidéo promotionnelle.

La plateforme de gestion administrative du doctorat en médecine (MD) est lancée et le manuel du doctorant MD est achevé.

Les documents en lien avec la procédure de thèse pour les doctorant·e·s en sciences de la vie ont été numérisés.

Le concours Fellowships, la Retreat MD-PhD, ainsi que la plupart des soutenances publiques ont été annulés. Seules 23 soutenances publiques ont pu être organisées au lieu de la centaine habituelle.

Ecole de formation postgraduée (EFPG)

L'École a soutenu les Services dans leur démarche d'accréditation de Centre de Formation et a représenté le CHUV et la FBM pour les questions de formation post-graduée auprès des autorités cantonales et fédérales, en particulier l'Institut Suisse pour la formation médicale (ISFM).

Elle a participé à l'organisation de réseaux de formation en collaboration avec les établissements de formation post-graduée d'autres hôpitaux dans le Canton de Vaud et en Suisse romande.

Avec la nomination de la nouvelle Direction médicale au CHUV, le Décanat a initié une réflexion sur les missions de l'EFPG.

Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS)

Le nouveau statut d'École conféré par le Règlement de la Faculté à l'IUFRS a permis à la Direction de réfléchir sur le modèle de gouvernance de l'Institut par la mise en place d'un nouveau règlement de fonctionnement.

Le règlement du Master ès Sciences en sciences infirmières a été mis à jour pour la rentrée 2020 ainsi que celui de la Maîtrise universitaire ès Sciences en pratique infirmière spécialisée qui prévoit une Directive pour les « médecins référents ».

Recherche et innovation

Le département des sciences biomédicales (DSB) a été structuré. Il permettra de renforcer les thématiques en recherche fondamentale sur les maladies humaines et offrira des perspectives de collaboration renforcées avec les chercheur·e·s du CHUV. Les principaux axes de recherche concernent le métabolisme et les maladies cardiovasculaires, la fonction rénale, le vieillissement, le développement du cerveau et le sommeil. Des modèles innovants y sont développés, tels que le killifish, un petit poisson qui permet de réduire de six à dix fois le temps des expériences sur le vieillissement et offre une alternative intéressante sur le plan expérimental.

Le LIMNA (Lausanne Integrative Metabolism and Nutrition Alliance), initiative créée par les institutions FBM/CHUV/EPFL, a poursuivi ses activités.

Les programmes de soutien institutionnels ont été, pour une partie, suspendus en raison des incertitudes financières liées au COVID-19. Les financements de la Fondation Donase, ainsi que les prix de Faculté, ont été mis au concours et attribués.

Le PACTT, bureau de transfert de technologies UNIL/CHUV, est régulièrement consulté pour toutes les questions de protection et valorisation de la propriété intellectuelle provenant des recherches faites dans la Faculté.

Le centre de compétence en bio-informatique (BICC) établi récemment sera complété par une structure dédiée aux études cliniques des chercheur·e·s de la FBM (BICC-Biomed). Une nouvelle plateforme d'imagerie moléculaire translationnelle (TMIF) a été développée et permettra aux chercheur·e·s de la faculté travaillant dans des domaines tels que l'oncologie et le métabolisme d'effectuer des études d'imagerie *in vivo* innovantes.

6. Chiffres et statistiques

6.1 Étudiant·e·s

6.1.1 Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2019 par cursus

Cursus principal	2002	2007	2012	2018	2019	2020
Diplôme EFLE	205	138	175	170	170	147
<i>% femmes</i>	86%	83%	87%	81%	81%	79%
Bachelor		5'974	7'146	7'901	8'121	8'685
<i>% femmes</i>		57%	56%	56%	57%	59%
Master et préalable		1'370	3'463	4'573	4'706	5'092
<i>% femmes</i>		53%	57%	54%	54%	56%
Licence/diplôme	7'512	1'597	4	0	0	0
<i>% femmes</i>	55%	60%	46%	-	-	-
MAS ¹	801	371	227	322	458	524
<i>% femmes</i>	52%	64%	49%	56%	66%	69%
Doctorat	1'574	1'583	1'916	2'271	2'301	2'383
<i>% femmes</i>	44%	48%	49%	53%	53%	54%
Formations compl. *				73	70	66
<i>% femmes</i>	44%	48%	49%	66%	61%	67%
Sans titre **	70	29	24	24	42	22
<i>% femmes</i>	46%	34%	30%	46%	52%	45%
Total	10'162	11'062	12'955	15'334	15'868	16'919
% femmes	53%	56%	55%	55%	56%	58%

* précédemment inclus avec les bachelors ou les masters

** étudiant·e·s inscrits à l'UNIL pour un ou deux semestres et ne visant pas de titre universitaire (étudiant·e·s hôtes, étudiant·e·s en Droit allemand)

6.1.2 Provenance des étudiant·e·s débutant au semestre d'automne 2020 en master²

	UNIL	HEU suisses	Autres HE*	Total
Étudiant·e·s débutants Master	1'130	380	390	1'900
<i>% Étudiant·e·s débutants Master</i>	59%	20%	21%	100%

* y compris les étudiant·e·s débutants avec des provenances multiples (p. ex. HEU et HES suisse).

¹ Y compris les anciens programmes postgrades (DESS, DEA et spécialisation de 3^e cycle)

² En fonction de la Haute école qui a décerné le dernier titre obtenu par l'étudiant·e débutant en master.

6.1.3 Effectifs des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2020 par faculté

Faculté	Total	% Femmes
Théologie et sciences des religions	98	53%
Droit, sciences criminelles et administration publique	2'279	65%
Lettres	2'274	64%
Sciences sociales et politiques	3'508	65%
Hautes études commerciales	3'306	36%
Biologie et médecine	3'983	62%
Géosciences et environnement	947	47%
Formation continue	524	69%
Total	16'919	58%

6.1.4 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de bachelors inscrits au semestre d'automne 2020

Faculté	Bachelor	Total	Femmes
Théologie et sciences des religions	Baccalauréat universitaire en Théologie *	12	81%
	Baccalauréat universitaire en sciences des religions	16	58%
Droit, sciences criminelles et administration publique	Baccalauréat universitaire en Droit	772	68%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en science forensique	412	70%
Lettres	Baccalauréat universitaire ès Lettres	1'121	64%
Sciences sociales et politiques	Baccalauréat universitaire en sciences sociales	370	74%
	Baccalauréat universitaire en science politique	330	47%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en psychologie	1'222	79%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences du sport et de l'éducation physique	335	28%
Hautes études commerciales	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences économiques (tronc commun 1 ^{ère} et 2 ^e année)	1'261	34%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en management (3 ^e année)	300	40%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en économie politique (3 ^e année)	146	21%
Géosciences et environnement	Baccalauréat universitaire ès Sciences en géosciences et environnement	459	47%

Biologie et médecine	Baccalauréat universitaire ès Sciences en biologie	547	54%
	Baccalauréat universitaire en Médecine	1'321	70%
	Baccalauréat universitaire ès Sciences en sciences pharmaceutiques ³	58	71%
Total		8'685	59%

* Bachelor interinstitutionnel

6.1.5 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de masters inscrits au semestre d'automne 2020⁴

Faculté	Master	Total	Femmes
Théologie et sciences des religions	Maîtrise universitaire en Théologie*	5	60%
	Maîtrise universitaire en sciences des religions**	17	65%
Droit, sciences criminelles et administration publique	Maîtrise universitaire en Droit	242	68%
	Maîtrise universitaire en Droit en sciences criminelles	6	67%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en science forensique	109	65%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en traçologie et analyse de la criminalité	19	68%
	Maîtrise universitaire en Droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information**	47	47%
	Maîtrise universitaire en Droit des Universités de Zurich et Lausanne*	29	55%
	Maîtrise universitaire en politique et management publics*	121	49%
	Maîtrise universitaire en Droit en criminologie et sécurité	122	84%
	Maîtrise universitaire en professions judiciaires	36	53%
Lettres	Maîtrise universitaire ès Lettres	509	65%
	Maîtrise universitaire en humanités numériques**	49	55%
Sciences sociales et politiques	Maîtrise universitaire ès Sciences en psychologie	490	85%
	Maîtrise universitaire en science politique	90	44%
	Maîtrise universitaire en sciences sociales	89	73%

³ Seule la 1^{ère} année est enseignée à l'UNIL

⁴ Sans les mises à niveau (125 étudiant·e·s).

	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences du mouvement et du sport	228	27%
	Maîtrise universitaire en méthodologie d'enquête et opinion publique*	8	63%
Hautes études commerciales	Maîtrise universitaire ès Sciences en management	410	50%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en économie politique	105	48%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en systèmes d'information	113	24%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en finance	392	25%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en comptabilité, contrôle et finance	169	42%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences actuarielles	90	38%
	Maîtrise universitaire en Droit et économie**	120	47%
Géosciences et environnement	Maîtrise universitaire en études du tourisme	39	69%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en géographie	91	37%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en biogéosciences*	30	40%
	Maîtrise universitaire en fondements et pratiques de la durabilité	105	61%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences de l'environnement	47	38%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences de la Terre	20	50%
Biologie et médecine	Maîtrise universitaire ès Sciences en comportement, évolution et conservation	59	58%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en sciences moléculaires du vivant	54	39%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en biologie médicale	111	61%
	Maîtrise universitaire en Médecine	679	61%
	Master ès Sciences en sciences infirmières*	104	84%
	Maîtrise universitaire ès Sciences en pratique infirmière spécialisée*	13	85%
Total		4'967	56%

* Master interinstitutionnel

** Master interfacultaire

6.1.6 Effectifs des étudiant·e·s par cursus de Master of Advanced Studies (MAS) inscrits au semestre d'automne 2020⁵

Master of advanced studies	Total	Femmes
Executive MBA	68	38%
MAS en Administration publique	63	37%
MAS en droit fiscal international	13	54%
MAS en droit international et européen de l'économie et du commerce (LL.M. International Business Law)	24	30%
MAS en Sciences et Organisation de la santé	16	56%
MAS en Psychothérapie comportementale et cognitive	110	85%
MAS en Psychothérapie psychanalytique	126	87%
MAS en Psychothérapie systémique	80	90%
MAS en Vaccinologie	24	63%
Total	524	69%

⁵ Inclut étudiant·e·s gérés par la fondation pour la Formation Continue UNIL-EPFL

6.1.7 Provenance des étudiant·e·s inscrits au semestre d'automne 2020 (domicile légal lors de la première inscription à une HEU)*

Provenance	Dipl. EFLE	Bachelor	Master	Docto-rants	Form. Comp.**	Sans Titre***	Total	% Total
Vaud	4	5'222	2'182	708	35		8'151	50%
Fribourg		321	226	49			596	4%
Valais	1	684	390	100	4		1'179	7%
Neuchâtel		266	240	72	2		580	4%
Genève		506	448	103	2		1'059	6%
Jura		109	93	34	2		238	1%
Berne		121	85	40	2		248	2%
Tessin		415	229	80	2		726	4%
Suisse alémanique et Liechtenstein		96	69	66	1		232	1%
Union Européenne	10	692	737	727	11	22	2'199	13%
Autres pays européens	67	40	82	77	2		268	2%
Afrique	4	117	118	80			319	2%
Amérique	15	47	114	100	3		279	2%
Asie	44	46	75	141			306	2%
Océanie	2	3	4	6			15	0%
Vaud	4	5'222	2'182	708	35		8'151	50%
Autres cantons	1	2'518	1'780	544	15		4'858	30%
Étranger	142	945	1'130	1'131	16	22	3'386	21%
Total	147	8'685	5'092	2'383	66	22	16'395	100%

* sans les étudiant·e·s en formation continue (MAS)

** précédemment inclus avec les bachelors et les masters

*** étudiant·e·s inscrits à l'UNIL pour un ou deux semestres et ne visant pas de titre universitaire

6.1.8 Grades décernés

Titres décernés	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Bachelors	1'615	1'583	1'541	1'501	1'636	1'641
<i>% femmes</i>	53%	54%	52%	53%	57%	54%
Masters	1'466	1'507	1'564	1'609	1'592	1'595
<i>% femmes</i>	56%	58%	54%	51%	56%	53%
Licences/Diplômes	1	0	0	0	0	0
<i>% femmes</i>	100%	-	-	-	-	-
Dipl. féd. médecin*	0	0	0	0	0	0
<i>% femmes</i>	-	-	-	-	-	-
Diplômes postgrades et MAS	122	122	97	99	71	44
<i>% femmes</i>	50%	50%	43%	27.3%	35%	57%
Dipl. spéciaux (EFLE)	12	11	18	13	15	16
<i>% femmes</i>	83%	82%	94%	84%	87%	75%
Doctorats	241	294	275	270	296	312
<i>% femmes</i>	56%	48%	46%	49%	55%	52%

Les examens de Diplôme fédéral de médecin ne figurent pas dans ce tableau car ils sont organisés par l'OFSP depuis 2011.

6.2 Personnel

En 2020 l'UNIL a changé de base de données pour tout ce qui concerne le personnel. La qualité des données et l'algorithme de calcul ont été améliorés. Par conséquence, les chiffres de ce tableau ont été recalculés pour le passé également.

6.2.1 Personnel rémunéré par l'enveloppe budgétaire de l'UNIL⁶ (en EPT) - sans la médecine clinique

Statistique/indicateur	2016	2017	2018	2019	2020
Professeur·e·s ordinaires et associés	309.2	318.3	327.1	339.7	343.0
<i>% femmes</i>	25.2%	26.6%	28.0%	28.0%	27.2%
Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	42.1	40.8	40.0	39.5	37.3
Prof. assist. PTC	37.7	36.8	36.6	37.4	35.4
<i>% femmes</i>	35.9%	31.4%	32.8%	42.7%	52.2%
Autres enseignant·e·s ⁷ <i>dont</i>	225.1	234.3	244.3	242.0	240.9
Maîtres assistant·e·s	37.7	40.7	38.2	28.6	28.5
MER 1	111.0	112.0	114.9	118.6	121.3
MER 2	33.8	37.3	38.0	36.4	33.8
<i>% femmes</i>	42.0%	42.3%	41.2%	39.4%	40.5%
Assistant·e·s	722.1	730.2	744.8	748.9	759.2
<i>% femmes</i>	50.1%	49.3%	49.8%	50.0%	52.3%
Pers. admin. et techn.	779.1	822.4	842.4	887.5	908.6
... <i>dont chercheur·e·s</i>	58.1	65.8	70.5	66.9	66.7
<i>% femmes</i>	56.5%	56.1%	53.8%	53.8%	53.9%
Apprenant·e·s et stagiaires	38.4	35.2	39.8	43.7	44.7
<i>% femmes</i>	62.9%	68.6%	70.3%	56.6%	63.7%
Total personnel sans cliniques EPT	2'116.1	2'181.3	2'238.4	2'301.3	2'333.6
<i>% femmes</i>	47.9%	47.8%	47.2%	47.1%	48.2%
Nombre de personnes	3'467	3'585	3'672	3'693	3'720
... <i>dont personnel horaire</i>	474	524	594	561	507
<i>% femmes</i>	48.37%	48.01%	47.66%	48.42%	49.33%

⁶ Enveloppe budgétaire de l'UNIL : subvention cantonale + subvention LAU (Loi fédérale sur l'Aide aux Universités) + revenus AIU (Accord intercantonal universitaire) + recettes d'exploitation de l'UNIL

⁷ Professeur·e·s titulaires, Privat-docents, Professeur·e·s invités, Professeur·e·s remplaçants, Chargé·e·s de cours, Maîtres d'enseignement et de recherche, Maîtres assistant·e·s, Remplaçant·e·s du corps intermédiaire

6.2.2 Personnel toutes sources de financement confondues (en EPT)*

A l'heure de la publication de ce rapport, les données concernant les clinicien·ne·s avant 2017 n'ont pas été intégrées dans la nouvelle base de données.

Statistique/indicateur	2016	2017	2018	2019	2020
Professeur·e·s ordinaires et associés*	313.1	321.9	328.9	341.8	346.1
% femmes	25.2%	26.6%	28%	27.8%	27.0%
Professeur·e·s ordinaires et associés, médecine clinique			169.3	178.4	185.2
% femmes			18%	19.4%	21.5%
Professeur·e·s assistants* dont	63.1	59.3	59.6	56.9	55.5
Professeur·e·s assist. PTC*	42.9	41.4	41.6	41.1	37.7
% femmes	35.9%	32.9%	33.4%	42.7%	48.4%
Professeur·e·s assistants, médecine clin. dont Professeur·e·s assist. PTC			8.4	6.8	4.5
% femmes			2.0	2.1	1.6
			35.3%	26%	15.5%
Autres enseignant·e·s* dont	242.4	249.6	260.2	256.5	256.1
Maîtres assistant·e·s	49.2	52.9	50.9	40.2	40.7
MER1	112.1	113.6	116.5	119.3	121.9
MER 2	34.7	37.5	38.4	37.0	34.4
% femmes	41.6%	42.3%	41.6%	39.5%	40.1%
Autres enseignant·e·s, médecine clin. dont			199.0	203.9	218.5
Maîtres assistant·e·s			1.0	1.0	1.6
MER 1			148.6	156.7	171.4
MER 2			0.8	0.8	1.6
% femmes			27.5%	28.7%	29.4%
Assistant·e·s*	1'215.9	1'203.6	1'223.4	1'263.3	1'306
% femmes	50.6%	51.1%	49.8%	49.6%	51.5%
Pers. admin. et techn.*	986.7	1031.7	1'061.0	1'067.0	1'078.3
... dont chercheur·e·s	123.4	130.5	143.1	133.1	132.4
% femmes	56.9%	56.2%	54.5%	54.5%	54.6%
Apprenant·e·s et stagiaires*	45.8	45.3	47.4	49.9	49.1
% femmes	62.3%	64.0%	68.3%	59.4%	64.6%
Total personnel en EPT, sans les cliniques	2'873.1	2'917.6	2'987.7	3'043.6	3'098.2
% femmes	49.1%	49.3%	48.3%	48.1%	49.0%
Nbre de personnes *	4'365	4'473	4'570	4'596	4'651
... dont personnel horaire	497	540	607	579	520
% femmes	49.7%	49.2%	48.7%	49.6%	50.3%
Total personnel en EPT avec cliniques			3'357.3	3'424.5	3'499.3
% femmes			45.5%	45.4%	46.3%
Nombre de personnes			5'136	5'151	5'243
... dont personnel horaire			607	579	520
% femmes			46.1%	47.0%	47.7%

*sans la médecine clinique

6.2.3 Professeur·e·s entrés en fonction entre le 1er août 2019 et le 31 juillet 2020 (nombre de personnes)

Titre	Non-clinique	Clinique	Total
Professeur·e·s ordinaires	11	9	20
<i>% femmes</i>	9%	22%	15%
Professeur·e·s associés	15	14	29
<i>% femmes</i>	7%	57%	31%
Professeur·e·s assistants	6	0	6
<i>% femmes</i>	83%	-	83%
Total	32	23	55
<i>% femmes</i>	22%	43%	31%

6.2.4 Assistant·e·s – doctorant·e·s (EPT)

Faculté	Budget ordinaire UNIL	FNS	Autres	Total
FTSR	11.5	5.3	1.9	18.7
FDCA	104.8	14.6	5.2	124.5
Lettres	67.8	44.7	0	112.6
SSP	103.4	42.5	0.4	146.3
HEC	86.8	21.9	7.9	116.5
FBM	108.1	89.2	53.2	250.4
FGSE	54.5	38.8	5.3	98.5
Total	536.8	256.9	73.9	867.6

A l'UNIL, les assistant·e·s diplômés sont immatriculés comme doctorant·e·s. Au 31.12.2020, 946 doctorant·e·s sur les 2383 inscrits à l'UNIL avaient un contrat d'assistant·e avec l'UNIL ; une partie du reste des doctorant·e·s était employée par le CHUV.

6.2.5 Effectif du personnel par faculté (en EPT)

Théologie et sciences des religions

Financement	Catégorie de personnel	2016	2017	2018	2019	2020
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	10.7	10.4	10.9	12.4	11.9
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	2.0	1.5	1.3	1.0	1.0
	Professeur·e·s assis. PTC	2.0	1.5	1.3	1.0	1.0
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	4.9	5.6	6.4	6.6	6.8
	Maitres assistant·e·s	0.2	0.5	0.5	0.5	0.5
	MER 1	2.0	2.0	2.0	2.7	2.8
	MER 2	0.4	0.4	0.4	0.4	0.6
	Assistant·e·s	13.2	13.4	13.5	13.8	13.3
	Personnel adm. et tech.	11.2	12.1	12.0	12.9	12.6
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	3.0	2.5	2.2	2.8	2.0
	Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.6	1.0
	Total	42.0	43.1	44.1	47.3	46.6
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	10.7	10.5	11.0	12.5	12.0
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	2.0	1.5	1.3	1.0	1.0
	Professeur·e·s assis. PTC	2.0	1.5	1.3	1.0	1.0
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	5.0	6.9	8.2	8.2	8.5
	Maitres assistant·e·s	0.2	1.7	2.2	2.1	2.1
	MER 1	2.0	2.0	2.0	2.7	2.8
	MER 2	0.4	0.4	0.4	0.4	0.6
	Assistant·e·s	22.8	26.4	24.5	24.3	26.2
	Personnel adm. et tech.	12.1	13.6	14.3	14.6	15.0
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	3.7	3.7	3.3	4.0	4.3
	Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.6	1.0
	Total	52.6	58.9	59.1	61.3	63.6

Droit, sciences criminelles et administration publique

Financement	Catégorie de personnel	2016	2017	2018	2019	2020
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	41.7	43.0	45.9	46.9	50.2
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	4.6	3.4	3.4	3.5	2.9
	Prof. assist. PTC	4.6	3.4	3.4	3.5	2.9
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	13.1	13.0	13.8	13.8	14.1
	Maitres assistant·e·s	2.4	1.8	2.0	2.0	2.0
	MER 1	1.5	1.5	2.0	2.0	2.0
	MER 2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1
	Assistant·e·s	100.2	101.5	107.5	105.7	110.0
	Personnel adm. et tech.	29.0	29.5	29.8	34.0	34.1
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	2.8	2.5	3.0	3.6	3.6
	Apprenant·e·s et stagiaires	0.6	0.4	0.6	0.4	1.4
	Total	189.2	190.8	201.0	204.4	212.7

Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	42.2	43.5	46.4	47.4	50.9
	Professeur·e·s assistants <i>dont</i>	4.6	3.4	3.4	3.5	2.9
	Professeur·e·s assis. PTC	4.6	3.4	3.4	3.5	2.9
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	14.6	13.9	14.4	14.3	14.6
	Maitres assistant·e·s	2.4	1.8	2.0	2.0	2.0
	MER 1	1.5	1.5	2.0	2.0	2.0
	MER 2	0.8	0.3	0.0	0.0	0.1
	Assistant·e·s	119.6	121.3	133.3	133.6	136.4
	Personnel adm. et tech.	48.9	55.0	59.3	60.1	58.5
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	17.7	19.6	20.9	19.1	17.8
Apprenant·e·s/stagiaires	0.6	0.4	1.1	0.4	1.4	
	Total	230.6	237.5	257.8	259.5	264.7

Lettres

Financement	Catégorie de personnel	2016	2017	2018	2019	2020
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	58.4	58.4	59.2	62.6	62.1
	Professeur·e·s assistants	2.4	3.9	3.7	3.0	3.8
	<i>dont</i> Prof. assist. PTC	1.0	1.9	2.0	2.0	2.8
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	89.8	92.0	93.5	87.3	89.1
	Maitres assistant·e·s	20.7	22.4	21.6	13.5	15.7
	MER 1	36.4	36.1	37.2	39.2	40.1
	MER 2	23.1	25.9	27.4	25.6	23.7
	Assistant·e·s	90.4	83.7	87.1	91.5	94.2
	Personnel adm. et tech.	37.7	37.4	39.4	42.9	41.6
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	5.4	5.5	5.2	5.9	5.9
Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	
	Total	278.8	275.5	282.9	287.3	290.8
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	58.4	58.4	59.2	62.6	62.3
	Professeur·e·s assistants	5.2	6.9	6.5	6.1	6.6
	<i>dont</i> Prof. assist. PTC	2.0	2.9	3.0	2.6	2.8
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	93.2	94.5	95.1	89.2	92.1
	Maitres assistant·e·s	23.9	24.2	22.2	14.5	17.6
	MER 1	36.5	36.7	37.8	39.2	40.1
	MER 2	23.2	26.0	27.6	26.1	24.2
	Assistant·e·s	150.0	140.6	145.9	146.8	158.5
	Personnel adm. et tech.	41.4	41.8	43.5	47.2	46.6
	... <i>dont chercheur·e·s</i>	5.9	5.9	6.0	5.9	6.5
Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	
	Total	348.2	342.4	350.3	351.9	366.1

SSP

Financement	Catégorie de personnel	2016	2017	2018	2019	2020
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	48.3	51.2	55.1	57.8	59.1
	Professeur·e·s assistants	5.6	4.5	2.8	2.4	1.6
	<i>dont Prof. assist. PTC</i>	4.7	3.6	2.0	1.6	1.0
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	50.6	52.6	54.4	56.9	56.7
	Maitres assistant·e·s	5.5	6.6	6.8	6.5	5.0
	MER 1	35.1	35.5	35.1	35.2	36.6
	MER 2	4.2	5.5	5.8	6.2	5.6
	Assistant·e·s	138.1	133.5	134.5	126.9	130.9
	Personnel adm. et tech. <i>... dont chercheur·e·s</i>	46.5 8.9	50.6 11.6	51.8 10.4	51.7 7.8	50.1 7.1
Apprenant·e·s/stagiaires	3.9	5.0	5.6	4.6	4.6	
	Total	293.0	297.4	304.3	300.3	302.9
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	51.1	52.7	55.7	57.8	59.2
	Professeur·e·s assistants	6.4	4.6	2.8	2.4	4.4
	<i>dont Prof. assist. PTC</i>	4.7	3.6	2.0	1.6	1.0
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	53.6	55.9	57.8	59.3	59.7
	Maitres assistant·e·s	6.9	8.6	8.8	7.7	7.2
	MER 1	36.1	36.5	36.1	35.8	37.1
	MER 2	4.2	5.5	6.1	6.4	5.6
	Assistant·e·s	202.6	196.5	186.4	187.5	213.3
	Personnel adm. et tech. <i>... dont chercheur·e·s</i>	60.7 19.1	61.6 18.6	65.2 19.3	62.4 14.3	63.5 15.8
Apprenant·e·s/stagiaires	4.5	6.1	6.0	5.2	5.6	
	Total	378.9	377.4	373.9	374.5	405.6

HEC

Financement	Catégorie de personnel	2016	2017	2018	2019	2020
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	52.4	52.9	56.7	61.9	62.9
	Professeur·e·s assistants	19.8	17.3	15.4	13.0	10.8
	<i>dont Prof. assist. PTC</i>	19.8	17.3	15.4	13.0	10.8
	Autres enseignant·e·s <i>dont</i>	14.2	17.8	21.3	21.9	20.5
	Maitres assistant·e·s	2.2	3.1	1.9	1.6	1.7
	MER 1	1.3	1.7	1.8	2.2	2.3
	MER 2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
	Assistant·e·s	111.0	119.9	116.6	119.3	122.2
	Personnel adm. et tech. <i>... dont chercheur·e·s</i>	46.4 3.3	51.7 4.7	53.1 4.3	51.0 3.8	54.6 4.1
Apprenant·e·s/stagiaires	0.0	0.7	0.0	0.0	0.0	
	Total	243.8	260.4	263.1	267.1	271.0

Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	53.0	54.4	57.5	62.9	63.9
	Professeur·e·s assistants	21.2	17.9	15.8	14.0	11.8
	<i>dont Prof. assist. PTC</i>	21.0	17.9	15.8	14.0	11.8
	Autres enseignant·e·s	14.6	18.0	21.4	22.0	20.8
	<i>dont Maitres assistant·e·s</i>	2.2	3.1	1.9	1.6	1.7
	MER 1	1.3	1.7	1.8	2.2	2.3
	MER 2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
	Assistant·e·s	153.6	156.3	151.7	158.5	168.2
	Personnel adm. et tech.	61.8	66.9	65.1	64.4	66.0
	<i>... dont chercheur·e·s</i>	7.7	8.0	6.5	6.9	7.9
Apprenant·e·s/stagiaires	00	1.2	0.0	0.0	0.2	
	Total	304.1	314.7	311.6	321.8	330.9

Biologie et médecine et affiliés CHUV

Financement	Catégorie de personnel	2016	2017	2018	2019	2020
Budget ordinaire UNIL cliniciens exclus	Professeur·e·s ordinaires et associés	65.0	71.7	69.1	67.1	65.9
	Professeur·e·s assist.	5.0	8.2	11.0	12.5	11.9
	<i>dont Prof. assist. PTC</i>	3.0	7.1	10.0	12.2	11.6
	Autres enseignant·e·s	36.7	35.8	34.2	33.3	32.1
	<i>dont Maitres assist.</i>	2.5	1.2	0.0	0.0	0.2
	MER 1	26.2	25.3	25.0	24.5	24.1
	MER 2	5.0	5.0	4.0	3.8	3.5
	Assistant·e·s	203.0	210.1	212.8	214.0	207.6
	Personnel adm. et tech.	205.6	215.1	218.9	246.0	247.9
<i>... dont chercheur·e·s</i>	20.0	24.7	29.8	29.9	27.8	
Apprenant·e·s / stagiaires	21.5	17.3	20.6	24.8	22.7	
	Total	536.9	558.1	566.5	597.7	588.1
Toutes sources de financement y compris les enseignant·e·s cliniciens	Professeur·e·s ordinaires et associés	172.7	216.3	238.4	246.0	252.1
	Professeur·e·s assist.	19.2	24.4	32.6	30.4	26.7
	<i>dont Prof. assist. PTC</i>	6.0	10.5	15.7	16.5	14.5
	Autres enseignant·e·s	148.9	191.0	237.5	242.2	255.2
	<i>dont Maitres assist.</i>	6.7	6.1	5.3	6.0	6.3
	MER 1	114.5	144.6	173.6	181.2	195.5
	MER 2	5.8	5.7	4.8	4.6	5.1
	Assistant·e·s	437.8	432.2	449.7	469.3	458.6
	Personnel adm. et tech.	331.2	342.0	351.0	345.1	340.1
<i>... dont chercheur·e·s</i>	47.4	53.2	62.5	62.8	58.0	
Apprenant·e·s/stagiaires	27.6	25.4	27.2	30.0	25.9	
	Total	1'137.5	1'231.3	1'336.4	1'363.0	1'358.6

FGSE

Financement	Catégorie de personnel	2016	2017	2018	2019	2020
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	31.6	30.1	29.9	30.9	30.8
	Professeur·e·s assistants	2.6	2.0	2.5	4.1	5.3
	<i>dont Prof. assist. PTC</i>	2.5	2.0	2.5	4.1	5.3
	Autres enseignant·e·s	15.6	17.5	20.8	22.3	21.5
	<i>dont Maîtres assistant·e·s</i>	4.2	5.2	5.4	4.5	3.5
	MER 1	8.5	10.0	11.8	13.0	13.4
	MER 2	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e·s	64.9	67.2	72.1	77.7	81.1
	Personnel adm. et tech.	40.0	42.5	45.2	43.2	47.5
<i>... dont chercheur·e·s</i>	8.9	8.7	9.9	7.0	9.3	
Apprenant·e·s/stagiaires	3.1	2.7	4.0	3.9	4.6	
	Total	157.8	162.1	174.5	181.9	190.8
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	31.6	30.1	29.9	30.9	30.8
	Professeur·e·s assistants	5.5	5.0	5.5	6.3	6.5
	<i>dont Prof. assist. PTC</i>	2.5	2.0	2.5	4.1	5.3
	Autres enseignant·e·s	18.7	20.8	24.9	25.2	23.6
	<i>dont Maîtres assistant·e·s</i>	7.3	8.4	9.5	7.4	5.5
	MER 1	8.5	10.0	11.8	13.0	13.4
	MER 2	0.8	0.0	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e·s	127.3	129.1	129.8	142.2	143.8
	Personnel adm. et tech.	47.4	48.3	51.1	46.5	51.3
<i>... dont chercheur·e·s</i>	14.6	14.1	15.5	10.1	12.9	
Apprenant·e·s/stagiaires	3.7	3.1	4.0	4.2	4.6	
	Total	234.1	236.3	245.3	255.4	260.6

6.2.6 Direction et ses services (en EPT)

Financement	Catégorie de personnel	2016	2017	2018	2019	2020
Budget ordinaire UNIL	Professeur·e·s ordinaires et associés	1.1	0.7	0.2	0.2	0.1
	Professeur·e·s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e·s	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e·s	1.2	0.9	0.7	0.0	0.0
	Personnel adm. et tech.	362.7	383.5	392.2	405.8	420.2
	<i>... dont chercheur·e·s</i>	5.9	5.7	5.7	6.2	6.9
	Apprenant·e·s/stagiaires	9.3	9.0	9.0	9.4	10.3
	Total	374.6	394.1	402.1	415.3	430.7

Chiffres et statistiques

Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	1.1	0.7	0.2	0.2	0.1
	Professeur·e·s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e·s	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e·s	2.2	1.3	2.2	1.1	1.2
	Personnel adm. et tech.	383.3	402.4	411.6	426.8	437.3
	... dont chercheur·e·s	7.3	7.4	9.3	10.1	9.2
	Apprenant·e·s et stagiaires	9.3	9.0	9.0	9.4	10.3
	Total	396.1	413.4	422.9	437.3	449.0

Fondation FORS

Financement	Catégorie de personnel	2016	2017	2018	2019	2020
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
	Professeur·e·s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e·s	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Assistant·e·s	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Personnel adm. et tech.	32.6	34.3	35.9	39.1	41.4
	... dont chercheur·e·s	26.7	28.8	30.1	30.2	30.9
	Apprenant·e·s/stagiaires	0.4	0.9	0.3	0.3	0.9
	Total	34.0	36.1	37.2	40.4	43.4

Fondation pour la formation continue universitaire lausannoise

Financement	Catégorie de personnel	2016	2017	2018	2019	2020
Toutes sources de financement	Professeur·e·s ordinaires et associés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Professeur·e·s assistants	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Autres enseignant·e·s	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0
	Assistant·e·s	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Personnel administratif et technique	17.9	16.2	16.8	19.2	19.7
	Apprenant·e·s/ stagiaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
	Total	17.9	16.2	16.8	19.2	19.7

7. Gestion financière

7.1 Budget 2020

En vertu de la LUL, l'Université de Lausanne dispose, depuis 2005, d'une enveloppe budgétaire globale. Celle-ci est composée :

- de la subvention cantonale ;
- de la subvention de la Confédération en vertu de la Loi fédérale sur l'Encouragement des Hautes Écoles (LEHE) ;
- des produits résultant de l'Accord intercantonal sur le financement des universités (AIU) ;
- des « *overheads* » octroyés par le FNS et des « *overheads* » prélevés sur fonds de tiers ;
- des taxes d'inscription aux cours ;
- d'autres produits divers.

Le budget relatif à la mise à disposition de l'infrastructure immobilière (construction et entretien lourd de bâtiments), qui est à la charge de l'Etat de Vaud, n'est pas inclus dans cette enveloppe.

Le budget 2020 des charges de l'UNIL s'élève à CHF 540'377'596 (montant correspondant à l'addition des comptes de charges dans la brochure des comptes de l'État de Vaud et dans la note N°5 des états financiers audités de l'UNIL).

Depuis l'exercice 2007, les coûts liés aux tâches d'enseignement et de recherche dans le domaine de la médecine clinique sont entièrement portés au budget de l'Université. Depuis 2019, la subvention académique correspondante a été séparée entre le CHUV et UNISANTE (PMU). Une subvention totale de 129.5 millions a été versée à ces deux institutions (117.8 millions pour le CHUV et 11.7 millions pour UNISANTE).

7.2 Résultat de l'exercice et état du Fonds de réserve et d'innovation (FRI)

L'exercice 2020 se solde par **un excédent des produits sur les charges de CHF 7'981'956.**

Le solde du FRI est passé de CHF 38'161'131 au 1^{er} janvier 2020 à CHF 46'143'087 au 31 décembre 2020, selon détail ci-dessous :

Rubrique	Exercice 2020 (CHF)	Exercice 2019 (CHF)
Solde au 1 ^{er} janvier	38'161'131	33'256'063.69
Excédents de charges (-) / produits (+) sur le budget ordinaire	+5'781'094	+10'934'764.66
Attribution volontaire au FRI en prévision de projets futurs	+3'650'000	0.00
Couverture de l'utilisation des reports	-1'187'347	-1'511'681.77
Utilisation du FRI pour financement de projets	-261'791	-4'518'015.58
Solde au 31 décembre	46'143'087	38'161'131.00

L'utilisation du FRI pour le financement de projets concerne notamment les projets importants suivants :

- Modernisation du Système d'information (SI) pour les études (KCHF 1'646) ;
- Organoïdes / iPSCS / Les organoïdes : des mini-organes pour une recherche innovante sans expérimentation humaine ou animales en FBM (KCHF 1'500) ;
- Financement partiel d'un Multi-Collector ICPMS en FGSE (KCHF 600) ;
- Soutien au projet E4S en HEC (KCHF 390) ;
- Futures Lab en HEC (KCHF 390) ;
- Mise sur pied d'une Ecole de magistrature romande (KCHF 300) ;
- Appui scientifique au développement du nouveau Pôle environnement et climat de la FDCA (KCHF 200) ;
- Base de données HEC (KCHF 150) ;
- Équipement informatique pour le Learning Lab en FDCA (KCHF 120) ;
- Équipements scientifiques FGSE (KCHF 57).

7.3 Exploitation du budget « État de Vaud » 2020

Voici un résumé du compte d'exploitation de l'Université relatif au budget ordinaire, au fonds de report et au FRI :

Compte d'exploitation	Budget 2020 ¹⁾	Comptes 2020 ²⁾	Soldes budgétaires au 31.12.2020
	CHF	CHF	CHF
CHARGES			
Personnel	311'095'754	303'279'826	7'815'928
Biens, services, marchandises	70'984'161	72'229'134	-1'244'973
Subventions et subside ³⁾	140'569'779	138'523'376	2'046'403
Charges internes ⁴⁾	4'686'040	9'052'059	-4'366'019
Charges financières	41'862	20'472	21'390
Sous-total Charges	527'377'596	523'104'867	4'272'729
Attribution au FRI	13'000'000	9'431'094	3'568'906
Total Charges	540'377'596	532'535'961	7'841'635
PRODUITS			
Taxes, ventes et remboursements ⁵⁾	13'426'700	13'397'194	29'506
Subvention de l'État de Vaud	326'308'100	326'308'100	-
Subsides, mandats et produits divers ⁶⁾	6'610'912	8'028'294	-1'417'382
Subventions d'autres collectivités publiques ⁷⁾	168'970'000	179'612'181	-10'642'181
Produits internes	1'850'000	2'761'368	-911'368
Produits financiers	2'061'470	979'686	1'081'784
Sous-total Produits	519'227'182	531'086'823	-11'859'641
Dissolution du FRI	21'150'414	1'449'138	19'701'276
Total Produits	540'377'596	532'535'961	7'841'635

1) Budget ordinaire 2020

2) Comptes 2020 relatifs au budget ordinaire, aux reports et FRI

3) La rubrique de charges de subventions et subsides correspond à la subvention au CHUV (CHF 114,7 mios), la subvention à la BCU (CHF 5,0 mios), la subvention à Unisanté (CHF 11,7 mios), le financement du Centre d'imagerie biomédical (CHF 0,8 mios). Le solde de la rubrique restant est composé de divers financements inférieurs à CHF 500'000.

4) Les charges internes comportent des attributions à des fonds financées sur le budget ordinaire de même que des analyses réalisées par les plateformes de recherche. Au cours de l'exercice 2020, les attributions suivantes ont été faites sur des fonds « État » : CHF 1,6 mios sur le fonds des bourses, 1,3 mios sur le fonds du Service des sports, CHF 1,0 mios sur un fonds « projets communs/matching funds », CHF 0,4 mios pour le fonds des parkings, CHF 0,3 mios sur le fonds du groupe Azur, CHF 0.1 mios sur le fonds social et CHF 50k sur un fonds du Département d'analyse ultrastructurale.

5) Les taxes, ventes et remboursements se décomposent en 3 catégories de recettes : les taxes, inscriptions et émoluments (pour CHF 12,1 mios), les remboursements divers (pour CHF 1.0 mios) et les ventes et travaux divers (pour CHF 0,3 mios).

6) Cette rubrique comporte des recettes pour subsides et mandats (pour CHF 2,4 mios), des recettes pour prestations de services divers (pour CHF 5,0 mios dont CHF 2,7 mios pour l'entretien de locaux mis à disposition de l'EPFL) et des produits divers (pour CHF 0,6 mios).

7) Cette rubrique comprend la subvention de base de la LEHE (pour CHF 101,4 mios) et les produits liés à l'AIU (pour 68.3 mios), les overheads du FNS (pour CHF 9,7 mios) et la subvention LEHE aux loyers (pour CHF 0,3 mios).

7.4 Statistique financière des dépenses de fonctionnement de l'UNIL comprenant toutes les sources de financement

Remarque préliminaire : la statistique financière diffère des comptes de l'UNIL sur le fait qu'elle ne prend pas en considération les opérations non monétaires, en particulier:

- les attributions à des fonds ;
- les charges internes.

En 2020, la source de financement « Subvention État de Vaud » comprend la subvention cantonale à l'UNIL (montant brut = CHF 326'308'100.00), augmentée d'une dissolution du fonds de réserve et d'innovation (montant = CHF 1'449'137'91). L'attribution du fonds de réserve et d'innovation (montant = CHF 9'431'094,33) est intégrée dans les montants neutralisés.

Sources de financement	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Subvention État de Vaud	307.09	310.19	320.27	324.42	327.26	327.76
Mandats État de Vaud	3.30	3.24	3.24	3.78	3.28	1.91
AIU	60.19	58.84	61.98	63.66	65.82	67.23
Confédération - LAU	79.13	82.55	93.53	94.84	98.30	101.37
Autres Confédération	5.97	6.73	6.27	6.27	5.65	3.86
FNS	41.05	44.68	44.24	42.60	43.05	43.41
innosuisse (ex-CTI)	0.50	0.62	0.73	1.36	0.73	0.49
Recherche EU	8.90	8.62	8.33	8.85	8.48	7.83
Tiers	36.85	42.66	42.86	44.36	46.62	42.07
Étudiant·e·s, formation continue, congrès	14.38	14.37	14.92	15.02	17.85	15.23
Recettes diverses	13.89	14.82	4.83	14.74	6.44	5.57
Total statistique	571.26	587.33	601.19	619.89	623.48	616.71
Montants neutralisés	27.40	24.64	42.87	76.78	71.89	53.29
Total comptable	598.66	611.97	644.06	696.67	695.38	670.00

Cette table contient des corrections pour les années précédant 2020. La méthode de calcul a été corrigée notamment en ce qui concerne l'attribution et la dissolution du FRI et les charges financières.

Couverture des dépenses (en millions de francs)

Les dépenses ci-dessus relatives au financement « Subvention État de Vaud » comprennent notamment :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Subvention au CHUV	118.42	119.12	121.90	120.00	114.09	114.75
Subvention à l'EPGL	5.08	5.00	4.99	5.03	2.63	
Subvention à Unisanté					11.22	11.72

EPGL : En 2019 la convention à l'EPGL a pris fin.

Taux de couverture des dépenses par source de financement (en %)

Sources de financement	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Subvention État de Vaud	53.3%	52.5%	52.5%	52.3%	51.6%	52.4%
Mandats État de Vaud	0.6%	0.6%	0.5%	0.6%	0.5%	0.3%
AIU	10.6%	10.1%	10.5%	10.3%	10.7%	11.1%
Confédération - LAU	14.0%	14.2%	15.8%	15.3%	16.0%	16.7%
Autres Confédération	1.1%	1.2%	1.1%	1.0%	0.9%	0.6%
FNS	7.3%	7.7%	7.5%	6.9%	7.0%	7.1%
innosuisse (ex-CTI)	0.1%	0.1%	0.1%	0.2%	0.1%	0.1%
Recherche EU	1.6%	1.5%	1.4%	1.4%	1.4%	1.3%
Tiers	6.5%	7.3%	7.2%	7.2%	7.6%	6.9%
Étudiant·e·s, formation continue, congrès	2.5%	2.5%	2.5%	2.4%	2.9%	2.5%
Recettes diverses	2.5%	2.5%	0.8%	2.4%	1.1%	0.9%
Total statistique	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

7.5 Gestion des biens universitaires vaudois

L'Université de Lausanne place ses excédents de trésorerie (à l'exception des fonds du Fonds national de la recherche scientifique, de l'Union européenne et de la Confédération) au travers de la « Gestion des biens universitaires vaudois » (GBUV). La GBUV est une société simple de placements selon contrat du 25 septembre 2019. Les associés de cette société sont, d'une part, l'Université et, d'autre part, des fondations proches de l'Université. Le but de la GBUV est d'unir les biens des parties au contrat en vue d'une gestion commune dans le but d'en simplifier l'administration, de réduire les frais s'y rapportant et de profiter de certaines possibilités de placements auxquelles elles ne pourraient avoir accès individuellement.

Dans les comptes de l'Université de Lausanne, les actifs de la GBUV sont évalués à leur valeur boursière. La politique de placement est fixée par l'Assemblée générale de la GBUV. Le dossier de la GBUV fait l'objet d'un mandat de gestion auprès de la BCV, avec obligation de la banque de respecter les normes de placement décidées par l'Assemblée générale.

Les apports de l'ensemble des associés s'élèvent à CHF 274'620'777 au 31 décembre 2020.

Les placements GBUV de l'ensemble des associés ont enregistré les mouvements suivants durant l'année 2020 :

Rubrique	Mouvements 2020 (CHF)
Solde au 1 ^{er} janvier	274'029'996
Apports / retraits (nets)	-3'005'250
Gains / plus-values de l'exercice (net)	+3'596'031
Placements GBUV de l'UNIL au 31 décembre	274'620'777

La part de l'Université dans la GBUV s'élève à CHF 244'214'754 à la fin de 2020, soit 88.9 % du total des placements GBUV.

La GBUV a enregistré, en 2020, une performance TWR (*Time Weighed Return*) nette positive de +2.78 %. La valeur des placements de la GBUV s'est ainsi légèrement accrue malgré les prévisions pessimistes qui prévalaient début 2020 en lien avec la crise sanitaire mondiale. Comme lors des années précédentes, une provision pour perte de valeur figure dans les comptes 2020.

Au cours des dernières années, la performance annuelle (TWR nette) de la GBUV a été la suivante :

Année	Rendement annuel net
2009	+12.38 %
2010	+1.93 %
2011	-0.49 %
2012	+7.40 %
2013	+4.86 %
2014	+7.16 %
2015	-0.35 %
2016	+2.51 %
2017	+6.76 %
2018	-3.36 %
2019	+12.34 %
2020	+2.78 %

7.6 Financement de la mise en œuvre du Plan stratégique de l'Université

Le Grand Conseil vaudois a adopté le plan stratégique 2017-2022 de l'Université le 26 mars 2019. Il a approuvé un amendement à la proposition du Conseil d'État se traduisant par l'ajout de l'objectif 4.5.

Objectifs prioritaires		2019	2020
Axe 1 : L'enseignement			
1.1	Assurer l'excellence de l'enseignement universitaire et les conditions de réussite	1'380	1'360
1.2	Faciliter l'accès aux études		
1.3	Valoriser les acquis d'un parcours universitaire pour le monde du travail		
Axe 2 : La recherche			
2.1	Valoriser une recherche de haute qualité	200	210
2.2	Soutenir le développement de la recherche dans tous les domaines	1'830	720
Axe 3 : Les liens à la société			
3.1	Poser l'UNIL en pionnière de la durabilité		
3.2	Renforcer l'engagement de l'UNIL pour un apprentissage tout au long de la vie active		
3.3	Renforcer l'UNIL dans son rôle d'acteur et partenaire de la société		150
3.4	Contribuer au renforcement du pôle vaudois de formation et recherche dans la santé	120	510
Axe 4 : La politique institutionnelle			
4.1	Favoriser la créativité et l'esprit d'entreprendre	100	
4.2	Développer la politique de relève scientifique	110	
4.3	Consolider la politique égalité	50	50
4.4	Gérer la croissance et la transformation des sites du campus de l'UNIL	210	
4.5	Renforcer les collaborations interinstitutionnelles		
	Total	4'000	3'000

Les axes 1 (Enseignement) et 2 (Recherche) ont majoritairement bénéficié de l'allocation du plan stratégique 2020 avec un montant de CHF 1,360 million pour l'enseignement et un peu moins de 1 million pour la recherche.

Les montants octroyés pour l'enseignement ont été pour l'essentiel attribués à améliorer l'encadrement des étudiant·e·s par l'engagement d'enseignant·e·s et de membres du corps intermédiaire dans les facultés des sciences sociales et politiques, de droit, sciences criminelles et d'administration publique et de HEC. A noter aussi des ressources investies pour améliorer le soutien à l'enseignement dans le CSE. Au niveau de la recherche, la Direction a octroyé des ressources dans la majorité des facultés tout particulièrement en lien avec les axes stratégiques du numérique et de la durabilité.

Pour ce qui est des troisième et quatrième axes, les moyens du plan stratégique ont permis de soutenir les divers objectifs correspondants avec en particulier le renforcement du pôle vaudois de formation et de recherche dans la santé, le renforcement de l'UNIL dans son rôle d'acteur et partenaire de la société et dans la consolidation de la politique égalité.

8. Organes de l'UNIL

8.1 La Direction

Rectrice

Nouria HERNANDEZ, Affaires générales

Vice-recteur·trice·s

François BUSSY, Recherche et Relations internationales

Benoît FRUND, Durabilité et Campus

Martial PASQUIER, Ressources humaines et Finances

Déborah PHILIPPE, Carrières et Société

Giorgio ZANETTI, Enseignement et Affaires étudiantes

8.2 Le Conseil de l'UNIL

	CORPS PROFESSORAL	CORPS INTERMEDIAIRE	PAT	ETUDIANT-E-S (2019-2021)
FTSR	Olivier Bauer	Stefano Torres	Meiy Boun Pellerin	Claire Voirol
FDCA	Bettina Hummer Ariane Morin	Brian Favre	Sandra Félix	Nicolas Sacroug Sarah Novet
LETTRES	Estelle Doudet Laurent Le Forestier Lorenzo Tomasin	Valentine Robert	Claudia Mignot	Lucas Klotz Anne-Laure Sabatier
SSP	Farinaz Fassa Recrosio Daniela Jopp Bernard Voutat	Marc Perrenoud		Mountazar Jaffar Olivia Edelman
HEC	Xavier Castañer Julian Marewski Pascal St-Amour	Marc-Olivier Boldi		Sabrina Failo Navid Samadi
FGSE	Lukas Baumgartner Jean Ruegg	Stéphanie Grand		Romain Götz
FBM	Blaise Genton Laurent Keller Thorsten Krueger Christian Widmann	Olivier Phan Julien Puyal	Amelia Maria Amiguet Vercher	Jean-Philippe Armenti Hugues De Villiers de la Noue
SERVICES CENTRAUX			Marine Antille Daniel Rod	

État au 13 janvier 2021

Le Bureau du Conseil

Nom	Fonction	Appartenance	
M. Marc-Olivier BOLDI	Président	MER	HEC
M. Lorenzo TOMASIN	Vice-président	Professeur	LETTRES
Mme Ariane MORIN	Membre	Professeure	FDCA
M. Lucas KLOTZ	Membre	Étudiant	LETTRES
M. Olivier PHAN	Membre	CI	FBM
M. Daniel ROD	Membre	PAT	CENTRE

Plus d'information sur le Conseil, ses séances et ses commissions : www.unil.ch/conseil

8.3 Les Doyen·ne·s

Faculté	Doyen
FTSR	M. Jacques EHRENFREUND
FDCA	M. Laurent MOREILLON
Lettres	M. Dave LÜTHI
SSP	Mme Marie SANTIAGO DELEFOSSE
HEC	M. Jean-Philippe BONARDI
FGSE	M. Frédéric HERMAN
FBM	M. Jean-Daniel TISSOT

Université de Lausanne
Secrétariat général
Bâtiment Unicentre
1015 Lausanne

secretariat.general@unil.ch / 021 692 20 50